MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION

-----

REGION DE L'EST

CONSEIL REGIONAL

BURKINA FASO Unité - Progrès - Justice







# Participation citoyenne sur la « Gestion durable des ressources naturelles et culture du coton dans la Région de l'Est du Burkina Faso »

Rapport de l'Espace Citoyen d'Information et de Dialogue – ECID Fada N'gourma du 13 au 19 mai 2008

Les cahiers du RIBios 2008



# Participation citoyenne sur la « Gestion durable des ressources naturelles et la culture du coton dans la Région de l'Est du Burkina Faso »

Rapport de l'Espace Citoyen d'Information et de Dialogue – ECID Fada N'gourma du 13 au 19 mai 2008

LES CAHIERS DU RIBIOS

#### Les Cahiers du RIBios – n°8

#### Soutiens financiers

Direction du développement et de la coopération suisse (DDC)

Ville de Genève

Coopération allemande (GTZ)

Loterie Suisse Romande

© décembre 2008, RIBios, ARFA & ADAP

RIBios - Réseau Interdisciplinaire Biosécurité - Biosafety Interdisciplinary Network 9 rue de la Muse, 1205 Genève www.ribios.ch

ARFA – Association pour la Recherche et la Formation en Agroécologie B.P. 15 Fada N'Gourma, Burkina Faso

ADAP – Association pour le Développement des Aires Protégées B.P. 133 Fada N'Gourma, Burkina Faso

### **SOMMAIRE**

Sommaire	3
Sigles et abbréviations	5
Résumé	7
I. Antécédent et origine	10
II. Contexte de l'ECID	11
III. Objectifs et résultats attendus	11
IV. Phase préparatoire	12
4.1. Montage institutionnel	
4.3. Identification des témoins-experts provenant de la recherche, d'ONG et d'OP	33 37
V. Déroulement de l'ECID	
5.1. Le pré-ECID	
VI. Synthèse des de présentations et des échanges	45
6.1. Etat des lieux  6.2. Impacts de la culture du coton  6.3. Savoirs locaux, amélioration des techniques et alternatives à la culture du coton  6.4. Problématique des OGM	49 55
VII. Résultats des travaux des commissions	65
<ul> <li>7.1. Ce que le panel retient des plénières</li></ul>	67 73

VIII. Commentaires des membres du Comité d'Observateurs	74
8.1. Commentaires de M. Alessandro Meschinelli, Research Officer, Fonds International de Développement Agricole – FIDA, Rome	74
8.2. Commentaires de M. Pascal Rouamba, Chargé de	
programme développement rural, Bureau de la Coopération Suisse	
au Burkina Faso, Ouagadougou	77
8.3. Commentaires de M. Djiri Dakar, ancien ministre de l'environnement,	
chargé de mission, Dpt du développement rural et de l'aménagement du territoire, Premier Ministère, Ouagadougou	70
IX. Réactions des autorités	84
***	o <b>-</b>
X. Echos dans la presse	85
XI. Conclusion	86
Annexe 1 : Programme de l'atelier	87
Annexe 2 : Allocution de Monsieur le Maire de la Commune de	
Fada N'Gourma à la cérémonie d'ouverture	91
Annexe 2 : Allocution de Monsieur le Maire de la Commune de	
Fada N'Gourma à la cérémonie d'ouverture	91
Annexe 3 : Discours d'ouverture de Monsieur le Président du	
Conseil Régional de l'Est	92
Annexe 4 : Discours d'ouverture de Monsieur le Gouverneur de la	
Région de l'Est	94
Annexe 5 : Allocution de Monsieur le Président du Conseil Régional	0.5
de l'Est à la cérémonie de clôture	
Annexe 6 : Allocution de M. le Ministre de l'Environnement et du cadre de	
Vie au cours d'une visite à l'ECID du Gulmu le 18 mai 2008	
Annexe 7 : Composition du panel de productrices/teurs	
Annexe 9 : Groupes de travail des témoins - experts producteurs	
Annexe 10 : Liste des témoins-experts de la recherche, d'ONG et OP –	104
détail des thématiques à traiter	105
Annexe 11 : Liste des animateurs de l'ECID	
Annexe 12 : Evaluation de l'ECID par les producteurs	
Annexe 13 : Evaluation de l'ECID par les témoins experts producteurs	

### SIGLES ET ABBREVIATIONS

ADAP	Association pour le Développement des Aires Protégées	
ANB	Agence Nationale pour la Biosécurité	
APE	Accords de partenariat économique entre l'Union Européenne et les pays ACP	
ARFA	Association pour la Recherche et la Formation en Agroécologie	
BBA	Burkina Biotech Association	
CdP	Comité de Pilotage de l'ECID du Gulmu	
CEAS	Centre Ecologique Albert Schweitzer	
CMDT	Compagnie Malienne de Développement du Textile	
CO	Comité d'Observateurs	
COPAGEN	Coalition des Organisations de la Société Civile pour la Protection du Patrimoine Génétique	
CV/OGM	Coalition de Veille face aux OGM	
CRT	Commission restreinte de travail du Comité de Pilotage de l'ECID	
DDC	Direction du Développement et de la Coopération Suisse	
DRAHRH	Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques	
DRECV	Direction Régionale de l'Environnement et du Cadre de Vie	
ECID	Espace Citoyen d'Information et de Dialogue	
FCFA	Francs de la communauté financière d'Afrique de l'Ouest (1 € = 655,957 FCFA)	
GTZ	Coopération allemande	
INERA	Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles	
OGM	Organisme Génétiquement Modifié	
ONG	Organisation Non Gouvernementale	

OP	Organisation paysanne		
OSC	Organisation de la société civile		
RIBios	Réseau Interdisciplinaire Biosécurité		
ROPPA	Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest		
SOCOMA	Société Cotonnière du Gourma		
TDR	Termes de référence		
UICN	Union Mondiale pour la Nature		
UNPCB	Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina		
UPPC	Union Provinciale des Producteurs de Coton		
UP GVGF	Union Provinciale des Groupements Villageois de Gestion de la Faune		

#### **RESUME**

L'Espace Citoyen d'Information et de Dialogue (ECID) « Gestion durable des ressources naturelles et la filière coton dans la région de l'Est du Burkina Faso » a eu lieu du 15 au 19 mai 2008 au Centre Mariam Juali de Fada N'Gourma. Cet espace de débat équitable et transparent spécialement consacré aux productrices/teurs de la région de l'Est du Burkina Faso a réuni un panel de 30 productrices et producteurs sélectionnés selon des critères précis. Ce panel a mené les débats à travers l'audition de 30 témoins-experts provenant à la fois du monde paysan, de la recherche, d'ONG et d'organisations paysannes (OP). Le panel de productrices et producteurs a ensuite formulé une série de résolutions et de recommandations destinées à la fois aux autorités décentralisées et nationales, et aux populations de la région.

Deuxième évaluation technologique et environnementale participative de ce type organisée en Afrique, l'ECID du Gulmu a pu profiter de l'expérience engrangée lors de l'organisation de l'ECID de Sikasso en 2006, tout en introduisant une série d'innovations importantes :

Identifier et mettre en valeur les connaissances et l'expertise paysanne au même titre que les savoirs académiques; présenter cette expertise à l'ECID à travers la participation de 16 témoins-experts producteurs.

Un processus de sélection du panel basé sur les groupes socioprofessionnels qui a permis d'identifier un nombre substantiel de « simples producteurs » n'ayant aucun mandat politique ou associatif et représentant de ce fait les productrices/teurs les plus vulnérables <sup>1</sup>.

Mis en oeuvre par un Comité de Pilotage présidé par le Conseil Régional de l'Est (le parlement décentralisé de la région), cet ECID a non seulement permis aux productrices et producteurs d'intervenir en tant qu'acteurs centraux d'un dialogue avec les chercheurs, l'administration, les ONG et les services d'appui, mais également d'identifier des solutions et des orientations ainsi que de prendre des engagements pour sortir du cercle vicieux actuel :

- Cultiver et promouvoir le coton biologique (commission coton hommes)
- Utiliser des engrais organiques et pesticides naturels plutôt que des fertilisants et pesticides chimiques (commissions coton femmes, maraîchage femmes et maraîchage hommes)
- Réduire les superficies cultivables (commission coton hommes)
- Diversifier les cultures (commission coton femmes)

<sup>1</sup> Le panel comprenait également des représentants de différents groupements, associations ou partis, dont certains élus. La majorité était toutefois composée de « simple producteurs ».

\_

- Reboiser (commissions coton femmes, élevage homme, maraîchage hommes et élevage)
- Ne pas lancer la culture du coton OGM Bt avant d'avoir fait toutes les recherches pour assurer l'absence d'impact sur la santé et l'environnement.

L'ECID du Gulmu s'inscrit donc dans un processus de dialogue et de prise de conscience à la fois des productrice/teurs et des autorités concernant l'urgence de changer les comportements et de lever les obstacles institutionnels, techniques et financiers qui induisent la détérioration des ressources naturelles et des conditions de vie des populations. Outre la mise en œuvre des recommandations et résolutions issues de l'ECID qui sera effectuée à différents niveaux, le débat et l'information vont se poursuivre à travers la diffusion dans les villages d'un film documentaire sur l'ECID réalisé par l'ONG Cinomade. Enfin, si les conditions le permettent, un bilan des effets de l'ECID sera effectué dans un intervalle de deux à trois ans.

### Synthèse de la méthodologie de l'ECID

#### Phase préliminaire

Contact avec les autorités ainsi qu'avec les principaux acteurs concernés par les thématiques envisagées afin de sonder leur intérêt et leur disponibilité à participer à un tel processus.

#### Atelier préparatoire

Les autorités et les groupes concernés ont été conviés à une rencontre de 2 jours afin de mettre en place de manière conjointe et concertée les premiers jalons de l'organisation de

- précision du rôle des différents acteurs concernés,
- création du Comité de Pilotage et définition de sa composition,
- validation et précision des thématiques à traiter,
- définition des grandes lignes et principes méthodologiques,
- définition du public-cible final.

#### Réunions du Comité de Pilotage

La première réunion du CdP a eu lieu quelques mois après l'atelier préparatoire. Elle avait pour objectifs de définir des termes de références (TDR) précis concernant la méthodologie et les modalités d'organisation de l'ECID ainsi que la création d'une Commission Restreinte de Travail (CRT) chargée de mettre en œuvre ces TDR. Une seconde réunion du CdP a eu lieu à mi-parcours et à permis de faire le point sur l'avancement des travaux et de planifier les actions à mener jusqu'à l'ECID. La troisième et dernière réunion du CdP a eu lieu juste avant l'ECID et a permis de valider l'ensemble de la préparation et d'effectuer les derniers ajustements.

#### Réunions de la CRT

La CRT s'est réunie très régulièrement (au moins une fois par mois, parfois plus) afin de mettre en œuvre la méthodologie, préparer et répartir le travail qui sera effectué par les membres de la CRT entre les réunions.

#### Implication des structures de l'Etat

Une tournée dans tous les chefs-lieux de province a été effectuée pour des échanges avec les structures d'encadrement du monde rural. Une rencontre a par ailleurs été organisée avec les services départementaux chargés de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage en vue de l'organisation du travail dans les villages (voir ci-dessous).

#### Mise en place du Comité d'Observateurs

Un Comité d'Observateurs (CO) chargé de statuer sur l'équité et la transparence du processus de préparation et organisation de l'ECID a été mis en place. Des personnalités de renom, nationales et internationales, ont été présélectionnées par la CRT et soumises pour approbation au Comité de Pilotage. Le CO a été composé de telle sorte qu'un équilibre des points de vues soit représenté, sans toutefois que ses membres ne soient trop directement impliqués dans les thématiques traitées dans le cadre de l'ECID, de manière à faciliter un certain détachement dans la manière dont ils évaluent le processus.

#### Travail dans les villages pour l'identification des TE producteurs

Sélection des villages : 16 villages ont été sélectionnés selon des critères prédéfinis et un groupe homogène d'une quarantaine 40 personnes a été formé dans chaque village.

Déroulement des animations dans les villages : chaque village a examiné l'ensemble des connaissances et problèmes qui se posent autour de la question de la culture du coton et de la gestion des ressources naturelles. Une synthèse a été effectuée et le témoin-expert producteur qui ira à l'ECID a été désigné par l'assemblée.

#### Sélection des TE OP, ONG et recherche

En fonction des thématiques de l'ECID définies lors de l'atelier préparatoire, des témoinsexperts ont été identifiés. Ils provenaient de la recherche, d'ONG ainsi que d'organisations paysannes et ont présenté différents points de vue sur les thématiques traitées.

#### Sélection du panel de productrices/teurs

30 productrices et producteurs ont été sélectionnés selon des critères précis. L'activité pratiquée (culture du coton, maraîchage, élevage, etc.), la provenance géographique, le genre ou encore l'âge ont fait partie des critères de sélection.

#### Mise en place de l'équipe de modérateurs /facilitateurs/traducteurs

Une équipe de 9 animateurs/facilitateurs/traducteurs a été mise en place. Elle comprenait deux modérateurs principaux, ainsi que 7 facilitateurs de commission (un par commission). Les modérateurs assuraient également la traduction en mooré, gulmancema et français.

#### Pré-ECID

Le pré-ECID s'est déroulé sur deux jours et a constitué une étape indispensable avant le début des travaux. Il a en particulier permis :

- de mettre à leur aise les productrices et producteurs et d'assurer ainsi leur participation active à l'ECID;
- d'appuyer les témoins-experts producteurs dans la préparation de leur présentation ;
- de présenter dans le détail au panel de 30 productrices/teurs la méthodologie et le déroulement de l'ECID;
- d'organiser le panel en 7 commissions.

#### ECID

L'ECID lui-même s'est déroulés sur cinq jours et était organisé en trois grandes étapes:

- l'audition des témoins-experts (3 jours);
- les travaux en commissions (1 jour);
- la restitution publique avec lecture des recommandations suivie de la cérémonie de clôture (1 jour).

#### Couverture médiatique

La presse a été conviée à couvrir l'ECID et était en particulier présente lors de la cérémonie d'ouverture et le dernier jour, pour la lecture des recommandations et la clôture.

#### I. ANTECEDENT ET ORIGINE

L'initiative d'organiser un forum participatif sur la gestion durable des ressources naturelles et la filière coton est née de la conjonction et de la synergie des activités et perspectives de trois partenaires : l'Association pour le Développement des Aires Protégées (ADAP), le Réseau Interdisciplinaire Biosécurité (RIBios) et l'Association pour la Recherche et la Formation en Agroécologie (ARFA). Préoccupée par la dégradation progressive des sols et par l'utilisation massive de pesticides qui accompagna l'arrivée du coton dans la région de l'Est du Burkina Faso, l'ARFA était désireuse d'informer les populations sur ce sujet ainsi que de créer un Observatoire écologique dans la région. Après le remarquable succès de l'expérience malienne de l'ECID<sup>2</sup> et considérant le fait que le coton Bt était sur le point d'être introduit au Burkina Faso alors qu'un réel débat avec les producteurs n'avait pas encore eu lieu, le RIBios souhaitait poursuivre et approfondir la démarche participative de l'ECID dans le contexte burkinabé. L'introduction du coton Bt dans ce pays aura en effet un impact sur toute la sous-région Ouest africaine où il sera désormais difficile d'éviter contaminations et contrebande. Enfin, de par ses activités dans l'Est du Burkina Faso, l'ADAP était particulièrement préoccupée par l'impact de la culture du coton sur les aires protégées, en particulier les forêts communautaires, de même que très intéressée à expérimenter de nouvelles formes de débat au Burkina Faso.

Ces intérêts divers mais complémentaires ont poussé les partenaires à s'associer dans le lancement de l'Espace Citoyen d'Information et de Dialogue (ECID) « Gestion durable des ressources naturelles et filière coton dans la région de l'Est du Burkina Faso » qui s'est tenu à Fada N'Gourma du 15 au 19 mai 2008. Par ailleurs, au vu de l'originalité du processus, ils ont d'emblée souhaité faire partager largement cette expérience à la fois aux productrices et producteurs burkinabé à travers une phase de restitutions et à un public du Nord. Ils ont pour ce faire décidé de collaborer avec l'ONG burkinabé Cinomade, afin de réaliser un film documentaire de sensibilisation.

-

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> L'Espace Citoyen d'Interpellation Démocratique est une forme de jury citoyen a eu lieu en janvier 2006 et a rassemblé pendant 5 jours 43 productrices et producteurs de la région de Sikasso (Sud du Mali) pour auditionner des témoins-experts venus du monde entier et débattre de la place des OGM dans le futur de l'agriculture malienne. Pour plus d'informations à ce sujet, voir http://www.ribios.ch/fr/participation/sikasso\_ecid.html

#### II. CONTEXTE DE L'ECID

La culture du coton fournit le premier produit d'exportation du Burkina Faso et constitue la principale source de revenus pour la majorité de la population des zones cotonnières du pays. Les ressources naturelles sont tout aussi essentielles pour ces mêmes populations, à majorité rurales. Cependant, si les interactions entre ces deux composantes centrales du système socio-économique actuel ne sont pas bien analysées et gérées de manière durable par tous les acteurs intéressés, l'effet de ces interactions peut compromettre la viabilité de chacun de ces deux secteurs, à savoir l'économie du pays et les moyens de vie de nombreuses populations.

En particulier, la question de l'impact de la culture du coton sur l'état des ressources naturelles de la région de l'Est du Burkina Faso et sur la situation économique et sanitaire des populations nécessite d'être débattue. Y a-t-il des alternatives imaginables pour les techniques de production promues actuellement (coton conventionnel et coton OGM Bt) ou pour la filière elle-même? Quel pourrait être l'apport des savoirs traditionnels ou améliorés en matière d'utilisation des sols et des ressources naturelles? Une telle analyse requiert non seulement la participation de l'Etat et des spécialistes, mais aussi et au premier chef celle des principaux acteurs concernés que sont les productrices et les producteurs.

C'est pour relever ce défi que le projet d'ECID sur le thème « Gestion durable des ressources naturelles et filière coton dans la région de l'Est du Burkina Faso» a été initié afin de créer un espace où les productrices/teurs pourront accéder à une information de première qualité et débattre de ces questions. Il s'inspire d'un autre ECID organisé par le RIBios en 2006 au Mali (Sikasso) sur la question des OGM. Cette rencontre avait permis à des productrices et producteurs de coton d'auditionner des témoins-experts aux points de vue diversifiés et provenant de différents continents. A l'issue de l'ECID de Sikasso, les productrices et producteurs maliens avaient formulé une série de recommandations. L'organisation s'était déroulée sous l'égide de l'Assemblée Régionale de Sikasso (institution correspondant au Conseil Régional au Burkina). Cependant, à la différence de l'ECID de Sikasso, l'ECID du Gulmu porte sur une thématique plus large, puisqu'il ne couvre pas que la question des OGM, mais celle de la gestion des ressources naturelles dans son ensemble. Enfin, dans le cas du Burkina, le sigle ECID signifie Espace Citoyen d'Information et de Dialogue.

### III. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

L'organisation de l'ECID avait pour objectif de créer un cadre de débat transparent et équitable où des informations seraient partagées et où une recherche active de solutions durables pour l'agriculture, l'environnement et le développement du pays pourrait être envisagée. L'ECID devait notamment :

- permettre l'accès à une information diversifiée mais de première qualité concernant la gestion des ressources naturelles et la filière coton;
- créer un espace de dialogue et d'expression pour les productrices/teurs qui, après avoir auditionné les témoins-experts, pourraient exprimer leur point de vue à travers la formulation de recommandations.

Les principaux résultats attendus de l'ECID étaient donc :

- L'expression d'une diversité d'expertises : expertise des chercheurs, expertise des paysans, expertise des ONG et associations dépositaires d'une expérience pertinente du terrain, etc.;
- Des échanges ouverts d'informations et de points de vue sur les thématiques abordées :
- La formulation par les productrices et producteurs de recommandations en vue du développement d'un ensemble d'activités à concevoir pour l'après ECID.

#### IV. PHASE PREPARATOIRE

La première étape de cette initiative fut réalisée en juillet 2006 à travers une tournée de rencontre et d'information des principaux acteurs potentiellement concernés par cette initiative. Les trois partenaires - ADAP, ARFA et RIBios - ont ainsi rencontré les autorités de la Région de l'Est (Maire, Haut Commissaire, Conseil Régional), les autorité nationales (Agence Nationale de Biosécurité - Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie), différentes ONG (Coalition de veille face aux OGM - CV-OGM, Centre écologique Albert Schweitzer - CEAS, Cadre de Concertation en Agro-Écologie – CCAE) ainsi que des bailleurs de fonds (DDC, GTZ). Cette mission a en particulier permis de valider la pertinence de la thématique générale envisagée, de confirmer l'intérêt des acteurs concernés et de s'assurer du soutien des autorités qui, sur le plan régional, ont souligné la nécessité d'ouvrir le débat sur cette thématique.

Un atelier de lancement de la phase préparatoire a été organisé en mars 2007 à Fada N'Gourma avec, entre autres, la participation de l'Union régionale des producteurs de coton, du Conseil Régional de l'Est, des Directions régionales chargées de l'agriculture, des ressources animales, de l'environnement et de diverses ONG. De plus, une délégation malienne comprenant le Président de l'Assemblée Régionale de Sikasso, le Centre Djoliba, ainsi que des producteurs ayant participé à l'ECID malien sont venus partager leur expérience. Un des principaux résultats de cette rencontre initiale fut la reconnaissance par les participants de l'intérêt de l'initiative et de la nécessité d'associer toutes les catégories d'acteurs touchées directement par le sujet. Il en a résulté la définition des grandes lignes méthodologiques de la

conduite de l'ECID et des thématiques qui y seraient traitées ainsi que la mise en place d'un Comité de Pilotage (CdP) chargé de coordonner et de valider la mise en œuvre des mesures convenues.



Atelier préparatoire de mars 2007 à Fada N'Gourma

En juin 2007 fut organisée la première réunion dudit Comité. Des termes de références (TDR) précis pour la préparation de l'ECID furent définis et une Commission de Restreinte de Travail (CRT) fut instituée en tant que structure exécutive chargée de mettre en œuvre ces TDR et d'effectuer le travail concret sur le terrain. Dès les mois de juillet et août 2007, la CRT a tenu des rencontres de travail régulières qui ont permis de peaufiner la méthodologie et d'identifier de manière précise les acteurs à impliquer et les étapes à suivre.

Les grandes étapes de cette préparation sont décrites ci-dessous.

#### 4.1. MONTAGE INSTITUTIONNEL

#### 4.1.1. Comité de Pilotage

L'organisation de l'ECID a été gérée par le Comité de Pilotage présidé par le Conseil Régional de l'Est et dans lequel étaient représentées les différentes structures concernées par la question au niveau régional et national, à savoir :

- le Conseil Régional de l'Est (Président)
- l'Union Régionale des Producteurs de Coton
- l'Association des Municipalités de l'Est
- la Chambre Régionale d'Agriculture
- la Radio Taamba
- la Direction régionale de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques
- la Direction régionale de l'environnement et du cadre de vie
- la Direction régionale des ressources animales
- Association pour la Recherche et la Formation en Agroécologie (ARFA)
- Association pour le Développement des Aires Protégées (ADAP)
- COPAGEN (Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain)
- la Ligue des Consommateurs
- l'Agence Nationale de Biosécurité
- Le RIBios (Réseau Interdisciplinaire Biosécurité) et HELVETAS (institutions ressources)

#### 4.1.2. Commission Restreinte de Travail

Une Commission Restreinte de Travail (CRT) a été mandatée par le CdP pour mettre en œuvre les différentes étapes de l'organisation de l'ECID. Elle était composée de sept représentants de structures issues du CdP.

	Structure	Représentant
1	Association pour la Recherche et la Formation en Agro – écologie (ARFA)	Mathieu SAWADOGO
2	Association pour le Développement des Aires Protégées (ADAP)	Alexis KABORE
3	Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques de l'Est (DRAHRH)	Abiba THIOMBIANO
4	Direction Régionale des Ressources Animales de l'Est (DRRA)	Moussa KADIOGO

5	Direction Régionale de l'Environnement et du Cadre de Vie de l'Est (DRECV)	Sibiri KABORE
6	Chambre Régionale d'Agriculture de l'Est (CRA)	Jean Paul THIOMBIANO
7	Union Régionale des Producteurs de Coton de l'Est (URPC)	Yacouba WOBA

#### 4.1.3. Comité d'Observateurs

Un Comité d'Observateurs (CO) composé de huit personnalités de renom, nationales et internationales, a été chargé d'observer l'ensemble du processus depuis sa phase préparatoire et de statuer sur sa transparence et son équité. La composition de ce comité était la suivante :

#### 1. Administration/gouvernement burkinabé

Djiri Dakar, ancien ministre de l'environnement, chargé de mission, Dpt du développement rural et de l'aménagement du territoire, Premier Ministère, Ouagadougou

#### 2. Société civile

Albert Ouédraogo, Association le Tocsin, professeur à la FLASH, Université de Ouagadougou

#### 3. Bailleurs de fonds

Pascal Rouamba, Chargé de programme développement rural, Bureau de la Coopération Suisse au Burkina Faso, Ouagadougou

#### 4. Organisations internationales

Alessandro MESCHINELLI, Research Officer, Fonds International de Développement Agricole – FIDA, Rome

#### 5. Spécialiste Technology Assessment participatif :

Stef Steyaert, viWTA, Belgique

#### 6. Citoyenneté, point de vue sous-régional

Bara Gueye, Innovation Environnement et Développement (IED), Dakar, Sénégal

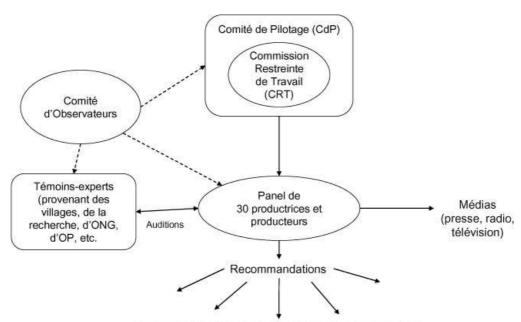
#### 7. Chefferie traditionnelle

Sa Majesté le Roi Koupiendiéli, roi du Gulmu

#### 8. Recherche scientifique au niveau sous-régional

Prof. Brice Augustin Sinsin, Vice Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Directeur du Laboratoire d'écologie appliquée, vice-président de la Commission Mondiale pour les aires protégées (UICN/WCPA)

#### 4.1.4. Organigramme de l'ECID



Population de la région, structures d'appui, autorités, société civile, bailleurs de fonds, secteur privé

## 4.2. TRAVAIL DE RECHERCHE/EVALUATION PARTICIPATIVE DANS LES VILLAGES

L'ECID du Gulmu met en oeuvre l'idée de la nécessité d'une pluralité d'expertises sur des questions complexes telles que la gestion des ressources naturelles, la filière coton ou encore les OGM.

Il vise notamment à mettre en valeur l'expertise paysanne, à la confronter et à la compléter avec l'expertise plus classique provenant de la recherche académique, de la recherche agronomique ou encore avec d'autres formes d'expertise axées sur un engagement de terrain tel que celle des ONG ou des Organisations Paysannes (OP).

Les productrices/teurs de la région de l'Est ont en effet des connaissances et une expertise à partager sur les problèmes de gestion des ressources naturelles et de la filière coton auxquels ils sont quotidiennement confrontés.

Un travail préparatoire a donc été mené en vue de mettre en évidence le point de vue des populations sur l'impact de la culture du coton sur l'état du potentiel naturel des villages et sur leur situation économique et sanitaire. Durant les mois de février, mars et avril 2008, ce travail a été mené dans seize (16) villages préalablement sélectionnés avec l'aide des structures étatiques d'encadrement du monde rural (des directions provinciales aux responsables de zone d'encadrement en passant par les services départementaux et communaux). Dans chacun de ces villages, une catégorie socio-professionnelle a été identifiée au sein de laquelle un échantillon d'une quarantaine de personnes a été retenu pour la conduite des séances de discussions sur les sous-thèmes de l'ECID. Les éléments pertinents ont été validés par les producteurs et consignés par écrit sur papier kraft. Dans chaque village, les producteurs ont désigné la personne qui, parmi eux, ira à l'ECID présenter les connaissances qu'ils souhaitent partager.

L'ECID de Fada N'Gourma a ainsi de présenté au panel de productrices et producteurs le point de vue de 30 témoins-experts, dont 16 témoins-experts producteurs et 14 témoins-experts de la recherche, d'ONG et d'Organisations paysannes.

#### 4.2.1. Principes méthodologiques

La méthodologie mise en oeuvre se fondait sur les principes suivants :

Représentativité régionale. L'ensemble des provinces de la région devait être représenté.

Contexte. Différents contextes villageois sur le plan des ressources naturelles et de la culture du coton devaient être représentés. Des « villages-types » ont ainsi été définis :

- Type 1 : villages riverains d'aires protégées et de forêts communautaires ;
- Type 2 : villages non riverains d'aires protégées ;
- Type 3 : villages de peu de producteurs de coton ;
- Type 4 : villages de non producteurs
- Type 5 : villages de beaucoup de producteurs (s'intéresser aux gros, petits et moyens producteurs);
- Type 6 : villages fortement encadrés et équipés ;
- Type 7 : villages faiblement encadrés et équipés ;
- Type 8 : villages de pêcheurs.

Catégories socio-professionnelles. Différentes catégories socio-professionnelles devaient être représentées (une catégorie socio-professionnelle par village) :

- les agriculteurs (non producteurs de coton);
- les cotonculteurs ;
- les apiculteurs ;
- les pêcheurs ;
- les maraîchers :
- les éleveurs ;
- les CVGF Comité Villageois de Gestion de la Faune.

Les villages ont donc également été sélectionnés en fonction de la présence d'un nombre suffisant de personnes appartenant à une catégorie socio-professionnelle donnée, tout en s'assurant que sur le plan global des 16 villages, on aboutisse à un panachage équilibré.

Le genre. Une attention particulière a été portée aux questions de genre et lorsque cela était possible, des groupes de travail exclusivement composés de femmes ont été constitués.

Les classes d'âges. Sur l'ensemble des villages, un panachage de différentes classes d'âge a été effectué. Cela a permis en particulier d'éviter une présence trop importante des anciens au détriment des plus jeunes.

L'homogénéité des groupes de travail. Afin de permettre à toutes les 40 personnes du groupe de travail constitué dans chaque village de s'exprimer le plus librement possible, une certaine homogénéité a été recherchée. En particulier lorsque l'objectif consistait à promouvoir le point de vue de groupes généralement plus défavorisés telles que les femmes, les jeunes ou les petits producteurs, cet aspect de la méthodologie s'est avéré crucial.

#### 4.2.2. Etapes de mise en œuvre de la méthodologie

La mise en œuvre de cette méthodologie s'est faite à travers les étapes suivantes :

- 1. Amendement et validation de la méthodologie par la CRT. Les départements<sup>3</sup> dans lesquelles les villages seront sélectionnés ont été identifiées.
- 2. Rencontre avec les Services techniques (Environnement, Agriculture, Ressources Animales, Santé) dans chaque province (Directeur provincial, chefs de services des départements sélectionnés, chefs de zone des départements

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Il est à noter que les départements correspondent à ce qui est également appelé les communes

- sélectionnés). Ces réunions ont permis d'apporter certains amendements à la méthodologie puis de la valider, et enfin d'effectuer la sélection des villages par départements (les départements correspondent aux communes).
- 3. Rencontre de travail avec les agents de terrain des différents villages retenus. Pour permettre la constitution de groupes qualitatifs, la collaboration avec les agents de terrain en charge des différents villages retenus s'est avérée nécessaire. A cet effet, une rencontre de travail d'un jour avec ces agents a été organisée. Ils ont été informés des objectifs et des enjeux de l'ECID et de l'importance de leur collaboration pour aider à identifier les différents groupements dans les villages et à constituer le groupe de travail.
- 4. Constitution proprement dite des différents groupes. Les agents ont mis à contribution les informations reçues et ont pu ainsi constituer les groupes de travail de 40 personnes maximum par village. Mais le nombre effectif de participants a varié d'un village à un autre allant de 10 à Nadiagou à 77 à Komadougou. Dans les groupes mixtes, le nombre de femmes a également varié d'un village à un autre et représentait environ ¼ des participants. Il est à noter également la participation des vieux, vielles, adultes, jeunes dans tous les villages et des conseillers communaux, chefs traditionnels, responsables religieux et leaders d'opinion dans certains villages.
- 5. Tournée de travail dans les villages. Dans chacun des 16 villages sélectionnés, l'équipe de modérateurs composée d'une modératrice et de son assistant ont travaillé deux jours durant avec les 40 personnes constituant le groupe de travail. Dans son rôle de suivi, la CRT a pris part aux animations dans les premiers villages visités afin de suggérer les ajustements permettant à la méthode de conduite des rencontres de rester conforme aux principes fondamentaux de l'approche.

#### 4.2.3. Critères de choix des témoins experts producteurs

Les critères suivants ont été retenus et proposés au groupe de travail pour le choix des témoins-experts producteurs :

- Le niveau de connaissances des questions abordées ;
- Le dynamisme de la personne ;
- La capacité à s'exprimer en public ;
- Le niveau d'alphabétisation.

#### 4.2.4. Conduite des animations dans les villages

La mission s'est déroulée du 18 février au 29 mars 2008 dans les 16 villages sélectionnés. Deux jours ont été consacrés à chaque village pour les échanges. Le

premier jour, les travaux se déroulaient de 9h30 à 16h avec une pause le pause repas de 13h à 14h. Le deuxième jour, les travaux se poursuivaient des 8h et se clôturaient à 14h00 avec un repas collectif.

Dans chaque village les rencontres se sont déroulées de la manière suivante :

- Introduction de l'équipe d'animation par l'agent en charge du village ;
- Présentation et explication des objectifs et des résultats attendus des échanges par l'équipe d'animation;
- Présentation des critères retenus pour le choix du témoin-expert producteur ;
- Proposition d'un programme de travail, amendement et adoption par les participants;
- Discussions et évaluation de la situation sur les thématiques suivantes :
  - 1. Etat des lieux des ressources naturelles (faune, flore, sols etc.);
  - 2. Impacts de la culture du coton;
  - 3. Savoirs locaux, techniques améliorées et gestion des ressources naturelles;
  - 4. Problématique des OGM.
- Restitution des résultats aux participants à la fin de l'animation et prise en compte de leurs amendements;
- Rappel des critères de sélection des témoins-experts et choix du témoin-expert par les participants (cf. annexe 8 : Liste des témoins-experts producteurs). Après le rappel des critères de sélection, l'équipe d'animation invitait les participants à désigner parmi eux une personne qui allait se rendre à l'ECID en tant que témoin-expert pour présenter les conclusions de leur travail.
- Validation et capitalisation sur papier kraft de toutes les informations jugées pertinentes par les productrices/teurs et que ces derniers ont souhaité présenter à l'ECID. Ces informations ont été saisies et ont fait l'objet d'un rapport4.
- Toutes les animations dans les villages ont été filmées par une caméra amateur.
- L'équipe des professionnels du cinéma (CINOMADE) est intervenue dans les villages de Kougla, Bouotou, Kossougdou, Logoubou, Barpoa et Boudieri pour filmer les animations.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Ce rapport a été initialement saisi en Gulmancema, puis a été traduit en français ; cette dernière version est disponible en format électronique sur le site du RIBios : www.ribios.ch

#### 4.2.5. Remarques, acquis et difficultés rencontrées

#### Remarques

- Il convient de noter que, dans certains villages, en fonction du temps disponible, il a été nécessaire d'inverser l'ordre de discussion des thématiques.
- Les entretiens se sont faites en langue locale pour faciliter la participation de tous. Toutes les informations collectées ont été capitalisées sur du papier kraft en Gulmancema, en Mooré dans le village de Kougla et en français dans les villages de migrants de Kompienga et Kompienbiga où plusieurs langues sont parlées.
- Des repas en commun ont été organisés par l'équipe d'animation et ont permis de donner un ton plus informel et de mettre en confiance les participants.
- En ce qui concerne la sélection des témoins-experts producteurs, il est à noter que, dans tous les villages, des critères autres que ceux présentés par l'équipe d'animation ont également été appliqués, généralement de manière non explicite. En effet si on s'en tenait uniquement aux critères cités ci-dessus, certains n'auraient pas pu être retenus comme témoins- experts car ne remplissant pas tous les critères. Il est ainsi vraisemblable que des considérations telles que la position sociale dans le village ou les services déjà rendus par l'individu au village aient également pesé dans la balance. Il convient ainsi d'être extrêmement attentif aux différents jeux d'influences qui peuvent intervenir entre les participants; la connaissance du terrain, la sensibilité et le charisme de l'animateur s'avèrent cruciaux dans ce contexte.

#### Acquis

- Un accueil chaleureux a été réservé à l'équipe d'animation dans tous les villages.
- Les échanges se sont déroulés dans une ambiance très détendue ce qui a favorisé une bonne participation de tous. Seul un village a vu la parole monopolisée par quelques leaders, soulignant encore une fois l'importance de l'équipe d'animation pour gérer ces situations délicates afin d'en atténuer les effets sur le résultat final des discussions.
- Les échanges ont été fructueux car les différents thèmes ont beaucoup intéressé les participants, surtout l'impact de la culture du coton qui faisait partie des préoccupations personnelles des producteurs.
- Hormis le village de Kompienbiga où il a été difficile de mobiliser les pêcheurs à cause de leurs horaires de travail, dans les autres villages les participants sont restés du début à la fin des deux jours.

#### Difficultés

Outre l'insuffisance ci-dessus évoquée concernant la restriction manifeste de la liberté de parole dans un village, une difficulté fut la mauvaise préparation de la rencontre dans un autre village par l'agent mandaté. Ceci a contraint l'équipe à un léger réaménagement du programme, sans toutefois empêcher le respect des délais initialement impartis aux tournées.

#### 4.2.6. Synthèse des résultats du travail dans les villages

Comme déjà mentionné, les informations jugées pertinentes par les participants au groupe de travail dans les villages ont été consignées par écrit. La transcription exhaustive de ces résultats figure dans le rapport relatif au travail dans les villages<sup>5</sup>. Au vu de leur qualité et intérêt, il est toutefois apparu nécessaire de faire état de ces résultats de manière synthétique dans le corps du présent rapport. C'est ce qui est livré aux lecteurs dans les sections ci-dessous.

#### 1. Etat des lieux des ressources naturelles

Les participants aux entretiens reconnaissent tous qu'hormis l'augmentation des éléphants, il y a une réduction sensible de la biodiversité à travers la disparition de plusieurs espèces végétales ligneuses et herbacées de grand intérêt pour l'homme.

En témoigne la réduction ou la disparition des espèces fruitières comme le Butyrospermum parkii (karité), le Borassus eathiopum, le Parkia biglobosa (néré), le Ximenia americana, le Detarium microcarpum etc. dans les villages. La disparition totale de certaines espèces médicinales d'importance comme l'Isoberlina doka, le Daniela olivery, l'Afzelia africana, Pterocarpus erinaceus etc. dans certains villages. Les herbacées utilitaires comme l'Adropogon gayanus (utilisé pour la confection des toits des cases) sont devenues rares et ont même disparu dans certains villages. Ils sont remplacés par d'autres espèces dont Pennisetum pedicelatum qui est pourtant une espèce traditionnellement fourragère. Il y a également la disparition des grands animaux comme le lion, la panthère, l'hyène, les tortues géantes, etc.

Le miel sauvage et certains aliments de la brousse comme les ignames sauvages qui servaient de compléments d'aliments ne sont plus qu'un souvenir dans la tête des producteurs. La majorité des sols sont devenus incultes et impropres à la production. D'une manière générale, on retiendra que la dégradation des ressources naturelles a été accélérée ces dix dernières années dans la région de l'Est sous l'effet surtout de la culture du coton et de l'urbanisation dont les conséquences sont bien visibles.

-

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Disponible en format électronique sur le site du RIBios : www.ribios.ch

Les principales causes de cette situation sont :

- La pauvreté ;
- La coupe abusive des arbres pour l'installation des champs, le fourrage et le bois de chauffe;
- Les feux de brousse ;
- Le non respect des interdits en matière de gestion des ressources naturelles (bois sacrés, espèces végétales et animales protégées);
- L'augmentation de la population et du cheptel ;
- L'augmentation exagérée des superficies cultivables due à la culture attelée et à la culture du coton;
- L'utilisation des pesticides chimiques, des engrais et des herbicides.

Les conséquences de cette situation sont :

- Les conflits fonciers ;
- Les migrations vers les zones les plus humides (frontières du Bénin, du Togo), etc.;
- La transhumance vers le Bénin et le Togo à la recherche de pâturages ;
- La baisse de la production/ déficits alimentaires ;
- L'insécurité alimentaire ;
- L'accès difficile aux médicaments traditionnels ;
- L'accès difficile au bois de chauffe (éloignement des zones de prélèvement) ;
- La baisse de la production des féculents (igname, patate, manioc) ;
- L'éloignement de la nappe phréatique ;
- L'ensablement des bas-fonds et cours d'eau ;
- La surcharge de travail (occupation permanente des producteurs);
- La diminution de l'espace cultivable ;
- L'exode des jeunes vers les pays côtiers ou dans les grandes zones de production du coton;
- L'obligation d'apporter des fertilisants chimiques ou organiques pour produire;
- L'apparition de nouvelles maladies de plantes et l'augmentation des mauvaises herbes;
- Les divorces ;

• La réduction de la solidarité/ la charité au plan social.

Face à cette situation les producteurs ne sont pas restés inactifs, des initiatives sont prises ça et là à travers la réalisation d'activités génératrices de revenus et de restauration des ressources naturelles pour essayer de juguler le problème. Parmi ces initiatives, on compte :

- La confection de cordons pierreux végétalisés ;
- La plantation d'arbres et surtout des espèces médicinales disparues ;
- Les bandes enherbées ;
- La récupération des glacis par la technique du paillage, des demi-lunes et du Zaï;
- La production de la fumure organique ;
- L'adoption de certaines techniques culturales comme les rotations culturales, le labour perpendiculairement à la pente;
- L'utilisation des engrais et pesticides chimiques ;
- La mise en place de comités de lutte contre les feux de brousse, la coupe abusive du bois et le braconnage;
- La gestion de zones villageoises de chasse (ZOVICs) dans les villages riverains des réserves de faunes;
- La conduite de l'embouche, l'apiculture, le maraîchage et le petit commerce etc.

Il n'en demeure pas moins que dans la réalisation de ces activités, les producteurs rencontrent de multiples contraintes dont les principales sont :

- L'insécurité foncière qui est un frein majeur à la restauration des ressources naturelles en ce sens qu'il est interdit d'entreprendre certains aménagements dans une parcelle comme la plantation d'arbres et le propriétaire terrien peut à tout moment réclamer sa terre restaurée.
- Le manque de pouvoir à l'échelle du village pour décider de la manière dont les ressources vont être gérées (cas de Boudiéri où des bûcherons viennent détruire des arbres verts pour faire du charbon sans l'accord des villageois mais avec l'autorisation du service forestier. Leurs plaintes ont été vaines).
- Le manque d'eau pour l'entretien des plants en saison sèche et pour la production de la fumure organique;
- L'accès difficile au matériel (charrettes, brouettes, pelles, grillage, pics etc.) pour la restauration des ressources naturelles surtout communautaires;
- L'insuffisance de formation pour la maîtrise des nouvelles techniques de production;

- Le manque de produits efficaces contre les nouvelles maladies des plantes ;
- L'accès difficile aux semences de qualité ;
- L'écoulement difficile des productions ;
- L'accès difficile au crédit agricole.

Les producteurs sollicitent l'appui de l'Etat et des structures d'appui du privée pour résoudre ces différentes contraintes à travers la facilitation de l'accès :

- Aux équipements ;
- Aux crédits agricoles ;
- A l'eau (puits, forages, retenues d'eau, barrages);
- A la formation.

Ils demandent également un soutien pour :

- Délimiter les différentes zones selon leur vocation et les aménager pour que chacune puisse remplir correctement sa fonction;
- Le transfert réel de pouvoir et de compétences dans la gestion du développement local.

Cet appui qu'ils sollicitent nécessite la mise en place d'une stratégie efficace de mobilisation de fonds après l'ECID. Ces fonds pourront être gérés sous forme d'un projet pilote dans les 16 villages retenus pour les animations afin de mieux élaborer et affiner une approche d'appui pour la région.

#### 2. Impacts de la culture du coton

Pour ce qui est de la culture du coton, il est à noter que la majorité des villages visités produisent du coton (13/16). Sur les 13 villages producteurs de coton, un seul pratique le coton biologique. Les 12 autres cultivent le coton conventionnel et utilisent ainsi des engrais, pesticides et herbicides chimiques.

Dans tous les villages, les producteurs reconnaissent que les produits de traitement et les engrais utilisés sont nocifs pour l'homme, les animaux et le sol. Chez l'homme et les animaux, les effets vont des avortements, aux maladies graves et à la mort. Ces produits détruisent les micro-organismes du sol, rendant à la longue ces derniers incultes et impropres à la culture.

Selon les producteurs, les conséquences actuelles de l'utilisation de ces produits sont :

L'apparition de nouvelles maladies difficiles à soigner réduisant ainsi leur espérance de vie. En effet dans plusieurs villages, il est ressorti que les produits alimentaires comme le sésame, le haricot ou le gombo sont cultivés dans les champs de coton et consommés par les familles. En saison pluvieuse les producteurs boivent l'eau contaminée des points d'eau. Les pesticides du coton sont utilisés pour le traitement des produits maraîchers et des arbres fruitiers. Les pesticides du coton, surtout ceux utilisés dans les semences, sont très nocifs et manipulés sans aucune précaution lors des semis (plusieurs bébés ont été intoxiqués lors de la prise de leur repas par contact des mains de la maman avec les seins ou autres aliments). Les producteurs eux-mêmes traitent le coton sans aucune protection efficace. Les pesticides du coton sont utilisés pour soigner les maux de dents, les plaies etc. chez l'homme et pour le déparasitage externes des animaux.

- La réduction sensible des abeilles et du miel dans les zones cotonnières.
- La mortalité élevée des animaux domestiques, sauvages et aquatiques (intoxication par l'eau de ruissellement polluée et les feuilles traitées).
- L'augmentation des superficies dégradées impropres aux activités agricoles.
- La contamination des eaux souterraines.
- Sur le plan social, on observe une augmentation des suicides et des empoisonnements par les pesticides.

D'une manière générale, ils reconnaissent que la culture du coton - qu'ils continuent de pratiquer aujourd'hui malgré eux - est très pénible et difficile à cause des contraintes suivantes :

- La baisse du prix du coton (145 FCFA/kg);
- L'augmentation du coût des intrants et des équipements ;
- La fixation unilatérale du prix du coton par la Société cotonnière (SOCOMA);
- Les déclassements abusifs en 2ème choix du coton ;
- L'accès difficile (coût élevé 200'000 FCFA) aux tenues de protection pour le traitement des plantes;
- L'obligation de vendre les animaux, les céréales et autres biens familiaux pour rembourser le crédit en année de mauvaise production;
- Le manque de concertation entre les producteurs et la Société cotonnière (SOCOMA);
- L'accès difficile aux graines de coton pour leurs animaux (exportées au Togo, au Niger, au Ghana);
- La non rémunération du chargement du coton et le retard accusé dans le ramassage;
- L'accès tardif à l'argent du coton (multiples déplacements auprès de la Société cotonnière nécessaires);
- Les GPC (Groupements de producteurs de coton) paient l'assurance mais en cas de perte par incendie, l'assurance ne prend pas en charge le dommage;
- En cas d'accident, hors du village de production, les propriétaires du coton sont obligés d'aller recharger à nouveau le coton dans le camion;

- La Société cotonnière approvisionne les producteurs en intrants (engrais, insecticides, herbicides) avant de fixer le prix du coton ;
- Les pertes causées par les animaux sont déduites de l'argent des producteurs même après la pesée;
- L'escroquerie dans la vente des intrants (les quantités livrées sont inférieures à celles portées sur les bordereaux de livraison, ces surfacturations sont remboursées par les producteurs).

Les conséquences sociales de cette situation sont :

- Les conflits entre les membres d'un même GPC dans la répartition des fonds ;
- Les divorces :
- L'exacerbation des problèmes fonciers entre les membres d'une même famille et entre agriculteurs et éleveurs due au désir d'emblaver plus de terres;
- L'endettement permanent et les crédits difficiles à rembourser auprès de la SOCOMA;
- L'augmentation du prix des céréales dans les zones cotonnières ;
- L'abandon de l'école et exode des enfants des provinces non producteurs (Gnagna et Komandjari) vers les autres provinces du Gulmu pour travailler dans les champs de coton.

Comme solutions aux difficultés vécues, les producteurs proposent :

- La vulgarisation de la production du coton biologique utilisant uniquement la fumure organique et les produits de traitements naturels sans aucune nocivité afin de réduire les charges de production ;
- La réduction des superficies cultivées et la diversification des sources de revenus à travers la promotion d'autres activités génératrices de revenus (embouche, maraîchage, apiculture) et d'autres cultures (sésame, igname, manioc, patate);
- L'appui à la transformation et à l'écoulement de ces productions à des prix rémunérateurs;
- La formation des jeunes à des métiers dans des écoles professionnelles ;
- Le ramassage et le chargement du coton par des personnes autres que les producteurs afin d'alléger leur travail;
- L'augmentation du prix du coton et le paiement au plus tard 2 semaines après le ramassage;
- La formation des producteurs pour participer au contrôle de qualité du coton afin d'éliminer le déclassement abusif en 2ème choix.

Malgré ces difficultés, les producteurs reconnaissent que, dans l'ensemble, la culture du coton les a enrichi et cela s'est traduit par :

- L'augmentation de la production du maïs grâce aux engrais avec pour conséquence une plus grande sécurité alimentaire des familles;
- L'amélioration des conditions de vie des familles (construction de maisons en tôles, achat de médicaments, achat d'habillements);
- L'acquisition de matériel roulant (camions, motos, vélos);
- L'allègement des tâches familiales des femmes (charrettes pour puiser l'eau et chercher le bois, moulin pour écraser le mil, charrues pour cultiver);
- L'augmentation des revenus des ménages ;
- La promotion des femmes (prise de parole en public, éveil des femmes) due aux formations et aux rencontres;
- L'acquisition de nouvelles connaissances par les hommes à travers les formations;
- La réduction de l'exode des jeunes vers le Bénin ;
- L'acquisition des équipements agricoles (charrue asine et bovine, charrettes etc.);
- L'achat d'animaux ;
- La contribution à la construction d'infrastructures communautaires (dispensaire, collège, salle de réunion, route);
- L'augmentation du nombre d'enfants scolarisés (les parents disposent de moyens pour payer la scolarité).

### 3. Savoirs locaux, techniques améliorées et gestion des ressources naturelles

En matière de savoirs locaux liés à la restauration des ressources naturelles, les échanges n'ont pas permis l'identification de technique purement traditionnelle.

Toutes les techniques utilisées par les producteurs pour lutter aussi bien contre l'érosion hydrique et éolienne que pour fertiliser les terres ont été vulgarisées par les agents d'encadrement<sup>6</sup>. Quand aux moyens de conservation des récoltes et de lutte contre les parasites et ravageurs, plusieurs recettes ont été évoquées7. Il semble toutefois s'agir de recettes courantes de moindre valeur, les plus efficaces étant sécrètes et transmises de père en fils. Ces recettes efficaces ne peuvent être divulguées que suite à de sérieuses négociations auprès des détenteurs et devraient faire l'objet d'une étude spécifique.

-

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Pour plus de détail, voir le rapport complet du travail dans les villages disponible sur le site du RIBios www.ribios.ch.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Pour plus de détail, voir le rapport

#### 4. Problématique des OGM

Concernant les OGM, il apparaît que très peu de producteurs sont informés de l'existence de ces semences et ignorent donc toute la problématique qui entoure cette question.

Ils souhaitent avoir les informations suivantes par l'intermédiaire des services de l'agriculture:

- Des informations détaillées sur la nature des OGM
- L'impact sur la santé de l'Homme
- L'impact sur le sol
- L'impact sur les animaux
- Les lieux et conditions d'approvisionnement en semences
- Le coût des semences
- Ces semences pourront- elles être produites par les producteurs ?
- Comment conserver les semences des OGM et la production ?
- Peut-on utiliser les mêmes semences durant au moins trois ans ?
- Le degré d'adaptation des semences OGM à leurs sols
- La durée du cycle de production
- La quantité de semences nécessaire pour produire
- Ces semences nécessitent- elles l'utilisation de fertilisants ?
- Quels sont les types de fertilisants à utiliser ?
- Les charges/ha
- Les efforts à fournir en termes de travail pour produire
- Le prix de vente au Kg
- Le rendement à l'ha
- L'écoulement de la production sera-t-il facile ?
- Où écouler ? Qui va acheter ?
- Est-ce que les animaux ont des OGM ?
- Comment cultiver ces semences ?
- La période de semis et de récolte
- Le degré de résistance à la sécheresse
- Qui va assurer l'encadrement des producteurs ?

## 4.3. IDENTIFICATION DES TEMOINS-EXPERTS PROVENANT DE LA RECHERCHE, D'ONG ET D'OP

Outre les 16 témoins-experts producteurs qui ont abordé l'ensemble des thématiques de l'ECID (voir ci-dessous), 14 témoins-experts provenant de la recherche, d'ONG et d'Organisations paysannes ont été sélectionnés pour leurs compétences en fonction des sujets à traiter et afin de présenter une diversité de point de vues. Ils venaient à la fois du Burkina Faso et d'autres pays de la sous-région (Mali, Bénin, Côte d'Ivoire).

#### 4.3.1. Thématiques

Les thématiques traitées durant l'ECID ont été définies lors de l'atelier préparatoire de mars 2007. Il s'agit de :

- 1. Etat des lieux concernant les potentialités, les contraintes et les méthodes de gestion des ressources naturelles de la région de l'Est du Burkina
  - a) Faune (y compris poissons)
  - b) Flore
  - c) Sols
- 2. Impacts de la culture du coton
  - a) Culture cotonnière et évolution de la biodiversité
  - b) Gestion intégrée de la fertilité des sols dans les systèmes de culture cotonnière
  - c) Schéma d'aménagement du territoire et gestion des ressources naturelles
  - d) Utilisation des pesticides et des engrais chimiques dans la culture du coton
  - e) La culture du coton est-elle source de richesse ou de pauvreté
  - f) Alternatives à la culture du coton
- 3. Savoirs locaux, techniques améliorées et gestion des ressources naturelles
  - a) Lutte contre l'érosion (hydrique et éolienne) et de restauration des sols
  - b) Enrichissement des sols (engrais organiques, rotation, jachère, techniques culturales)
  - c) Lutte contre les ravageurs (insectes, mammifères domestiques ou sauvages..) à travers la prévention ou le traitement
- 4. Problématique des OGM
  - a) Qu'est-ce qu'un OGM?
  - b) Culture du coton Bt : intérêt et influence sur l'environnement et la santé
  - c) Impacts socio-économiques des OGM

#### 4.3.2. Critères de sélection

La sélection des 14 témoins-experts de la recherche, ONG et OP a été effectuée par la Commission restreinte de travail (CRT) en fonction d'un certains nombres de critères :

- Correspondance avec les thématiques identifiées lors de l'atelier préparatoire.
- Equilibre dans l'importance accordée aux différentes thématiques (Etat des lieux, impact de la culture cotonnière, savoirs locaux et techniques améliorées, OGM).
- Diversité des points de vue.
- Diversité des provenances institutionnelles (recherche, ONG, OP) et géographiques (Burkina Faso et pays voisins).

# 4.3.3. Liste des témoins-experts provenant de la recherche, d'ONG et d'Organisations Paysannes

Sur proposition de la Commission Restreinte de Travail (CRT), la liste des témoinsexperts et leurs termes de référence ont été validés par la Comité de Pilotage de l'ECID, de même que par le Comité d'Observateurs.

La liste de ces TE et leurs thématiques étaient les suivantes<sup>8</sup> :

	NOM et PRENOMS	STRUCTURE	THEME
1	Adjima THIOMBIANO	Université de Ouagadougou	Panorama général de l'évolution des ressources naturelles dans la région de l'est
2	Abdourahamane SENGHOR	Université de Ouagadougou (CEPAPE)	Etat des lieux des espaces de dialogue sur la gestion des ressources naturelles
3	André Jean De Dieu ILBOUDO	Union Mondiale pour la Nature (IUCN)	Impacts des aires protégées et la culture du coton
4	Adama TOE	Institut de Recherche en Sciences de la Santé, Bobo- Dioulasso	Impacts sur la santé de l'utilisation des pesticides dans la culture cotonnière
5	Lyegoly TEMBELY	Assemblée Régionale de Sikasso (Mali)	Alternatives à la culture dans la région de Sikasso
6		SOCOMA	Les impacts de la culture du coton dans la région de l'Est

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Le descriptif détaillé des thématiques à traiter figure en Annexe 10.

\_

7	Elysée OUEDRAOGO	Centre Ecologique Albert Schweitzer (CEAS)	Impacts des méthodes culturales et pastorales sur la fertilité des sols
8	Sié KAMBOU	Centre National des Semences Forestières (CNSF)	Techniques améliorées en restauration du couvert végétal
9	Abdouramane SANGARE	Programme Biotechnologie et Biosécurité du CORAF/WECARD, Côte d'Ivoire	Qu'est-ce qu'un OGM ?
10	Moussa SAVADOGO	Agence Nationale de Biosécurité (ANB)	Cadre réglementaire relatif à la biosécurité
11	Alassane SERE	Burkina Biotech Association (BBA)	Enjeux et conséquences de l'adoption du coton Bt en Afrique de l'Ouest.
12	Ouola TRAORE et Gaspard VOGNAN	Programme coton, Institut de l'Environnement et de la Rrecherche Agricole (INERA), Bobo- Dioulasso	Aspects sanitaires, environnementaux et socio- économiques des essais de coton Bt au Burkina Faso
13	Ousséini OUEDRAOGO	Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles d'Afrique de l'Ouest (ROPPA)	Enjeux et conséquences de l'adoption du coton Bt en Afrique de l'Ouest.
14	Bali NEBIE	Coalition de Veille face aux OGM (CV-OGM)	OGM et essais de coton Bt effectués au Burkina Faso

A l'exception de la SOCOMA et de l'INERA, l'ensemble des témoins-experts invités ont pu participer à l'ECID. La situation en ce qui concerne ces deux institutions nécessite toutefois quelques éclaircissements. Dès les toutes premières rencontres préparatoires de l'ECID, l'INERA avait été conviée à faire partie du Comité de Pilotage, mais avait préféré décliner l'offre tout en confirmant son accord pour participer à l'ECID en tant que témoin-expert. Deux témoins-experts du programme coton devaient ainsi participer aux débats, mais suite à différents contretemps – notamment une grève générale qui a affecté le fonctionnement normal de l'INERA durant les jours précédent l'ECID – ces derniers n'ont pas reçu à temps leur ordre de mission – qui avait bien été signé - pour se rendre à Fada. Cette absence tient donc exclusivement du concours de circonstances défavorables.

En ce qui concerne la SOCOMA, la situation était un peu différente. Conviée à participer à l'atelier préparatoire de l'ECID, la SOCOMA avait décliné l'invitation au motif que la thématique prévue pour l'ECID n'était pas pertinente selon elle. Le Comité de Pilotage a par la suite effectué diverses tentatives de convaincre la

SOCOMA de participer à l'ECID en tant que témoin-expert, mais elle est finalement restée sur ses positions. Cette absence a été vivement regrettée par le Comité de Pilotage, mais en toute bonne conscience, il a estimé que tous les efforts d'inclusion possibles avaient été entrepris auprès de la SOCOMA. Il convient également de noter que les enjeux entourant la question du coton au Burkina Faso sont très importants et que la crise que traverse actuellement la filière rend peut-être trop risqué ou hasardeux un débat ouvert avec les producteurs à la base. Enfin, l'ECID lui-même n'étant que le début d'un processus d'ouverture du dialogue sur ces thématiques, les efforts d'inclusions vont se poursuivre durant les phases de restitutions et de mise en œuvre des recommandations de l'ECID.

# 4.3.4. Termes de référence des témoins-experts (recherche, ONG, OP et producteurs)

Chaque témoins-expert avait 20 minutes pour présenter son sujet. 20 minutes supplémentaires étaient consacrées aux questions des productrices/teurs. Les présentations devaient se faire dans un langage clair et non technique, accessible à tous les types de producteurs. Si des termes techniques étaient indispensables, ils devaient être systématiquement définis.

L'exposé devait être structuré de manière à rester le plus concret possible, notamment à travers des exemples pour illustrer le propos. L'utilisation d'un support visuel (p.ex. diapositives, PowerPoint, dessins sur papier kraft, etc.) était grandement encouragé. Chaque témoin-expert était libre de choisir le support de présentation qui lui convenait le mieux.

La thématique traitée par chaque témoin-expert était définie précisément dans les termes de références. Les témoins-experts devaient en outre fournir à la CRT le plan détaillé de leur présentation au plus tard 2 semaines avant le début de l'ECID.

Tout comme pour les témoins-experts producteurs, il était demandé aux les témoins-experts provenant de la recherche, d'ONG et d'Organisations Paysannes d'être présents si possible durant tout l'ECID et en tous cas durant la journée de travaux en commission.

## 4.4. SELECTION DU PANEL DE PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS

#### 4.4.1. Critères de sélection

Le panel de 30 productrices/teurs provenant de toutes les provinces de la région a été sélectionné en fonction de critères précis :

#### 1. Le genre

• 35 % de femmes, soit 11 femmes

• 65 % d'hommes, soit 19 hommes

#### 2. Catégories socio-professionnelles

Sur la base de leur importance relative dans la région de l'Est, différentes catégories socio-professionnelles étaient représentées dans les proportions suivantes :

Catégorie socio-professionnelle	%	Nb de personnes et genre
Gros producteurs de coton (+ 10 ha)	env. 6,6%	2 personnes dont 0 femmes.
Moyens producteurs de coton (entre 4 et 10 ha)	env. 10%	3 personnes dont 0 femmes
Petits producteurs de coton (moins de 4 ha)	env. 16,6%	5 personnes dont 4 femmes
Maraîchers	env. 23.3%	7 personnes dont 3 femmes
Eleveur	env. 20%,	6 personnes dont 2 femmes
Pêcheurs	env. 13.3%	4 personnes dont 2 femmes
Apiculteurs	env. 10%	3 personne dont 0 femme
TOTAL		30 personnes dont 11 femmes

#### 3. Provenance géographique

Toutes les 5 provinces de la région de l'Est étaient représentées avec un/une productrice/teur par commune, sauf pour les trois plus grandes communes (Bilanga, Diabo et Botou) qui ont envoyé chacune 2 personnes. Dans chaque commune, un village a été choisi parmi ceux n'ayant pas effectué de travail préparatoire pour l'envoi des témoins-experts producteurs. Un panachage a été effectué de manière aléatoire entre des villages d'importance démographique variable.

#### 4. Critères de sélection additionnels

Les critères de sélection additionnels suivant ont été pris en considération :

- la disponibilité pour l'ensemble des 6 journées que vont durer le pré-ECID et l'ECID;
- la disponibilité pour restituer les résultats de l'ECID une fois de retour dans le village;
- (une capacité minimale de s'exprimer en public devant d'autres productrices/teurs).

#### 4.4.2. Déroulement de la sélection

En s'inspirant - et adaptant - le travail effectué pour l'ECID de Sikasso au Mali, la sélection a été effectuée en 2 étapes :

A) la présélection de 300 productrices/teurs

B) la sélection définitive et globale du Panel de 30 productrices/teurs par la CRT et le CdP

# A) La présélection

L'objectif de la présélection était de proposer pour la sélection définitive un nombre substantiel de productrices/teurs (300 personnes). Ceci a permis :

- d'assurer l'applicabilité stricte des critères de sélection définis ainsi que l'équilibre global du Panel;
- d'introduire un choix au hasard au moment de la sélection. Cet élément aléatoire a permis de limiter les jeux d'influence ainsi que la reproduction des pouvoirs traditionnels qui sont susceptibles d'influencer les choix au niveau de la présélection.

La présélection a été effectuée conjointement par les agents techniques déjà impliqués dans le choix des villages pour les témoins-experts producteurs ainsi que par les autorités du village.

Dans chaque commune, le choix du village ainsi que celui de la catégorie socioprofessionnelle qui y a été sélectionnée a été effectué par la CRT en correspondance avec les critères définis ci-dessus et afin d'obtenir la composition finale du Panel telle que prévue initialement.

Dans chaque village, 10 personnes ont été présélectionnées. Elles appartenaient toutes à une même catégorie socio-professionnelle. Ceci a permis d'obtenir non seulement les leaders de cette catégorie, mais également des personnes sans rôle spécifique. Des informations précises sur chaque personne présélectionnée ont été recueillies.

#### B) La sélection

Une fois la présélection terminée, une réunion de sélection et validation a été organisée. Elle a eu lieu au niveau de la CRT. Cette sélection/validation avait pour objectif de fournir un Panel final correspondant parfaitement aux critères de sélection. La CRT ne connaissant pas personnellement les productrices/teurs présélectionnés, la sélection s'est faite de manière « anonyme » et a permis ainsi de garantir ultérieurement l'absence de biais et/ou de jeux d'influence.

#### La sélection du panel de productrices/teurs

#### La région de l'Est du Burkina Faso compte 27 communes

#### Détermination des catégories socio-professionnelles

Dans chacune des 27 communes de la région, une catégorie socioprofessionnelle particulièrement bien représentée a été identifiée par la CRT. Les pourcentages déterminés dans les critères de sélection ont été appliqués, soit p.ex. 20% d'éleveurs, donc 6 communes.

#### Identification du village

La CRT et les agents d'encadrements ont identifié un village par commune. Pour les 3 plus grandes communes (Bilanga, Diabo et Botou), 2 villages ont été identifiés

#### Critères:

- villages n'ayant pas été sélectionné pour envoyer un témoin-expert producteur à l'ECID
- panachage en fonction de l'importance démographique
- correspondance du village avec la catégorie socioprofessionnelle déterminée pour la commune

#### Présélection

Chaque village identifié a présélectionné 10 personnes correspondant à la catégorie socio-professionnelle de la commune (le nombre de femmes était prédéfini).

La présélection a été effectuée conjointement par les agents techniques et les autorités du village.

Avec 10 personnes présélectionnées par village, 300 personnes ont donc été présélectionnées

#### Sélection

La CRT a sélectionné une personne par village, soit un total de 30 personnes qui ont constitué le panel définitif de l'ECID. Ce panel correspond précisément à la composition définie initialement.

27 communes

Una catégorie socioprofessionnelle pour chaque commune

1 village par commune (excepté les 3 plus grandes communes : 2 villages) = 30 villages

10 personnes par village = **300 personnes** 

> La CRT sélectionne 1 personne par village = **30**

### 4.5. DEFINITION DU DEROULEMENT DE L'ECID

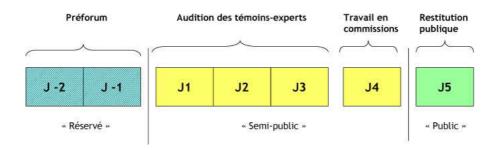
Un important travail de réflexion et discussion a eu lieu afin de définir tous les contours du déroulement de l'ECID (voir ci-dessous : « 5. Déroulement de l'ECID »).

# 4.6. MISE EN PLACE DES MODALITES DE MODERATION ET DE TRADUCTION

Une équipe de neuf modérateurs/traducteurs a été mise en place. Sept parmi ces modérateurs ont été chargés de suivre chacun une des sept commissions du panel (un modérateur par commission). Les autres modérateurs se sont chargés de gérer les temps de paroles et les débats et enfin, d'assurer la traduction en trois langues : français, gulmancema et mooré afin que tous les producteurs puissent suivre l'ensemble des débats.

# V. DEROULEMENT DE L'ECID

L'Espace Citoyen d'Information et de Dialogue (ECID) du Gulmu s'est déroulé sur 5 jours, du jeudi 15 mai au lundi 19 mai 2008 au Centre Mariam Juali à Fada N'Gourma. L'ECID proprement dit a été précédé d'un pré-ECID les mardi 13 et mercredi 14 mai 2008.



### 5.1. LE PRE-ECID

Les deux jours de pré-ECID ont constitué une étape indispensable avant le début des travaux. Ils ont en particulier permis :

- de mettre à leur aise les productrices et producteurs et d'assurer ainsi leur participation active à l'ECID ;
- d'appuyer les témoins-experts producteurs dans la préparation de leur présentation;
- de présenter dans le détail au panel de 30 productrices/teurs la méthodologie et le déroulement de l'ECID;
- d'organiser le panel en 7 commissions.



Questions de productrices durant le pré-ECID

# 5.1.1. Appui aux témoins-experts producteurs

Les travaux se sont déroulés de la manière suivante :

- Présentation des participants ;
- Rappel des objectifs et résultats attendus de L'ECID ;
- Présentation des termes de références ;
- Constitution des équipes de travail ;
- Appui à la préparation des présentations des témoins-experts producteurs

Neuf (09) équipes de 2 personnes ont été constituées. Dans l'option initiale, les deux personnes devaient être du même groupe socio-professionnel. Mais par manque de représentants dans des domaines comme l'apiculture et la pêche, la deuxième personne n'était pas forcement du même groupe socio-professionnel. Dans chaque équipe cependant, une personne au moins était du domaine d'activités concerné par la thématique à aborder.

Chaque équipe a travaillé sur une des thématiques de l'ECID et a dégagé une synthèse sur son thème à partir des résultats des travaux faits dans les 16 villages (cf. Annexe 9 : Groupe de travail des témoins-experts producteurs).

Un facilitateur a été affecté à chaque groupe pour l'appuyer dans la préparation des synthèses. Le facilitateur devait veiller à ne pas influencer les producteurs dans le choix des informations à retenir pour la synthèse. L'initiative a été laissée aux producteurs et les appuis du facilitateurs ont été fournis en fonction des besoins et des souhaits des témoins-experts producteurs.

Chaque facilitateur a aidé son groupe à préparer un support visuel (transcription sur le papier kraft)



Témoins-experts producteurs préparant leurs présentations

La synthèse faite par chaque équipe a été présentée aux autres témoins-experts afin de recueillir leurs propositions d'amendement. Cette séquence a permis à chaque équipe de s'exercer à exposer sa thématique et de recevoir les observations/amendements des autres témoins-experts producteurs et des facilitateurs, surtout par rapport à la conduite de l'exposé et à la cohérence des informations.



Exercice de présenattion d'un témoin-expert producteur

# 5.1.2. Préparation du panel de producteurs

Cette préparation a suivi le cheminement suivant :

- Présentation des participants ;
- Présentation du contexte, des objectifs et résultats attendus de L'ECID ;
- Présentation des termes de références notamment ce qui était attendu du panel
   et de la méthodologie de conduite des travaux de l'ECID;
- Constitution des commissions.

Sept (07) commissions ont été mises en place (cf. Annexe 7 : composition du panel de productrices/teurs). Un facilitateur a été affecté à chaque commission pour l'appuyer dans la prise de notes, le recueil des questions, des points d'intérêts, etc. tout au long de l'ECID.

# 5.2. L'ECID

L'ECID proprement dit s'est déroulé du jeudi 15 au lundi 19 mai 2008. La cérémonie d'ouverture a eu lieu le 15 mai au matin et a été présidée par le Secrétaire Général de la Région de l'Est représentant le Gouverneur. Il avait à ses côtés le Président du Conseil Régional et le Maire de Fada N'gourma.



Cérémonie d'ouverture de l'ECID

Les travaux proprement dits se sont déroulés en trois grandes étapes:

- l'audition des témoins-experts;
- les travaux en commissions ;
- la restitution publique suivie de la cérémonie de clôture.

# 5.2.1. L'Audition des témoins- experts

Les trois premiers jours du forum (15, 16 et 17 mai) ont été consacrés à l'audition des témoins experts. Les 7 commissions du panel de productrices/teurs ont auditionné en plénière les 30 témoins-experts comprenant des chercheurs, des responsables d'ONG ou d'Organisations paysannes, ainsi que d'autres productrices/teurs de la région. Les thématiques de l'ECID ont été abordées dans l'ordre suivant :

- Etat des lieux ;
- Impacts de la culture du coton ;
- Savoirs locaux, techniques améliorées et alternatives à la culture du coton;
- Problématique des OGM.

Dans un souci de bien équilibrer les prises de paroles, un temps maximum de 40 minutes a été accordé à chaque témoins-expert pour présenter sa communication et répondre aux questions du panel de producteurs et productrices, seuls habilités à intervenir et à poser des questions.

Toutefois, au vu du caractère informatif de l'ECID, une dérogation a été faite à cette règle pour permettre aux témoins-experts producteurs de poser des questions aux témoins-experts de la recherche, ONG et OP après celles du panel. Enfin, à l'issue des présentations et des discussions sur les OGM qui bouclaient l'audition des témoins-experts, la parole a également été donnée aux témoins-experts de la recherche, des ONG et OP ainsi qu'aux observateurs qui souhaitaient fournir des informations susceptibles d'élucider les préoccupations soulevées par les producteurs pendant les trois jours d'audition. Chaque personne avait droit à une seule brève intervention.

Toutes les communications présentées, les questions et réponses données ont été traduites en deux des trois langues suivantes : gulmancema, mooré et français.

A la fin de chaque journée, le comité d'observateurs, des représentants de la commission restreinte de travail (deux personnes) et du comité de pilotage ont fait le point avec les modérateurs principaux. Pendant ce temps, les autres facilitateurs ont fait le point de la journée avec leur commission à partir des notes prises afin d'identifier les éventuels points nécessitant des éclaircissements et qui pourraient faire l'objet d'une réaudition lors des travaux en commissions. Ensuite, les membres du comité d'observateurs se retiraient afin de laisser la place aux facilitateurs pour un échange sur la conduite méthodologique et convenir des ajustements utiles.

# 5.2.2. Les travaux en commissions du panel de producteurs

Les travaux en Commissions sont intervenus le quatrième jour. Chaque commission a travaillé séparément afin de formuler ses recommandations et résolutions. Au besoin, certains témoins-experts ont été réauditionnés pour approfondir et éclaircir les informations reçues en plénière les jours précédents. Le travail s'est déroulé autour des axes de réflexion suivants :

- Le récapitulatif des principales informations retenues à partir des communications des témoins-experts;
- L'identification des implications que ces informations sont susceptibles d'avoir sur l'activité des membres de la commission;
- L'identification des activités que les membres de la commission comptent mener de retour chez eux (activités de l'après-ECID);
- L'évaluation /appréciation de l'ECID par les membres de la commission ;
- La formulation de résolutions et recommandations.

Au cours de ce travail, les producteurs n'ont pas été amenés à réauditioner beaucoup de témoins-experts de la recherche, ONG et OP et ce pour les raisons suivantes :

Beaucoup d'échanges informels ont eu lieu entre les membres du panel et l'ensemble des témoins-experts au cours des trois jours de présentation des communications. Ceci a permis aux membres du panel de recueillir de nombreuses informations complémentaires avant les travaux en commissions.

Certains témoins-experts dont les communications ont beaucoup intéressé les producteurs étaient déjà rentrés (Adjima THIOMBIANO, Adama TOE, Elysée OUEDRAOGO, Ousséini OUEDRAOGO).

Toutefois certains témoins-experts de la recherche, ONG et OP comme celui de l'ANB et de CV/OGM sont passés dans chaque commission avant leur départ pour fournir des clarifications à ceux qui le souhaitaient.

Les témoins-experts producteurs qui ont présenté l'état des lieux, les impacts du coton et les alternatives paysannes au coton, ont été sollicités dans les commissions coton, maraîchage et apiculture.

Les modérateurs principaux ont accompagné les travaux des commissions en leur rendant visite régulièrement pour apporter les éclaircissements nécessaires.

A la fin des travaux, chaque commission a présenté ses résultats aux autres membres du panel dont les réactions ont surtout permis de préciser les idées. Les résolutions et recommandations formulées à l'intention des autorités compétentes ont été traduites du gulmancema au français et vice-versa pour permettre aux représentants des commissions de bien préparer la restitution. Pour les deux commissions dont aucun membre n'était alphabétisé, deux témoins-experts producteurs ont été sollicités pour restituer leurs résolutions et recommandations. Enfin, les témoins-experts producteurs ont aussi effectué une évaluation de l'ECID en présence du panel de producteurs (cf. Annexe 13).

# 5.2.3. La Restitution publique des résultats de l'ECID

La restitution des résultats de l'ECID a eu lieu le lundi 19 mai 2008 soit le cinquième jour en présence des autorités politiques, administratives et coutumières. Les 7 commissions du panel de productrices/teurs ont présenté leurs recommandations et résolution à une centaine de personnes parmi lesquelles les autorités de la région de l'Est, des régions invitées, des journalistes, des programmes, des ONG, des bailleurs de fonds et des responsables de groupement de producteurs. Cette restitution a été précédée par une présentation de la méthodologie de préparation et organisation de l'ECID. C'est à l'issue de ces présentations qu'est intervenue la cérémonie de clôture de l'ECID.

# VI. SYNTHESE DES PRESENTATIONS ET DES ECHANGES

### 6.1. ETAT DES LIEUX

# 6.1.1. Synthèse des présentations sur l'Etat des lieux

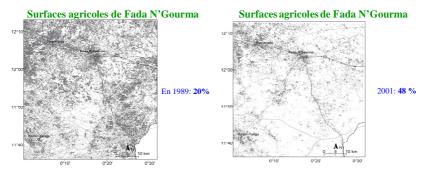
#### Communication 1:

« Dynamique des ressources naturelles à l'Est avec la culture cotonnière »,

Par Pr. Adjima THIOMBIANO, Université de Ouagadougou

Le conférencier s'est penché sur les ressources naturelles et la biodiversité au Burkina Faso tout en faisant ressortir la situation actuelle et l'évolution des ressources naturelles à l'est en lien avec la culture du coton.

Il a relevé l'état de dégradation accélérée des ressources naturelles en l'illustrant avec des photographies aériennes. Les surfaces boisées sont passées de 65% du territoire en 1980 à 51% en 2001. Les surfaces agricoles autour de Fada qui ne représentaient que 20% en 1989 ont atteint 48% en 2001.



Cette situation est due à une surexploitation des ressources (pression sur les terres, la faune, les berges, les arbres etc.), les pratiques nocives (feux de brousse) et la culture cotonnière (pesticides, augmentation des superficies cultivées).

La culture du coton, en raison des superficies défrichées et de l'utilisation des pesticides, contribue à la destruction des habitats et à la pollution de toute la chaîne alimentaire. Elle participe à la réduction de la biodiversité et provoque des problèmes de santé chez l'homme.

La pratique actuelle de la culture du coton est incompatible avec la conservation de la biodiversité.

Le droit à un environnement sain étant reconnu par la constitution à son article 29, la défense et la protection de l'environnement doit être un devoir de tous.

#### Communication 2:

« Etat des lieux des ressources naturelles » Par MM. SANGLI Alassane et NABA Télidjiéba Témoins experts producteurs, Villages de Kompienga et Djora

L'état actuel des ressources se caractérise par une diminution des arbres, des herbes du point de vue de la diversité et du nombre, une disparition du miel sauvage, des grands animaux sauvages et de certaines espèces de poissons. Seuls les éléphants ont augmenté et causent des dégâts aux hommes.

Les sols se sont appauvris et asséchés avec une augmentation des ravins et glacis et un ensablement des cours d'eau.

Les causes étant l'insuffisance de pluie, l'augmentation de la population, l'augmentation du cheptel, la coupe abusive du bois, les feux de brousse et la culture du coton (pesticides, engrais chimiques).

Les conséquences sont l'insuffisance de terres cultivables et de nourriture pour les familles, l'accès difficile aux plantes médicinales, l'augmentation de la pauvreté et des migrations vers d'autres régions et pays.

Les solutions mises en oeuvre pour résoudre ces contraintes sont les cordons pierreux, la fumure organique, la plantation d'arbres, les bandes enherbées, la lutte contre les feux de brousse et la coupe abusive du bois etc. Cependant, les moyens de mise en œuvre de ces solutions manquent.

Des appuis en formations, en matériel et en infrastructures sont alors sollicités pour faciliter le travail de protection et de restauration de ces ressources naturelles.

#### Communication 3:

« La gouvernance de l'environnement et des ressources naturelles : stratégies d'une meilleure participation des organisations de la société civile »

Par Dr Abdoulaye SENGHOR, Université de Ouagadougou

Après avoir indiqué que les principaux acteurs de la gouvernance de l'environnement sont l'Etat, le secteur privé et la société civile, le conférencier a développé les grands points suivants:

Les sources du droit et de la politique de l'environnement

Au niveau des sources internationales, il existe les instruments non conventionnels comme les recommandations, les directives et les programmes d'action. Au niveau des instruments conventionnels on peut citer la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, etc.

Quant aux sources internes, elles regroupent : les sources globales (la constitution burkinabé, le code de l'environnement, etc.), les sources législatives sectorielles (la loi portant sur le code forestier, la loi d'orientation relative au pastoralisme, la loi sur le régime de biosécurité au Burkina Faso et sur les semences végétales, etc.) et les sources réglementaires (les décrets, les arrêtés, les décisions etc.)

- Les principes fondamentaux de la gouvernance de l'environnement
  - Le principe du développement durable
  - Le principe du pollueur-payeur
  - Le principe de prévention : l'évaluation des risques environnementaux
  - Le principe de précaution : l'anticipation des risques environnementaux
  - Le principe de participation et d'information
- Les modalités de participation des OSC à la gouvernance de l'environnement
  - Le droit de participation aux processus de prise de décision
  - Le droit d'entreprendre des pétitions pour la défense de l'environnement
  - Le droit de participation à l'étude d'impact environnemental
  - Le droit de participation à la gestion des ressources naturelles
  - Le droit de participation à la mise en œuvre des projets et programmes de développement
  - Le droit de recours en matière environnementale
- Les méthodes économiques d'évaluation des ressources de l'environnement
  - La méthode basée sur l'évaluation des dommages
  - La méthode basée sur les marchés hypothétiques
  - La méthode basée sur les marchés implicites
- Les instruments économiques de gestion des ressources de l'environnement
  - La réglementation comme instrument régalien
  - La taxation comme instrument d'application du principe pollueurpayeur
  - Le marché des droits à polluer ou permis de pollution négociables

En guise de conclusion, il a noté que chaque OSC peut mettre en œuvre celles de ces modalités qu'elle estime les plus appropriées en fonction de sa zone d'intervention, de ses thèmes de prédilection ou encore de l'ensemble des ressources humaines et matérielles dont elle dispose.

# 6.1.2. Synthèse des échanges sur l'Etat des lieux

Les témoins experts producteurs et les experts scientifiques, ainsi que les participants paysans se sont accordés sur l'état actuel des ressources naturelles et leurs causes. Certains éléments de présentation des témoins scientifiques n'ont fait que compléter ou confirmer les constats des témoins experts producteurs. Les participants ont reconnu leurs responsabilités dans les évolutions négatives constatées et relevé le rôle que l'Etat doit jouer dans l'accompagnement des initiatives locales de gestion de l'espace agricole et pastoral.

Les préoccupations du panel ont porté sur les éléments suivants :

- Pourquoi l'Etat a t-il permis l'introduction du coton alors qu'il a un impact négatif sur l'environnement ?
- Comment minimiser les impacts négatifs de la culture du coton sur les autres activités de production ?
- Comment résoudre le problème de l'insécurité foncière en tant que frein à la restauration des ressources naturelles ?
- Quelles sont les alternatives possibles au coton pour avoir de l'argent ?
- L'Etat peut-il accepter que les producteurs abandonnent la culture du coton après tous les moyens investis ?
- Comment gérer l'espace pour que toutes les activités de production puissent continuer à se pratiquer ?
- Comment gérer les ressources naturelles pour que les générations futures puissent également en disposer ?
- Pourquoi les populations locales ne sont pas impliquées dans la manière de gérer leurs ressources ?
- Comment amener les autorités communales à appliquer les lois favorisant une bonne gestion des ressources naturelles ?
- Qui répare les dégâts comme les mortalités d'animaux causées par l'utilisation des pesticides ?
- Comment accéder aux intrants destinés au maraîchage et aux espèces locales adaptées aux plantations ?
- Comment résoudre le problème des dégâts causés par les éléphants ?

Les éléments de réponse suivants ont été donnés aux préoccupations du panel

- Il a été suggéré aux producteurs de s'approcher des services compétents pour l'accès aux intrants maraîchers de qualité et aux espèces locales adaptées aux plantations.
- Pour les alternatives au coton, il revient aux producteurs de faire un choix en s'inspirant des techniques écologiques que nos grands parents utilisaient pour se nourrir.
- L'Etat pourra envisager des mesures de dédommagement conséquent au profit des victimes de dégâts causés par les éléphants.
- Quant à l'insuffisance de l'espace de production, la solution reste l'adoption de techniques de production à même de préserver les ressources naturelles car même en cédant toutes les réserves le problème se poserait d'ici 5 ans. L'Etat doit également appliquer les lois sur la réforme agraire et foncière et sensibiliser les propriétaires terriens afin de parer à l'insécurité foncière.
- Pour tous les dégâts causés par les pesticides, le responsable doit payer en vertu du principe du pollueur-payeur. Il y a également l'impôt écologique et la taxe de pollution mais les décrets d'application manquent.
- Toutes les vieilles zones cotonnières connaissent les mêmes difficultés (Cameroun, Sénégal, Mali etc.). D'ici 10 ans, il serait donc impossible de produire du coton dans certaines zones de l'Est si rien n'est fait pour changer le système de production. Le lancement de la culture du coton étant antérieur à la révision du code de l'environnement, la loi prévoyant l'application du principe de précaution n'était pas encore en vigueur.

### 6.2. IMPACTS DE LA CULTURE DU COTON

## 6.2.1. Synthèse des présentations sur les impacts du coton

#### Communication 1:

« Impacts de la production du coton par les témoins experts producteurs »

LOMPO K. Etienne et OUEDRAOGO Jérémie, Villages de Logobou et Bouotou

La production du coton a contribué à améliorer nos conditions de vie : augmentation de la production de maïs grâce aux engrais, acquisition d'équipement agricole ayant permis d'alléger les tâches agricoles et familiales, accès à la liquidité pour les besoins de nos familles surtout la scolarisation des enfants et les frais de santé.

Malgré cela, nous avons constaté que les engrais chimiques dessèchent nos sols. Les pesticides tuent nos animaux et détériorent dangereusement notre santé. Des conflits naissent dans les familles à cause du manque de terres et des difficultés de remboursement des crédits.

#### Communication 2:

« Impacts de la culture du coton sur les aires protégées » Par M. André Jean de Dieu ILBOUDO, Union Mondiale pour la Nature

La politique de gestion durable des ressources naturelles dans la région de l'Est s'appuie sur les principaux textes et instruments de la politique nationale.

Le coton est produit dans la région de l'Est depuis les années 1920 mais s'est amplifiée dès 1989, avec la mise en place du Projet de Développement Rural Intégré.

Il est reproché à la production cotonnière l'absence d'une vision prenant en compte le souci de durabilité.

Ce qui a eu pour conséquences :

- la contamination de la faune par les pesticides du coton et la pollution des eaux et des sols par les pesticides : (lindane, le DDT (Dichloro Diphénil Trichoroéthane et ses dérivés (Ethane et Diochloroétane)), l'aldrine (et son métabolite la dieldrine), l'endolsulfan et l'heptaclore;
- la déstabilisation des systèmes traditionnels de gestion foncière ;
- des résultats mitigés dans le cadre de l'amélioration de l'indice de pauvreté par la production cotonnière.

Les principales pistes d'atténuation des effets de la production cotonnière sur les ressources naturelles proposées sont :

- l'élaboration concertée d'un schéma régional pour la culture du coton ;
- la transformation locale du coton et la mise en place d'une structure ou d'une centrale d'achat des produits transformés (voir même l'existence d'un système de péréquation des prix des produits transformés).

#### Communication 3:

« Impacts sur la santé de l'utilisation des pesticides dans la culture cotonnière »

Par Dr Adama M.TOE, Institut de Recherche en Sciences de la Santé

Les pesticides sont des poisons pour :

• L'utilisateur en milieu agricole et les professionnels ;

- Pour le consommateur lié à la présence des résidus toxiques dans les aliments ;
- Pour l'environnement (pollution et toxicologie).

Les voies d'intoxications sont :

- Par la bouche ;
- Par la peau ;
- Par la respiration.

Les précautions à prendre pour réduire les risques sont :

- Agir avec prudence;
- Utiliser les moyens de protection recommandés (vêtements et équipements);
- Respecter les modes d'emploi indiqués sur les étiquettes.

Pour améliorer la gestion des pesticides, il faut :

- La réduction de la charge des pesticides ;
- L'utilisation de pesticides moins persistants ;
- La protection et l'enrichissement de la matière organique du sol ;
- La mise en œuvre de la réglementation ;
- Le développement des BPA;
- Le GIPD, pesticides naturels et production biologique ;
- Le développement de la toxicovigilance ;
- La formation, sensibilisation, information;
- La mise en œuvre effective des conventions ;
- Le développement de laboratoires de contrôle et d'analyse des pesticides.

#### Communication 4:

« Impacts de la culture du coton par les témoins experts producteurs maraîchers »

par LOMPO Panpani et MANO Marcelline Villages de Boudiéri et Kosougdou

Impacts positifs:

- La culture du coton a favorisé l'accès des maraîchers aux engrais chimiques.
- Les revenus du coton ont permis l'acquisition de matériel et d'équipement (motopompe, grillage) et la construction de magasins de conservation des productions.

#### Impacts négatifs:

- Avec l'avènement du coton, les appuis techniques et financiers sont dirigés plus vers les producteurs de cotons au détriment des maraîchers.
- L'utilisation des pesticides du coton pour traiter les produits maraîchers entraîne des maladies au niveau des consommateurs.
- Les produits maraîchers produits avec les engrais chimiques n'ont pas un bon goût et se conservent mal.
- Les engrais chimiques assèchent le sol.
- Le problème majeur des maraîchers reste l'écoulement de la production. Ils sont également confrontés au manque d'appuis techniques. La conservation de l'oignon, l'accès au crédit et à la terre (insécurité foncière) restent aussi les préoccupations des maraîchers.

#### Communication 5:

« Impacts de la culture du coton par les témoins experts producteurs de l'élevage »

Par LOMPO Yendié et BOURGOU Odile, Village de Tapoa Diajbabli et Mani

#### Impacts positifs

- Les revenus issus de la vente du coton permettent l'achat des animaux, d'aliments bétail et de médicaments pour l'embouche;
- Accès aux graines de coton pour l'alimentation des animaux en embouche.

#### Impacts négatifs:

- La culture du coton réduit les superficies des forêts, dégrade le sol et empêche l'herbe de pousser;
- L'utilisation des pesticides donne des maladies aux animaux à travers les aliments contaminés et peut même entraîner leur mort. Les conséquences en sont les naissances d'animaux malformés, la baisse de la production laitière, l'accès difficile aux pâturages, le faible coût de vente et les conflits entre agriculteurs et éleveurs;
- Nous sollicitons des appuis pour des zonages afin de séparer les zones de production du coton des zones de pâturages.

#### Communication 6:

« Impacts de la production du coton par les témoins experts producteurs de la pêche »

Par KABORE Philippe et KOIDIMA Yaya, Villages de Kompienbiga et Namouyouri

Les barrages se sont ensablés. Dans les petits plans d'eau, on observe souvent en saison de pluie la mort de poissons due aux pesticides. Tous ces facteurs ont contribué, avec la pression de la pêche, à la baisse de la production halieutique, la disparition de certaines espèces de poisson (faux capitaine, poisson enveloppe) et l'apparition de nouvelles espèces inconnues.

Ils ont fait remarquer qu'au-delà des impacts de la culture du coton, l'épanouissement socio-économique des pêcheurs de la Kompienga est entravé par une réglementation qui les rend très dépendant des mareyeurs agréés pour l'écoulement des produits de la pêche.

#### Communication 7:

« Impacts de la production du coton par les témoins experts producteurs apiculteurs » Par ONADJA Larbaba, COMBARY Yempabou, Villages de Nadiagou et Barpoa

#### Impacts positifs:

• L'argent issu du coton nous aide à acheter les ruches et le matériel apicole.

#### Impacts négatifs:

- L'installation des champs de coton entraîne la déforestation et la disparition des arbres mellifères;
- Les pesticides tuent les abeilles, celles qui ne sont pas mortes, sont affaiblies et ne peuvent plus fabriquer beaucoup de miel.

# 6.2.2. Synthèse des échanges sur les impacts du coton

De manière unanime, il ressort des échanges que la culture du coton telle que pratiquée est très néfaste pour l'environnement et la santé de l'homme malgré les revenus substantiels tirés par les producteurs. L'Est est une région à fort potentiel de ressources mais la pratique actuelle de la culture du coton est incompatible avec la conservation de la biodiversité.

Les préoccupations majeures des participants paysans ont porté sur :

- Les précautions à prendre pour réduire les risques de contamination sur l'environnement et l'homme;
- L'impact des engrais sur la production piscicole ;
- Les alternatives possibles aux pesticides chimiques ;
- Comment faire face au désengagement de l'état du secteur agricole dont les conséquences sont, pour certains secteurs comme le maraîchage, l'utilisation de produits de traitement inadaptés et très toxiques pour l'homme et l'environnement;
- Pourquoi malgré ses impacts négatifs, l'Etat continue t-il à encourager la culture du coton ?
- Comment préserver les espaces non encore défrichés de la culture cotonnière ?

Des réponses ont été apportées à toutes ces préoccupations notamment en suggérant l'utilisation des biopesticides et des pesticides non persistants en remplacement des pesticides chimiques à très haute rémanence.

La responsabilité des autorités publiques dans l'organisation du présent ECID est une des manifestations de la prise de conscience de l'Etat de la problématique de la conservation des ressources et de la culture du coton. Il revient donc aux producteurs d'analyser les informations reçues, de prendre les initiatives adéquates et de faire aux autorités compétentes des propositions en termes d'alternatives.

Pour réduire les risques liés à l'utilisation des pesticides, il faut agir avec prudence, utiliser les moyens de protection recommandés (vêtements et équipements), respecter les modes d'emploi indiqués sur les étiquettes. Ce qui implique la formation, la sensibilisation et l'information des utilisateurs.

Pour préserver les espaces non encore défrichés, le zonage et le respect des différentes zones à vocation peuvent être une solution.

# 6 3. SAVOIRS LOCAUX, AMELIORATION DES TECHNIQUES ET ALTERNATIVES A LA CULTURE DU COTON

# 6.3.1. Synthèse des présentations sur les alternatives à la culture du coton, les savoirs locaux et l'amélioration des techniques

#### Communication 1:

« Alternatives paysannes au coton par les témoins experts producteurs »

MM. OUOBA Souleymane et OUEDRAOGO Jérémie, Villages de Kougla et Bouotou

Le maïs peut remplacer le coton pour la création de revenus si on règle le problème de l'écoulement. La culture du sésame peut être rentable s'il y a un soutien politique pour bien organiser la filière et implanter des usines de transformation pour l'exportation et la consommation locale. L'igname, le manioc, la patate, le haricot, la culture maraîchère sont toutes des cultures rentables, le problème principal reste l'organisation de ces filières et l'écoulement de ces produits.

Le coton biologique peut être également une alternative au coton conventionnel, pour peu que les producteurs soient soutenus dans la production de la fumure organique et des biopesticides.

#### Nous proposons à l'Etat de :

- Renforcer la politique gouvernementale dans la promotion des filières citées ;
- D'inciter à l'autonomisation des produits locaux ;
- De former et organiser les producteurs pour une meilleure production.

### Communication 2:

« Alternatives à la culture du coton dans la région de Sikasso » par M. TEMBELY Lyegoly, Assemblée Régionale de Sikasso (Mali)

L'élaboration de la politique de promotion des filières agro-sylvo-pastorales de la Région de Sikasso a été faite à travers une démarche et une approche participative et motivée par :

 Le recentrage des activités de la CMDT dû aux difficultés de la culture du coton;

- Les impacts de la culture du coton sur l'environnement (dégradation des ressources naturelles, déplacement de la ceinture cotonnière...);
- Le positionnement de l'Assemblée Régionale pour l'élaboration de la politique de promotion des filières porteuses de la région autres que le coton et la mise en cohérence avec les programmes nationaux et la décentralisation;
- Le portage des conditions de mise en œuvre (création de synergie, lobbying et plaidoyer);

Les filières retenues sont : la mangue, la pomme de terre, le bétail-viande, le maïs, le néré, le karité, le miel, le bois, la banane mais cette politique est ouverte à toutes les autres filières, notamment les filières émergentes (sésame, piment, soja, pourghère, anacarde)

Les mesures d'accompagnement à cette politique sont :

- L'aménagement des espaces hydro agricoles et sylvo pastoraux pour l'accroissement des rendements des productions agricoles pastorales sylvicoles;
- Le reprofilage des pistes rurales d'accès aux zones de production ;
- La promotion de la création de petites et moyennes unités de transformation/conservation et conditionnement (individuelles ou collectives).

#### Comme perspectives, il y a:

- La poursuite des actions déjà entamées dans le cadre du développement rural régional;
- La mise en place d'un dispositif de communication entre les différents acteurs des filières;
- L'organisation des collectivités en syndicat sur la base du décret 436 déterminant les modalités de coopération inter Collectivité;
- La mise en place d'un mécanisme de financement du développement régional et local à travers un fonds régional de développement.

#### Communication 3:

« Savoirs locaux en matières de GRN par les témoins experts producteurs »

par Mme GBANGOU Malata et M. GNADA Idrissa

Pour lutter contre l'érosion éolienne et hydrique, les techniques suivantes sont utilisées: les bandes enherbées, les diguettes en terre, les cordons pierreux et en bois, le paillage les sacrifices aux ancêtres, etc.

Pour fertiliser et restaurer les sols les solutions suivantes sont proposées : les rotations culturales, le fumier, la terre des termitières et des poubelles.

Pour la conservation des récoltes, plusieurs recettes utilisant la cendre et des plantes ont été proposées.

Des recettes existent également pour conserver le poisson, chasser les oiseaux, certains parasites et insectes des champs.

Des recettes à base de feuilles de neem, de papaye, de tabac etc. ont été citées pour traiter les produits maraîchers et le coton biologique. Il en est de même de certaines plantes utilisées pour augmenter la production laitière au niveau des animaux.

#### Communication 4:

« Impacts des méthodes culturales et pastorales sur la fertilité des sols »

par Dr Elisée OUEDRAOGO Centre Ecologique Albert Schweitzer

La dégradation des sols est due à la destruction du couvert végétal (exposition du sol aux intempéries climatiques), au surpâturage (piétinement intense rendant les sols compacts avec réduction de l'infiltration de l'eau), à la mauvaise préparation du sol (dessouchage), aux feux de brousse (entraîne des pertes énormes de matière organique) et à la mauvaise utilisation des pesticides de synthèse.

Compte tenu du niveau accéléré de la dégradation des sols, de l'épuisement continu de la ressource et de l'accentuation des effets du changement climatique, l'adoption de méthodes culturales durables est de nos jours obligatoire.

Les techniques suivantes de conservation et de restauration des sols peuvent être utilisées :

- Laisser une partie des résidus des cultures au champ, pailler, éviter de brûler systématiquement les résidus restés au champ pendant la préparation afin de protéger le sol contre l'exposition directe aux intempéries;
- Recapitalisation de la matière organique du sol, élément fondamental de la fertilité des sols: compostage, parcage des animaux, valorisation de toute source de matière organique pour permettre au sol de conserver l'eau et les éléments nutritifs;
- Utilisation d'engrais verts (enfouissement de plantes de couvertures légumineuses);
- Associer systématiquement la matière organique quand on utilise les engrais chimiques;
- Appliquer des phosphates naturels (Burkina Phosphate) intégrés pendant le processus de compostage ou appliquer directement en association avec la culture de légumineuses (haricot, arachide, pois, etc.).

#### Communication 5:

« Présentation des techniques améliorées en restauration du couvert végétal : cas du karité », par M. S. KAMBOU, Centre National de Semences Forestières

Le karité (Vitellaria paradoxa Gaertn. f.) ou arbre à beurre est une Sapotaceae typique de la zone soudano-sahélienne (500 à 1500 mm d'eau). Le karité est la principale source de matières grasses d'origine végétal des régions sèches d'Afrique. Son impact économique et sa fonction écologique sont importants dans les pays concernés.

Le Burkina Faso est le 3ème pays producteur mondial avec 70 000 T d'amandes. Le karité, bien que protégé, n'est pratiquement pas planté à cause de la lenteur de sa croissance en pépinière et en plantation et sa longue durée d'entrée en fructification (15-20 ans).

Comme alternative à ces deux contraintes, on a le greffage du karité avec les objectifs suivants :

- Raccourcir la durée d'entrée en fructification ;
- Permettre la reproduction fidèle des pieds sélectionnés de karité performants ou menacés;
- Accroître et diversifier les productions ;
- Générer des revenus pour les populations rurales ;
- Promouvoir la régénération dans les parcs à karité.

Les méthodes de greffage utilisées sont l'écussonnage boisé, le greffage par placage de coté et le greffage en fente terminale.



# 6.3.2. Synthèse des échanges sur les alternatives à la culture du coton, les savoirs locaux et l'amélioration des techniques

Les participants producteurs ont approuvé les alternatives proposées par les témoins experts producteurs à la culture du coton conventionnel. Ils ont proposé également la prise en compte de l'apiculture, de la pêche, du coton bio, de la plantation du néré et du karité comme alternatives au coton. Les femmes ont fait remarquer que le soutien aux alternatives proposées aurait l'avantage de profiter davantage aux familles car les revenus du coton conventionnel sont sous le contrôle exclusif des hommes.

#### Photos 3934,

Les principales préoccupations des participants paysans ont porté sur :

- La conduite du greffage et surtout sur les possibilités de maîtrise de la technique;
- Les risques de dégradation des ressources naturelles avec le choix de l'Assemblée Régionale de promouvoir la filière bois comme alternative au coton:
- La rentabilité des filières retenues à Sikasso comme alternatives au coton par rapport à celle du coton;
- Comment la répartition des charges a-t-elle été possible entre les collectivités, les bailleurs et l'Etat dans la mise en œuvre de la politique de promotion des filières agro-pastorales alternatives au coton;
- La technique de production du coton bio et les rendements ;
- Comment lutter contre la pollution surtout celle des usines ;
- Comment accéder aux appuis du CEAS ;
- Quelles solutions à la problématique de la culture mécanisée en tant que facteur de dégradation des ressources naturelles surtout les rejets de karité;
- La composition des recettes des biopesticides utilisés dans le traitement des produits maraîchers.

# 6.4. PROBLEMATIQUE DES OGM

# 6. 4.1. Synthèse des présentations sur la problématique des OGM

#### Communication1:

« Besoins d'information des producteurs sur les OGM par les témoins-experts producteurs »

par OUOBA Souleymane et TANKOANO Mano, Village de Kougla et Nassougou

Sept villages sur les 16 concernés par l'étude ne sont pas informés de l'existence des OGM. Dans les villages informés seuls quelques individus ont eu des informations vagues à travers les médias, la SOCOMA, les organisations paysannes etc.

Les besoins d'informations portent principalement sur les impacts sur l'homme, les animaux, l'environnement, les conditions d'accès aux OGM, la technique de production, les possibilités d'écoulement et le niveau des revenus qu'ils peuvent tirer de cette production.

Ces informations peuvent être fournies par les médias, la société cotonnière (SOCOMA), les organisations de producteurs, les techniciens de l'agriculture, INADES Formation – Point focal COPAGEN.

#### Communication 2:

« Qu'est ce qu'un OGM ? »

par Dr Abdouramane SANGARE, Programme biotechnologie et biosécurité du CORAF/WECARD

A travers un langage simple, le conférencier a expliqué ce que c'est qu' un OGM en comparant un organisme vivant à une case et les cellules aux briques ayant servi à construire la case. Le noyau de la cellule étant une bibliothèque et le chromosome un livre. L'ADN a été comparé au texte d'un livre et le gène à un mot.

Un OGM est un organisme dans lequel on a introduit un mot (gène) provenant d'une autre espèce. Il a également montré la différence entre une variété améliorée et un organisme génétiquement modifié.

#### Communication 3:

« Cadre réglementaire relatif à la biosécurité » par Dr Moussa SAVADOGO, Agence National de Biosécurité

Cette communication avait pour objectif d'informer les participants sur les dispositions qui régissent la biosécurité au Burkina Faso. Le gouvernement du

Burkina Faso a marqué son accord pour les OGM a-t-il dit, et a commencé à tester l'utilisation du coton Bt depuis 2003.

Ayant ratifié en 2003 le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques liés aux biotechnologiques et aux OGM, le Burkina Faso était donc tenu, en vertu de ce Protocole, de prendre toutes les mesures nécessaires permettant de travailler sans trop de risques avec ces nouvelles cultures génétiquement modifiées et leurs produits.

Dès lors, le Burkina a déclenché un processus pour asseoir un cadre législatif et réglementaire en matière de biosécurité ayant aboutit à la mise en place en 2005 de l'Agence Nationale de Biosécurité (ANB) au sein du Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie et à la Promulgation en 2006 de la loi portant régime de sécurité en matière de biotechnologie au Burkina Faso. Cette loi ne s'applique pas aux produits pharmaceutiques.

A ce jour, la loi promulguée est en vigueur. L'Autorité nationale compétente – l'ANB - et le Comité Scientifique National Burkinabé (CSNB) ont été mis en place et sont fonctionnels. Il reste à mettre en place l'Observatoire National de Biosécurité (ONBS) et les comités internes de biosécurité (CIBS).

Les enjeux de la biosécurité sont aujourd'hui si importants et stratégiques, qu'aucun acteur (et surtout pas les producteurs) ne doit rester en marge du processus.

#### Communication 4:

« Enjeux et conséquences de l'adoption du coton Bt en Afrique de l'ouest. Position de Burkina Biotech Association » par Pr. Alassane SERE, Burkina Biotech Association

La biotechnologie est la science de la vie. Elle est pratiquée depuis des siècles par nos ancêtres. La fabrication de la bière locale à base de mil (Tiapalo) a été prise comme exemple pour illustrer des applications ancestrales de la biotechnologie. A partir de cette technique, il a essayé de faire comprendre ce que c'est qu'un OGM à travers les exemples de croisement de deux variétés de mangues, la production de l'insuline et la production de la toxine Bt jusqu'à la mise au point du coton Bt qui résiste aux carpophages et aux phyllophages.

Pourquoi aller aux OGM? Il y a à cela deux principales raisons :

- Environnementale : les dégâts importants causés à notre environnement par les pesticides ;
- Economique : l'opportunité qui nous est donnée maintenant d'aller de l'avant vers une agriculture moderne où les biotechnologies auront leur place.

Qu'on le veuille ou non les OGM sont l'avenir du 21ème siècle, a-t-il dit, car aujourd'hui les surfaces emblavées en culture OGM représente 112 millions d'ha dont la majorité est représentée par le soja (tout ce qu'on consomme aujourd'hui comme huile et tourteaux proviennent du soja OGM) suivie du coton puis du maïs.

#### Communication 5:

« OGM et essais de coton Bt effectués au Burkina Faso » par Mr Bali NEBIE, Coalition de Veille sur les OGM

CV/OGM est né avec l'avènement des OGM pour attirer l'attention des acteurs pour plus de précautions dans l'utilisation des OGM.

Notre préoccupation est que l'Etat s'est précipité pour introduire le coton Bt alors que l'INERA n'a pas encore fini ses expérimentations sur ce coton. CV/OGM n'est donc pas contre les OGM mais dénonce l'insuffisance des précautions prises par le gouvernement avant l'introduction du coton Bt au Burkina. Il est important de relever que les OGM ne contribuent guère à la résolution des principaux problèmes de la filière coton identifiés par le président de l'UNPCB.

Nous pensons que le coton Bt est un moyen de pénétration dans la sous région des firmes promotrices des OGM pour étendre leur hégémonie.

Dans le futur si rien n'est fait, avec l'institution de brevets sur le vivant, les petits producteurs risquent de disparaître au profit des grandes exploitations comme la SOSUCO. En effet les grandes firmes multinationales du secteur des semences qui ont pris de l'avance dans le domaine du génie génétique cherchent à rentabiliser leurs investissements et s'intéressent aux grandes exploitations. C'est pourtant l'exploitation familiale qui a toujours assuré la sécurité alimentaire de nos pays, mais aussi l'essentiel de l'emploi, des devises, de l'épargne et de l'investissement et une bonne gestion des ressources naturelles.

Globalement, la société civile mondiale est contre la vente de produits OGM jusqu'à ce qu'il y ait des conclusions évidentes sur les effets à long terme qu'ils pourraient engendrer.

#### Communication 6:

« Vision et propositions des OP sur les biotechnologies et les OGM » par M. Ousseini OUEDRAOGO, Réseau des Organisations Paysannes d'Afrique de l'Ouest (ROPPA)

Les organisations paysannes s'inquiètent et émettent des réserves quant à l'introduction des OGM et leur utilisation par les paysans.

Ces inquiétudes s'appuient sur les arguments suivants :

- Un OGM est un organisme dont le matériel génétique a été modifié d'une manière qui ne s'effectue pas naturellement par multiplication et/ou par recombinaison naturelle;
- Les 10 plus grandes entreprises semencières et agro-chimiques dans le monde représentent environ 85% du marché mondial;

- De nos jours ce sont les multinationales du secteur des semences qui ont pris de l'avance dans le domaine du génie génétique à force d'investissements gigantesques et qui commencent à évincer les États dans le financement de la recherche et le contrôle des résultats;
- La logique du profit qui guide les multinationales, la volonté de rentabiliser leurs investissements fait qu'elles font passer au second plan les préoccupations de santé humaine et de préservation de l'environnement : les variétés OGM sitôt obtenues ont été commercialisées sans chercher à savoir si elles pouvaient être dangereuses sur le long terme;
- Aujourd'hui, beaucoup de risques des OGM liés à la santé humaine et surtout à l'environnement sont en train d'être mis en évidence;
- Les crises alimentaires sont devenues récurrentes: vaches folles, lait frelaté et récemment grippe aviaire; ces crises sont amplifiées par le modèle productiviste de l'alimentation;
- L'utilisation des OGM contraint à utiliser des techniques que les paysans non seulement ne maîtrisent pas, mais ne peuvent pas maîtriser;
- L'agriculture étant la seule activité humaine qui produit les seuls biens dont l'homme ne pourra jamais se passer pour vivre, on ne peut clairement pas laisser des intérêts privés d'une toute petite minorité dominer l'alimentation de l'humanité toute entière;
- Les brevets sur le vivant s'appliquent notamment aux OGM vendus aux paysans. Ils sont un outil efficace pour évincer le paysan de sa propre production, pour mettre quelques multinationales (ou États) à la tête de l'approvisionnement en semence et donc de l'alimentation mondiale;
- Les multinationales veulent s'approprier le vivant et les paysans risquent de perdre à jamais le droit de ressemer les grains qu'ils récoltent dans leurs champs.

Les propositions paysannes pour lever ses inquiétudes sont :

- Restaurer les fonctions premières de l'agriculture et de l'alimentation;
- Mettre en avant le principe de précaution pour tout ce qui concerne les produits issus de la transgenèse;
- Reconnaître le principe de la souveraineté alimentaire des États ;
- Reconnaître la place centrale des communautés paysannes dans la préservation et l'amélioration du patrimoine de la biodiversité mondiale;
- Partager les bénéfices de la biodiversité du patrimoine génétique mondial avec les communautés qui l'ont conservé depuis des générations;
- Empêcher la brevetabilité du vivant.

# 6.4.2. Synthèse des échanges sur la problématique des OGM

De l'ensemble des présentations, il se dégage deux points de vue : ceux qui sont pour l'introduction des OGM au Burkina et ceux qui pensent que les risques n'ont pas été suffisamment évalués avant leur introduction au Burkina. Certains participants producteurs se sentent perdus entre ces points de vue contradictoires car ils n'ont pas eu d'informations rassurantes sur les impacts des OGM pouvant leur permettre de faire un choix pour l'adoption ou non de ces semences. De manière globale, les producteurs paysans ne sont pas contre l'introduction des OGM. Ils demandent seulement à l'Etat à travers les techniciens de s'entourer du maximum de précautions pour minimiser les impacts négatifs sur l'environnement et la santé de l'homme afin de ne pas les conduire dans une impasse d'où il serait difficile de sortir.

Les producteurs sont donc toujours en quête d'informations sur les OGM. Ces besoins d'informations apparaissent à travers les questionnements suivants :

- Quels sont les impacts des OGM ?
- Existe-il des informations sur les expérimentations en cours au Burkina ?
- Pourquoi l'Etat a t-il permis l'introduction des OGM avant que les vérifications ne soient achevées ?
- Quels sont les avantages des OGM ?
- Au niveau international a-t-on pu s'accorder sur l'intérêt des OGM ?
- Les OGM peuvent-ils être réellement une alternative au coton conventionnel ?
- Avec toutes les règles et mesures instituées sur les OGM, les producteurs pourront-t-ils accéder aux semences OGM ?
- Avec le niveau de cherté de la vie, les OGM ne vont-ils pas contribuer à appauvrir davantage les populations ?

En réaction à ces préoccupations, des intervenants comme l'ANB ont répondu qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter car tous les OGM commercialisés aujourd'hui n'ont pas un impact négatif et il n y a pas d'informations montrant le contraire.

Pour les autres comme CV/OGM et le ROPPA, la recherche étant entre les mains du privé, il sera difficile de connaître les impacts réels des OGM sur l'homme, le sol, l'environnement tant que les Etats ne pourront pas contrôler cette recherche.

Certains intervenants ont mentionné que la manipulation génétique n'étant pas le seul facteur d'amélioration des productions ; il importe que dans un pays sahélien comme le Burkina des appuis soient également dirigés dans le sens de la maîtrise de l'eau. Sans une maîtrise de ce facteur, la biotechnologie risque de ne pas satisfaire les attentes en terme de productivité.

# VII. RESULTATS DES TRAVAUX DES COMMISSIONS

# 7.1. CE QUE LE PANEL RETIENT DES PLENIERES

- Au Burkina, il y a deux grandes régions ou les ressources naturelles sont encore assez importantes : la région de l'Est et celle du Sud-Ouest.
- Nous avons été informés du nombre d'espèces végétales et animales qui existent dans l'Est.
- Nous avons été informés de l'existence des lois régissant la gestion des ressources naturelles au Burkina Faso.
- Il est possible de greffer le karité pour réduire le cycle de production et de nombreuses espèces locales peuvent être plantées.
- La destruction des berges est un handicap pour la pêche.
- Le battage de l'eau ne permet pas aux poissons de se développer.
- L'utilisation des produits prohibés détruit la nature.
- L'utilisation des insecticides et des produits prohibés sur la pêche détruit les poissons et les hommes qui en mangent sont en danger.
- La culture du coton et le maraîchage ensablent les barrages et détruit les habitats des poissons.
- Les impacts positifs du coton sont notamment l'acquisition de matériels agricoles, maraîchères et de la pêche, la construction des maisons, dispensaires etc.
- Les impacts négatifs du coton sont la destruction de la forêt pour installer les champs de coton, l'assèchement des sols par les engrais; la mort des hommes, des animaux, des poissons, des abeilles à cause des pesticides ; l'utilisation des pesticides coton pour traiter les cultures maraîchères.
- La contamination de l'herbe et des points d'eau par les pesticides utilisés dans les champs de coton et la destruction progressive de l'activité d'élevage due à la culture du coton.
- Les déficits céréaliers actuels sont en partie imputables à la culture du coton.

- L'apparition de nouvelles maladies imputables aux pesticides utilisés dans les champs de coton.
- Les informations reçues nous recommandent de faire très attention à notre environnement et de commencer à le restaurer à travers la fumure organique, les bandes enherbées, les cordons pierreux etc.
- Les pesticides sont des poisons.
- Concernant la culture du coton, les pesticides sont mal utilisés par les producteurs qui ne respectent pas les normes d'utilisation.
- Des conseils pratiques ont été donnés par rapport à l'utilisation de ces pesticides jugés dangereux pour la santé des producteurs :
  - Prendre des précautions pour éviter les risques d'intoxication qui peuvent être mortels.
  - Tout pesticide acheté doit être contrôlé en s'assurant de la date de péremption et de ce pour quoi le produit a été fabriqué.
  - Il est formellement interdit d'utiliser les pesticides du coton sur les produits maraîchers.
- Compte tenu du fait que les pesticides ont un impact négatif sur les ressources naturelles et sur la santé, deux alternatives sont possibles: Retourner à la culture du coton biologique ou utiliser les pesticides de manière rationnelle en respectant les doses prescrites.
- Nous avons été informés de l'existence de nouvelles espèces appelées OGM.
   Mais les experts ne s'accordent pas encore sur les conséquences de leur utilisation.
- Avant d'utiliser les OGM, il faudra s'assurer de leur réel impact sur l'environnement et la santé humaine. Il faudra aussi faire attention à la conservation de nos variétés locales. Par exemple la pastèque locale a disparu au profit de la pastèque actuelle. C'est aussi le cas du riz rouge traditionnel.
- Des débats contradictoires entre les experts scientifiques ont créé le doute dans nos esprits car ils n'arrivent pas à s'accorder sur les impacts des OGM sur la santé humaine et l'environnement. Cela nous amène à nous interroger sur les impacts réels des OGM sur la santé humaine et les ressources naturelles.

### 7.2. RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

# 7.2.1. Commission producteurs de coton (hommes)

#### Résolutions

- Nous nous engageons à produire le coton Bio.
- Nous nous engageons à réduire nos superficies cultivables.
- Nous nous engageons à ce que chaque producteur ait au moins une fosse fumière, réalise des cordons pierreux et plante des arbres dans son champ.
- Nous ne sommes pas contre l'introduction du coton Bt et serions prêts à l'adopter dans le cas où l'Etat peut s'assurer qu'il n'y a pas d'impacts négatifs sur l'homme et l'environnement.

#### Recommandations

- Nous recommandons que l'Etat fasse la promotion du coton bio dans l'Est du Burkina.
- Nous recommandons que l'Etat mette en place une réglementation pour que la superficie à exploiter soit fonction du nombre de membres du ménage.
- Nous recommandons qu'on nous appuie pour avoir accès à l'eau, au matériel (charrettes, brouettes) et à la formation.
- Nous recommandons que l'Etat poursuive les expérimentations pour identifier et s'assurer de tous les impacts possibles avant d'introduire le coton Bt.

# 7. 2. 2. Commission productrices de coton (femmes)

#### Résolutions

- Pour toutes nos productions agricoles, nous allons utiliser l'engrais organique et nos pesticides locaux, p. ex. les graines de neem, les feuilles de caïlcédrat, le piment, etc.
- Nous allons cultiver les produits vivriers comme le mil, le sorgho, le haricot, l'arachide, le sésame et les produits maraîchers pour la consommation et pour la vente
- Nous allons mettre l'accent sur la fumure organique et les produits locaux pour les traitements.

#### Recommandations

Nous recommandons que l'Etat et les structures d'appui nous soutiennent pour :

- La formation ;
- L'acquisition du matériel pour la conduite des activités de restauration des sols;
- L'eau;
- L'accès des femmes à de petits crédits pour les activités génératrices de revenus;
- Le reboisement en espèces locales (Karité, néré, baobab, et le greffage du karité).

Que les organisateurs de ce forum nous appuient pour pouvoir convoquer les groupements du département pour la restitution, afin de pouvoir toucher un plus grand nombre.

#### 7.2.3. Commission maraîchers hommes

#### Résolutions

Vu l'état actuel de dégradation des ressources naturelles, nous nous engageons à :

- Sensibiliser les producteurs pour une gestion durable des ressources naturelles ;
- Reboiser une bande de 100 mètres autour des cours d'eau.

Comte tenu des effets néfastes des pesticides et des engrais du coton sur la santé de l'homme et sur le sol nous nous engageons :

- A ne plus utiliser ces pesticides sur le traitement des produits maraîchers ;
- A apporter la fumure organique pour remplacer les engrais chimiques.

#### Recommandations

- Comme la maîtrise de l'eau est difficile, comme les propriétaires des terres ne laissent pas certains exploitants maraîchers entretenir le sol durablement, nous recommandons l'aménagement de périmètres irrigués qui permettent à chaque producteur d'investir durablement sur sa parcelle.
- Compte tenu des difficultés d'avoir les semences, les engrais et les pesticides, comme l'équipement est cher et comme le manque de formation provoque une mauvaise utilisation des pesticides, nous recommandons:
  - o Le renforcement de la formation et de l'encadrement technique ;
  - o La mise à disposition d'intrants de bonne qualité dans les communes ;
  - o La facilitation de l'accès au crédit pour travailler.

- Compte tenu du fait que chaque année nous avons des difficultés pour conserver et pour vendre nos produits, comme les pistes sont en mauvais état, nous recommandons de :
  - o Favoriser l'exportation des produits maraîchers ;
  - Etablir des partenariats avec d'autres régions du Burkina pour faciliter l'écoulement des produits;
  - o Réaliser des magasins de conservations des produits ;
  - o Améliorer les routes;
  - o Créer des unités de transformation.
- Comme les résultats actuels de la recherche sur les effets des OGM sur l'homme et l'environnement ne répondent pas à toutes nos questions, nous proposons d'attendre la fin des autres recherches avant d'introduire les OGM au Burkina Faso.

#### 7.2.4. Commission maraîchers femmes

#### Résolutions

- Compte tenu des effets négatifs des pesticides sur la santé de l'homme et des animaux, compte tenu du fait que les produits maraîchers issus de la fumure organique ont un goût meilleur que ceux issus des engrais chimiques et se conservent également mieux, nous prenons la résolution d'abandonner les pesticides et les engrais chimiques au profit des fosses fumières. A la place des pesticides, nous utiliserons par exemple les graines de neem écrasées pour traiter nos plantes.
- Pour éviter l'ensablement des retenues d'eau, nous allons planter beaucoup d'arbres autour des cours d'eau, tout en observant une distance d'au moins 100 mètres entre nos jardins et la retenue d'eau.

#### Recommandations

- Du fait de la rareté de l'eau, nous souhaitons qu'on construise des retenues d'eau pour nous.
- Pour l'amélioration de nos conditions de travail, nous demandons qu'on nous aide avec du matériel de travail.
- Nous recommandons qu'on nous dispense des formations aussi bien sur les méthodes culturales que sur les méthodes de conservation des produits maraîchers.
- Nous souhaitons qu'on crée des marchés pour l'écoulement de nos produits.

# 7.2.5. Commission élevage

#### Résolutions

Le niveau de dégradation des ressources naturelles nous interpelle à adopter les comportements suivants :

- Lors des défriches, nous nous engageons à ne plus couper les grands arbres et à ne pas détruire les souches des arbres;
- Nous nous engageons à faire des reboisements ;
- Nous nous engageons à promouvoir l'utilisation de la fumure organique dans nos exploitations et l'aménagement de cordons pierreux.

#### Recommandations

- Nous sollicitons l'appui des autorités pour la délimitation des zones de pâture et de pistes de bétail;
- Nous sollicitons l'appui des partenaires techniques et financiers pour l'aménagement de sites anti-érosifs et la production de la fumure organique;
- Au vu de l'impact négatif de la culture du coton conventionnel sur l'élevage et les ressources naturelles, nous recommandons, qu'en l'absence de pesticides qui ne dégradent pas les ressources naturelles, il soit mis fin à la culture du coton dans l'Est;
- Nous recommandons la promotion des filières sésame, arachide et haricot;
- Nous recommandons qu'il ne soit pas introduit la culture du coton OGM dans la région tant que l'on n'aura pas évalué ses conséquences sur les ressources naturelles et le revenu des producteurs.

# 7.2.6. Commission apiculteurs

#### Résolutions

- Nous allons bien organiser la production avec la création d'unions de producteurs de miel.
- Nous voulons nous doter de ruches modernes dans la mesure où les ruches traditionnelles ne sont pas durables; leur fabrication a un impact négatif sur l'environnement (les arbres et les herbes); et au moment de la récolte du miel, les colonies d'abeilles sont détruites par le feu.
- Nous voulons délimiter des zones apicoles où il ne sera pratiqué que l'apiculture.

### Recommandations

### Nous sollicitons:

- L'appui conseil dans la mise en œuvre des unions ;
- L'appui financier dans l'achat de ces ruches ;
- L'appui des autorités pour la délimitation et la gestion de ces zones ;
- L'appui dans l'acquisition de points d'eau pour les abeilles.

### 7.2.7. Commission Pêcheurs

### Résolutions

- Nous allons prendre en charge la gestion de nos barrages et lutter contre les mauvaises pratiques comme le battage d'eau, la capture des alevins et surtout l'utilisation des mauvais engins prohibés.
- Nous avons des difficultés d'écoulement de nos poissons et nous allons chercher le marché.
- Nous allons cultiver le mais en plus de la pêche pour pouvoir nourrir nos familles pendant la baisse de la production.
- Nous voulons faire la pisciculture pour lutter contre la pauvreté et la souffrance des pêcheurs.
- Nous voulons avoir accès à l'eau potable pour lutter contre beaucoup de maladies dues à la pollution des pesticides.
- Nous voulons être alphabétisés et formés pour une meilleure pratique de la pêche.
- Nous avons eu des informations sur les propositions de privatisation de nos barrages mais nous allons lutter contre cette mesure.

### Recommandations

- Nous voulons des appuis en matériel de contrôle (pirogue, gilets de sauvetage, hors-bord) et des équipements.
- Nous voulons un appui pour permettre aux pêcheurs de vendre le poisson dans les lieux qu'ils veulent.
- Nous voulons des appuis pour aménager des bas-fonds pour la culture.
- Nous demandons un appui pour la création d'étangs ou de cages flottantes.
- Nous voulons avoir un appui pour la création de barrages.

- Nous voulons un appui pour faciliter l'achat de nos matériels de pêche (pirogue, filet).
- Nous voulons un appui pour construire des centres d'alphabétisation et de formation.
- Nous voulons l'appui du Conseil Régional pour lutter contre la privatisation des barrages.

### 7. 2. 8. Groupe des témoins - experts producteurs

Le rôle des témoins-experts producteurs était formellement celui de répercuter au niveau de l'ECID les éléments les plus pertinents issus du travail collectif effectué dans leur village, afin de permettre au panel de formuler ses recommandations. Toutefois, au vu de leur statut de producteurs et de leur intérêt pour l'ECID, les témoins-experts producteurs ont pris l'initiative de formuler eux aussi des recommandations et résolutions, que nous reproduisons ci-dessous.

### Résolutions

Les informations que nous avons reçues pendant ce forum sont très importantes pour l'avenir du Gulmu. Nous nous engageons à restituer dans les villages et à nous organiser pour changer nos pratiques en vue de préserver notre santé et les ressources naturelles. Les changements que le forum va provoquer dans nos villages pourront être vérifiés dans deux ou trois ans.

### Recommandations

Pour faciliter la mise en œuvre de nos résolutions et accélérer les changements qui sont nécessaires nous recommandons au Conseil Régional de :

- Faciliter la prise en compte des recommandations formulées ;
- De mettre en place un comité de suivi et de concertation des résolutions et recommandations du forum;
- D'organiser un deuxième forum qui permettra d'évaluer la mise en œuvre des résolutions et la prise en compte des recommandations.

# 7.3. CE QUE LE PANEL DE PRODUCTRICES/TEURS ENVISAGE APRES L'ECID

- Dans un premier temps nous allons organiser des réunions pour faire le compte rendu à nos responsables (CVD, conseillers, chef de village etc.).
- Ensuite nous allons demander à nos responsables d'organiser des réunions pour que nous puissions expliquer ce que nous avons appris aux autres membres de nos groupements notamment comment éviter les mauvais comportements qui détruisent la nature.
- Nous allons changer de comportement pour sauvegarder notre nature en appliquant ce que nous avons appris. Nous pensons que cela va faire tache d'huile au sein de toute la collectivité. Pour cela nous demandons qu'on nous donne un document faisant la synthèse de l'ECID pour faciliter la restitution.
- Pour la campagne agricole 2008-2009 nous allons produire du soja, de l'arachide et du maïs. Cette production sera biologique.
- Les organisateurs devraient penser à répéter ce genre de manifestation et en associant plus de participants.

# 7.4. IMPACTS DE L'ECID SUR LE PANEL DE PRODUCTRICES/TEURS

- L'ECID a permis de prendre conscience de la dégradation de notre environnement à travers les informations données par les uns et les autres, les témoignages des experts scientifiques.
- Les communications nous ont permis de prendre conscience de l'impact des pesticides sur la santé humaine, l'environnement et les animaux.
- Nous avons pris conscience du niveau de dégradation des ressources naturelles et de la nécessité de commencer à les restaurer.
- Nous avons compris la nécessité de mettre l'accent sur la plantation des espèces locales et l'utilisation de la fumure organique dans nos champs.
- Nous avons pris conscience des conséquences de nos mauvaises pratiques sur la gestion des ressources naturelles (feux de brousse, mauvaise utilisation des pesticides, dessouchage lors des défriches, déboisements, utilisation de filets à petites mailles, battage de l'eau etc.).
- De manière générale, ce forum nous a permis d'acquérir beaucoup de connaissances qui vont améliorer nos activités de production.
- Nous allons changer de comportement pour donner le bon exemple aux autres.

### VIII. COMMENTAIRES DES MEMBRES DU COMITE D'OBSERVATEURS

Tout au long de la phase préparatoire, de même que durant le déroulement de l'ECID lui-même, des échanges ont eu lieu entre les membres du Comité d'Observateurs et la CRT. Durant la phase préparatoire, ces échanges ont eu lieu majoritairement par e-mail ou par téléphone. Les membres du Comité d'Observateurs ont ainsi reçu l'ensemble des PV, les rapports de missions sur le terrain ainsi que la documentation méthodologique. Les observateurs ont fait parvenir leurs commentaires sur l'ensemble de la phase préparatoire, mais se sont en particulier prononcés sur le choix des témoins-experts et sur la sélection du panel. Les commentaires des observateurs se sont avérés dans l'ensemble très positifs bien que plusieurs ajustements et améliorations aient été suggérés. La CRT a communiqué ces différents commentaires au Comité de Pilotage et a rédigé une réponse et des éclaircissements lorsque cela s'avérait nécessaire. Les ajustements proposés par le CO ont tous été reconnus comme pertinents et ont pris en compte dans la suite des préparatifs.

En ce qui concerne l'ECID lui-même, un point a été effectué à la fin de chaque journée avec la CRT afin d'échanger sur les acquis du processus, d'examiner certaines questions méthodologiques et de faciliter certains ajustements. Les observateurs ayant pu participer à l'ECID étaient les suivants : M. Alessandro Meschinelli (FIDA – Fonds International de Développement Agricole), M. Pascal Rouamba (Bureau de la Coopération Suisse au Burkina Faso) et M. Djiri Dakar (chargé de mission, Premier Ministère). A noter que, pour les membres du CO n'ayant pu être présents, les modifications tardives du calendriers ayant induit un report de l'ECID de quelques semaines sur le planning prévu ont été la cause majeur de leur absence à cet évènement.

Les commentaires finaux rédigés au terme du processus par les observateurs présents à l'ECID sont retranscrits ci-dessous de manière intégrale.

### 8.1. COMMENTAIRES DE M. ALESSANDRO MESCHINELLI, RESEARCH OFFICER, FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE – FIDA, ROME

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous mes commentaires concernant l'ECID de FADA, auquel j'ai eu un grand plaisir de participer en qualité d'observateur. J'en remercie RIBios et les autres organismes co-organisateurs. Cette version intègre aussi les aspects équité et transparence du processus sur lesquelles les observateurs devaient se prononcer.

La dimension "information et dialogue" du forum: c'est certainement celle qui a caractérisé le déroulement de l'atelier, avec une progressive compréhension et appropriation de la part des producteurs/ices des espaces d'autonomie qui leur étaient assignés pour se former leur propre opinion. A ce propos, il faut noter que l'abandon d'une logique de "récepteurs" d'un message "émis" d'une manière descendante - accompagné de prescriptions et de recommandations conçues en nom et pour compte des producteurs/ices par des experts - a été facilité par des présentations facilement intelligibles et privées de prises de position trop tranchées de la part des experts-témoins producteurs, ce qui n'a pas été toujours le cas dans les exposés des experts-témoins scientifiques.

Certains phénomènes ont été remarqués dans la dynamique de l'atelier: i) un mouvement de convergence entre savoirs paysans et savoirs scientifiques, et de complémentarité, qui mérite d'être souligné notamment par rapport à l'effet d'apprentissage de la part aussi des experts scientifiques (formation dans les deux sens); ii) un mouvement d'opposition, voire de contradiction, entre informations fournies par les experts-témoins scientifiques, notamment au sujet des OGM, avec des affirmations de valeur (bon, mauvais) plutôt que des catégories d'analyse fournies aux producteurs/ices; iii) un passage progressif d'une logique de contestation du système (l'Etat, la SOCOMA) de la part des producteurs/ices à un constat, en particulier autour de la question des OGM, de devoir assumer leurs propres responsabilités notamment face aux discussions enregistrées parmi les "intellectuels"; iv) un équilibre constant - et soutenu - entre efforts informatifs - comprendre mieux ce qui a été dit - et efforts propositifs - déterminer la bonne action à entreprendre - tout au long des débats.

L'atelier a été marqué par une absence de temps "morts" et par un niveau d'énergie remarquable - facilité aussi par l'excellente logistique — auxquels la contribution fondamentale des médiateurs, des facilitateurs et des traducteurs ne saurait être suffisamment soulignée. Les trois catégories d'acteurs conviés (experts et producteurs) ont surtout montré, constamment, attention et respect l'un pour l'autre. A noter aussi une forte capacité d'adaptation de la part des organisateurs de l'atelier aux mouvements spontanés du groupe tout en maintenant la direction du programme. Cette ouverture a aussi été constatée par rapport à la contribution des observateurs, qui vers la fin ont par moments pris part aux débats.

L'absence de trois interlocuteurs clé, notamment la SOCOMA, L'INERA (invités) et une multinationale comme Monsanto ou Syngenta<sup>9</sup>, est certainement un élément

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> NDLR : Les organisateurs tiennent à préciser que le choix de ne pas inviter Syngenta ou Monsanto a été mûrement réfléchi et qu'il se fonde sur les raisons suivantes : 1) maintenir un équilibre entre le nombre d'intervenants traitant chacune des différentes thématiques, alors même qu'il tendait à y avoir un déséquilibre en faveur d'un traitement plus important de la question OGM, 2) maintenir un équilibre au sein de la thématique « OGM » entre les tendances favorables et celles défavorables à cette technologie et 3) la nécessité de présenter un point de vue proche de celui de l'industrie allait être couvert à travers la présentation de la

qui a influencé le cours des discussions en privant l'atelier des sources importantes d'information en termes de connaissance directe sur le positionnement de la société cotonnière, de la recherche et du secteur privé. Positionnement non seulement en termes d'arguments ou de contre-arguments avancés, mais attitudes et comportements permettant aux producteurs de saisir le jeu effectif des acteurs, et les marges de manœuvre existantes.

Le Conseil Régional a montré, par sa présence active et par ses déclarations, une remarquable force de soutien au processus engagé, y compris par rapport à l'aprèsatelier.

Concernant les aspects équité et transparence de tout le processus, j'ai eu à remarquer dès la phase préparatoire une intelligibilité remarquable, pour un observateur externe, des processus et des critères de sélection des participants ainsi que de choix des thèmes, qui ont été aussi bien communiqués et rappelés durant le forum, en donnant force et crédibilité aux délibérations. L'équilibre entre genre au sein des participants producteurs/ices était acceptable, alors qu'un certain déséquilibre s'est fait sentir, surtout au niveau du genre, parmi les experts-témoins scientifiques, à croire que la science et l'expertise technique reste l'apanage des hommes ! Par contre, au niveau des points de vues différents exprimés au sujet des différentes questions, aucune thèse n'a été dominante, au contraire, les opinions se sont tellement équilibrées au point de créer une confusion auprès de l'audience sur les meilleures options à choisir. Encore une fois, la présence d'excellents médiateurs et facilitateurs a assuré tout au long du forum la prise de décision transparente et respectueuse des différentes sensibilités.

Sur ces bases, il est suggéré pour un prochain atelier: i) de renforcer l'aspect pédagogique et informatif des présentations; ii) de rendre plus explicite la complémentarité entre les deux groupes de détenteurs de savoir, en évitant des conflits de légitimité plus ou moins souterrains; iii) de chercher à éviter une effet "entonnoir" autour de la question des OGM, qui risque de devenir un pôle de tensions se détachant du reste du débat; iv) de renforcer la stratégie d'inclusion des acteurs en "gérant" la présence d'organisations-clé, en affinant la communication à leur égard avant l'atelier pour en expliquer le contenu propositif et constructif.

Pour l'après atelier: i) de valoriser dans la communication l'aspect échange de savoirs et de mise en place d'instruments de prise de décision de cette initiative, en indiquant son caractère de formation à la citoyenneté active/appropriation du futur de la part des populations, en rupture avec les positions attentistes; ii) de susciter et d'accompagner l'émergence d'une proposition post-atelier de la part du Conseil Régional, d'entente avec les projets qui effectuent des formations dans le domaine de la GRN, pour poursuivre le caractère innovant des échanges-formations qui ont modifié les rapports entre informateurs et informés, entre experts et producteur, donnant accès à des modalités de co-apprentissage centrés sur une connaissance

Burkina Biotech Association. Au vu de ce qui précède, la participation directe de Syngenta ou Monsanto n'a pas été jugée pertinente par les organisateurs.

auto-construite à travers l'écoute des différentes voix; iii) de maintenir la dynamique de transparence et d'équité de la phase préparatoire et de mise en oeuvre du forum, en assurant l'accès à tous les participants des présentations faites et du rapport de l'atelier, ainsi qu'une large diffusion des décisions prises pour la suite.

J'espère que ces quelques considérations pourront être utiles, et je reste disponible à les discuter et à les intégrer dans un éventuel rapport d'ensemble que les observateurs présents à l'atelier voudrons rédiger.

Salutations cordiales

Alessandro Meschinelli

### 8.2. COMMENTAIRES DE M. PASCAL ROUAMBA, CHARGE DE PROGRAMME DEVELOPPEMENT RURAL, BUREAU DE LA COOPERATION SUISSE AU BURKINA FASO, OUAGADOUGOU

En rappel, l'objectif de l'atelier était de permettre à 30 producteurs d'avoir des informations sur la Gestion Durable des Ressources Naturelles, à partir de communications d'experts scientifiques et d'experts paysans. Les observateurs avaient pour mission de donner un point de vue sur la qualité du contenu et du déroulement du l'atelier. Avant tout propos, je voudrais souligner que l'approche du groupe d'observateurs a été de communiquer, chaque soir, ses commentaires de la journée au groupe d'animation et au comité d'organisation pour qu'ils en tiennent éventuellement compte dans le déroulement de l'atelier.

Ainsi, certains des commentaires ci-dessous ont été déjà pris en compte et d'autres seront un rappel de questions déjà soulevées. Les commentaires seront structurés selon les points suivants:

- Qualité de la participation au regard des objectifs de l'atelier
- Cohérence, pertinence et efficacité des informations au regard des objectifs de l'atelier
- Cohérence de l'organisation des échanges au regard des objectifs de l'atelier
- Les questions non résolues

### La qualité de la participation

Il s'agit de voir la représentativité des différents acteurs au regard des questions abordés au cours de l'atelier. Sur ce point, il faut noter, l'effort pour faire participer les représentants de plusieurs villages de la région de l'Est (une quarantaine). Cela offre une opportunité de répandre l'information à une grande échelle. Toutefois cela est conditionné aux restitutions que les participants feraient; Et cette capacité de

restitution est conditionnée à l'appartenance de ces paysans à des structures, au niveau local, qui pourraient leur conférer de la légitimité. Le fait aussi que ces différents représentants ne soient pas liés à travers une structure complique la suite à donner aux résultats de l'atelier. Cela devrait être approfondi.

On a noté une absence des sociétés cotonnières (SOCOMA notamment) et de l'organisme public en charge de la recherche agricole (INERA). Cela n'a pas permis des échanges justes sur la rentabilité de la filière coton ou sur la question des OGM dans la filière. Les raisons de ces absences sont à approfondir afin de tirer les conséquences pour les différentes questions, notamment la rentabilité de la filière et la question des OGM. Aux dernières nouvelles SOCOMA serait en liquidation. Cela expliquerait-il ceci ?

# Cohérence, pertinence et efficacité des informations au regard des objectifs de l'atelier

Les informations traitées sont cohérentes par apport au thème de l'atelier, à savoir la Gestion Durable des Ressources Naturelles. La plupart des communications a été bien illustré et semblent avoir motivé la participation de l'assistance. En témoigne les nombreuses questions et les différents débats nourris. Ainsi des questions de fond ont été soulevés ; il s'agit entre autres de : la disponibilité des intrants non coton, l'écoulement des produits agricoles non coton (prix fixe par exemple), la tension entre recherche de revenus et risques de destruction de la nature et de la santé humaine etc.

## Cohérence de l'organisation des échanges au regard des objectifs de l'atelier

L'organisation des échanges a été faite de telle sorte à éviter des débats entre experts, qu'ils soient paysans ou scientifiques. Si cela a favorisé une liberté de jugement de la part des producteurs participants, il reste que des rectificatifs étaient nécessaires concernant certaines informations. Une parade auraient du être trouvée pour la correction des informations qui ne seraient pas justes, comme par exemple l'affirmation relative au transport du virus du Sida par la mouche.

### Les questions non résolues

N'ayant pas participé aux travaux de la dernière journée et à la restitution, je me permets les questions ci-dessous :

Quelle suite à cet atelier ?

Le conseil régional pourra-t-il porter les actions de mise en œuvre des résolutions de cet atelier ? Qu'est-ce qui est prévu dans le cas échéant ?

Un dispositif est-il prévu pour le suivi des producteurs ayant participé à l'atelier ?

# 8.3. COMMENTAIRES DE M. DJIRI DAKAR, ANCIEN MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, CHARGE DE MISSION, DPT DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, PREMIER MINISTERE, OUAGADOUGOU

Du 15 au 19 mai 2008, s'est tenu à Fada N'Gourma, un espace de débat dénommé «Espace Citoyen d'Information et de Dialogue ». Ayant participé en tant qu'observateur, le présent rapport rend compte de notre appréciation sur la transparence, l'équité et la pertinence de cette initiative pour l'émancipation des productrices (teurs) de la Région de l'Est et partant, leur pleine participation au processus de développement de leur région.

### I - LES INTENTIONS DE DEPART

### 1.1 Quel était le but de l'initiative

Il s'agissait de créer un espace de débat équitable et transparent permettant aux producteurs et productrices de la région de l'Est :

- d'avoir un accès à une information diversifiée et (mais) de première qualité concernant un thème donné. Pour la présente édition, le thème retenu était :
   « gestion durable des ressources naturelles et filière coton » ;
- d'exprimer, sous forme de recommandations, leurs points de vue, sur la base de témoignage d'experts tant scientifiques que de terrain et d'une mise en commun de leurs propres expériences.

## 1.2 Comment les organisateurs (initiateurs) espéraient atteindre leur but

Pour atteindre le but ci-dessus énoncé, les initiateurs ont imaginé un panel qui devrait avoir pour ambition :

- d'être représentatif des producteurs de la région (intérêt socioprofessionnel et répartition géographique);
- d'être bien calibré et équilibré pour permettre des échanges fructueux et alimentés par des informations de première qualité; c'est-à-dire issues de témoignage d'experts tant scientifiques que de terrain.

## 1.3 Pourquoi le thème sur « la gestion durable des ressources naturelles et la filière coton » a-t-il été retenu

Il s'est agit pour les initiateur de trouver un exemple concret illustrant la problématique générale du rapport entre l'environnement et le développement, rapport qui s'exprime mieux à travers la question : « comment développer sans détruire ? ». Cette interrogation qui pose un problème d'actualité auquel l'humanité est confrontée ; celui du développement durable ; pourrait se traduire à travers la question suivante qui semble avoir été le fil conducteur des débats tout au long du panel « comment produire du coton aujourd'hui, tout en permettant à ceux qui vont nous succéder, de produire du coton ? »

### II - APPRECIATION DU DEROULEMENT DU FORUM

### 2.1 La transparence

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le « Forum » a brillé par sa transparence. Il n'y avait pas de question taboue pour autant que la question s'invite sur la table des débats. En la matière, les débats ont été très libres et contradictoires. En effet, de part leurs origines diversifiées (Etat, ONG, Association), les experts scientifiques avaient des messages objectivement contradictoires. Ainsi, le fait pour chacun de vouloir défendre sa position, fragilise celle de l'autre et permet logiquement aux producteurs d'avoir une lecture croisée.

### 2.2 L'équité

Ce qui apparaît évident pour l'observateur que nous sommes, est qu'il y a eu une préparation préalable ayant créée les conditions d'une expression libre des opinions. Cette recherche d'une mise en confiance a même créée un biais qui consiste à toujours accuser l'Etat. Ce biais, loin d'être négativement perçu, doit être plutôt vu comme une sorte de révolution dans la mesure où il a permis aux producteurs de refouler tous les rancœurs passés qu'ils avaient vis-à-vis des services étatiques. Cette liberté dans la prise de la parole peut s'apprécier facilement à travers le tableau ci-dessous qui donne le nombre d'intervenants s'étant exprimés après les différents exposés.

	Exposés de :	Type d'interv	enant
		Panel des producteurs	Témoins- experts producteurs
1	Mr Thiombiano (UO) sur le Panorama général de l'évolution des ressources dans la région de l'Est.	4	3
2	MM SANGLI A. et NABA T. (experts-producteurs) sur l'Etat des lieux de la gestion des ressources naturelles.	9	2
3	Mr SENGHOR (UO) sur l'Etat des lieux des espaces de dialogue sur la gestion des ressources naturelles	4	2
4	Mrs LOMPO E. et OUEDRAOGO J. (Experts- producteurs) sur les impacts de la production du coton.	7	4
5	Mrs LOMPO P. et MANO M. (Experts-producteurs) sur les impacts de la culture du coton pour les maraîchers.	6	0
6	Mr ILBOUDO J.D. (UICN) sur l'impact des aires protégées et la culture du coton.	3	3
7	Mr TOE Adama (IRSS) sur les impacts sur la santé de l'utilisation des pesticides dans la culture du coton.	5	4
8	Mrs ONADJA L. et COMBARY Y. (experts-producteurs) sur les impacts de la culture du coton sur les apiculteurs.	2	-
9	Mrs LOMPO Y. et BOURGOU O. (experts- producteurs) sur les impacts de la culture de coton sur les éleveurs.	4	2
10	KABORE P. et KOIDIMA Y. (experts-producteurs) sur les impacts de la culture de coton sur les pêcheurs.	5	1
11	OUEDRAOGO J. et OUOBA O. (experts-producteurs) sur les alternatives paysannes au coton.	9	1
12	Mr TEMBELY (Assemblée Régional de SIKASSO) sur la promotion des filières alternatives au coton dans la Région de SIKASSO.	3	2
13	Mr OUEDRAOGO E. (CEAS) sur les impacts des méthodes culturales et pastorales sur la fertilité des sols.	3	4

		1	1
14	Mrs GABANA E. et GNADA I. (experts- producteurs) sur les savoirs locaux en matière de gestion des	6	3
	ressources naturelles.		3
15	Mr KAMBOU Sié (CNSF) sur les techniques améliorées	3	4
	en restauration du couvert végétal.		
16	OUOBA S. et TANKOANO M. (experts-producteurs) sur les besoins d'information des producteurs sur les OGM.	-	-
17	Mr SANGARE A. (CORAF) surs les OGM	3	4
18	Mr SAWADOGO Moussa (ANB) sur le cadre règlementaire relatif à la biosécurité.	2	1
19	Pr SERE Alassane (BIOTECH) sur les enjeux et conséquences de l'adoption du coton BT en Afrique de l'Ouest. Position du BIOTECH ou BBA.	-	-
20	Mr OUEDRAOGO Ouseini (ROPPA) sur les enjeux et conséquences de l'adoption du coton BT en Afrique de l'Ouest. Position du ROPPA.	4	1
21	Mr NEBIE Bali (CV-OGM) sur OGM et essais du coton BT effectués au Burkina Faso.	5	3

### 2.3 Pertinence et appréciation générale

L'un des intérêts de la démarche de l'ECID est que les problèmes sont exposés « crûment » selon la conviction du spécialiste qui s'exprime ou expose. Les risques de dérapage liés à une telle démarche sont atténués par le dosage équilibré entre les positions supposées théoriques et les expériences pratiques de terrain. En effet, les exposés des experts scientifiques sont soutenus par les communications des experts-paysans qui parlent et partent de leurs expériences.

Bien qu'utile pour leur futur épanouissement, l'ECID a incontestablement créé un choc au niveau des producteurs qui se rendent compte que même à un niveau élevé du gouvernement, il n'y a pas de vérité absolue.

Ainsi, ils ont pu apprécier les incohérences des choix du gouvernement à travers les exposés et thèses contradictoires livrés par les services de l'Etat. (exemple : les aires protégées envahies par la culture du coton)

Pour eux (les producteurs) l'ECID aura été :

- un lieu privilégié pour exprimer des préoccupations qui depuis longtemps leur tenaient à cœur : cas des crocodiles qui leurs créent des dommages et contre lesquels l'administration les empêche de sévir. Ou bien cas des espaces protégés où on leurs interdit le droit de pâturage.
- Un moment pour faire leur autocritique: cas du paysan expert témoin qui reconnaît qu'ils ne suivent pas les conseils des techniciens par rapport à l'utilisation des pesticides. En effet, par manque de moyens, ils négligent certains aspects des paquets technologiques (exemple: équipement adapté aux traitements).

Une occasion pour susciter la responsabilité : cas de cette femme qui réclame des documents de soutien pour faire la restitution à son retour.

### IX. REACTIONS DES AUTORITES

Le ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie a effectué une brève visite lors du quatrième jour de l'ECID (voir la retranscription de son allocution en Annexe 6).

En tournée dans la région et informé de la tenue de l'ECID, il a décidé de passer encourager les acteurs en raison de l'intérêt que son département porte au thème de ce forum. Il a indiqué qu'il a choisi d'effectuer sa première sortie après sa prise de fonction dans l'Est du fait de l'importance des ressources naturelles de la région. Ces ressources cohabitent avec une production cotonnière en expansion. Même si la production cotonnière est une bonne chose, il importe d'avoir à l'esprit qu'elle provoque la déforestation. Il est nécessaire de trouver l'équilibre difficile entre ces cultures de rente et la préservation de l'environnement. La thématique des OGM qui abordé dans cet espace est aussi bien suivie par le ministère. Il n'y a pas de nouvelles technologies sans risque. C'est à nous de prendre le meilleur possible et de réduire les effets négatifs. C'est pourquoi cet espace qui permet aux producteurs d'avoir les informations des diverses sources dont celles d'éminentes personnalités présente dans la salle et il est venu adresser ses encouragements aux participants. Il attend les conclusions avec intérêt afin d'accompagner la dynamique d'ensemble.

Au cours de la cérémonie de clôture, le président du Conseil Régional de l'Est a remercié le gouvernement et l'ensemble des structures déconcentrées de l'Etat pour l'appui dont l'ECID a fait l'objet. Il a salué l'Assemblée Régionale de Sikasso qui a consenti une coopération sud-sud autour de l'ECID à travers la participation de son président à l'atelier de préparatoire et la participation du responsable de la commission environnement au forum.

Il a remercié les partenaires comme le RIBios, la coopération suisse, la Ville de Genève et la coopération allemande pour leur appui à l'organisation du forum. Il a exprimé sa reconnaissance à ARFA et ADAP;

Le président a fait une mention spéciale aux participants producteurs, aux témoinsexperts producteurs et scientifiques et aux membres du comité d'observateurs pour leur engagement.

Il a rappelé que le Conseil régional a pris en toute souveraineté la décision de piloter ce forum après avoir statué en session ordinaire sur les enjeux d'un tel forum pour la région. L'ECID a été perçu par l'ensemble des conseillers comme une opportunité pour instaurer un dialogue informé sur les spécificités de la région, ses avantages comparatifs et les voies d'un développement économique durable. Les résolutions et les recommandations qui ont été présentées constituent une base importante pour définir des actions pertinentes et interpellent les instances de décision. Le Conseil Régional s'engage à en tenir compte dans l'élaboration du plan de développement régional.

Le Ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme dans le discours de clôture a affirmé que l'intérêt du forum réside dans la nécessité de penser global et d'agir local face aux problèmes environnementaux. Le Burkina doit se préparer à affronter la crise mondiale de l'énergie et de l'eau. Il a félicité le Conseil Régional de l'Est d'avoir osé instaurer un débat dont l'opportunité ne faisait pas l'unanimité mais qui aura permis aux producteurs d'avoir l'information, de prendre des résolutions et de formuler des recommandations. Le pays a autant besoin de promouvoir des secteurs d'activité rentables autant que de préserver la base de production. Il a rassuré les participants de l'engagement du gouvernement à appuyer la mise en œuvre du plan régional de développement avant de déclarer clos le forum.

### X. ECHOS DANS LA PRESSE

Tous les organes de presse invités ont couvert l'ECID, notamment la journée de restitution et de clôture.

Le 21 mai, la Télévision Nationale a diffusé un compte-rendu sur l'événement à grande édition de 13h15. Les commentaires du journaliste étaient soutenus par les interviews du Président du Conseil Régional et du Ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme en sa double qualité de membre du Gouvernement et de leader d'opinion originaire de la région.

Le 29 mai, la Télévision Nationale a présenté un reportage de 22 minutes sur l'ECID dans une émission en langue nationale gourmantché, la langue la plus parlée dans ce pays gourmantché qu'est la région de l'Est. Les images ont montré l'importance et surtout la qualité du monde que l'ECID a mobilisé. Elles ont présenté la lecture des recommandations faite par les producteurs. L'élément a surtout été marqué par les interviews, du Président du Conseil Régional et du Ministre de l'Habitat à des producteurs aussi bien participants que témoins-experts en passant par les facilitateurs ayant animé les tournées dans les villages et le forum proprement dit.

Le 27 mai 2008 paraissait l'article du journal étatique «Sidwaya » sur l'ECID et le 05 juin, celui du quotidien indépendant « le Pays ». Ils résument les recommandations et messages prononcés lors du forum, d'une part, à la reconnaissance de l'existence de risques dans la production du coton et des OGM et, d'autre part, à l'importance du dialogue et de l'information pour minimiser les impacts négatifs et en tirer le meilleur profit.

### XI. CONCLUSION

En se référant aux appréciations des observateurs, des participants et des témoins experts producteurs, l'ECID du Gulmu aura effectivement joué sa fonction d'Espace Citoyen d'Information et de Dialogue. Tout au long de l'ECID, les producteurs ont manifesté un véritable souci de s'informer, de comprendre et d'explorer les pistes présentées pour améliorer la situation. Les mécanismes mis en place pour assurer la transparence et l'effort d'illustrer les présentations effectué par la plupart des témoins-experts scientifiques ont permis à l'ECID d'être un espace de formation à la citoyenneté. Les participants ont exigé avant leur départ des supports documentaires susceptibles de faciliter la restitution des résultats de l'ECID au sein de leurs communautés respectives. Cette attitude reflète l'intérêt porté au processus et à ses résultats.

La majorité des participants n'étant pas des délégués de structures organisées, les impacts de l'ECID dépendront beaucoup de l'accompagnement dont les producteurs bénéficieront dans leurs initiatives de valorisation des produits de cet espace citoyen (restitution, planification d'action, démarches, etc.). Le Conseil Régional, différents bailleurs de fonds, ainsi que les initiateurs de cet ECID se sont déjà engagés à soutenir l'après-ECID, que ce soit pour la mise en œuvre concrète des recommandations sur le terrain, pour leur suivi au niveau des différentes autorités compétentes ou encore pour poursuivre et approfondir le débat sur les thématiques du forum à travers la diffusion d'un film documentaire sur l'ECID dans les villages de la région.

### ANNEXE 1 : PROGRAMME DE L'ATELIER

### Jeudi 15 mai 2008

9h-10h30 Cérémonie d'ouverture Intervention du Maire de Fada N'Gourma Intervention du Président du Conseil Régional, Président du Comité de pilotage Discours d'ouverture du Gouverneur  10h30-11h Pause-café 11h00-11h30 Présentation des participants Rappel des objectifs et règles de jeu de l'ECID Examen du programme  ETAT DES LIEUX 11h30-12h20 THIOMBIANO Adjima, Université de Ouagadougou Panorama général de l'évolution des ressources naturelles dans la région de l'Est  12h20-13h30 Pause déjeuner  13h30-14h30 SANGLI Alassane et NABA Télidjiéba des villages de Kompienbiga et de Djora Etat des lieux de la gestion des ressources naturelles  14h30-15h20 M. SENGHOR, CEPAPE, Université de Ouagadougou Etat des lieux des espaces de dialogue sur la gestion des ressources
Intervention du Président du Conseil Régional, Président du Comité de pilotage Discours d'ouverture du Gouverneur  10h30-11h Pause-café  11h00-11h30 Présentation des participants Rappel des objectifs et règles de jeu de l'ECID Examen du programme  ETAT DES LIEUX  11h30-12h20 THIOMBIANO Adjima, Université de Ouagadougou Panorama général de l'évolution des ressources naturelles dans la région de l'Est  12h20-13h30 Pause déjeuner  13h30-14h30 SANGLI Alassane et NABA Télidjiéba des villages de Kompienbiga et de Djora Etat des lieux de la gestion des ressources naturelles  M. SENGHOR, CEPAPE, Université de Ouagadougou Etat des lieux des espaces de dialogue sur la gestion des ressources
de pilotage Discours d'ouverture du Gouverneur  10h30-11h Pause-café  11h00-11h30 Présentation des participants Rappel des objectifs et règles de jeu de l'ECID Examen du programme  ETAT DES LIEUX  11h30-12h20 THIOMBIANO Adjima, Université de Ouagadougou Panorama général de l'évolution des ressources naturelles dans la région de l'Est  12h20-13h30 Pause déjeuner  13h30-14h30 SANGLI Alassane et NABA Télidjiéba des villages de Kompienbiga et de Djora Etat des lieux de la gestion des ressources naturelles  14h30-15h20 M. SENGHOR, CEPAPE, Université de Ouagadougou Etat des lieux des espaces de dialogue sur la gestion des ressources
Discours d'ouverture du Gouverneur  10h30-11h Pause-café  11h00-11h30 Présentation des participants Rappel des objectifs et règles de jeu de l'ECID Examen du programme  ETAT DES LIEUX  11h30-12h20 THIOMBIANO Adjima, Université de Ouagadougou Panorama général de l'évolution des ressources naturelles dans la région de l'Est  12h20-13h30 Pause déjeuner  13h30-14h30 SANGLI Alassane et NABA Télidjiéba des villages de Kompienbiga et de Djora Etat des lieux de la gestion des ressources naturelles  14h30-15h20 M. SENGHOR, CEPAPE, Université de Ouagadougou Etat des lieux des espaces de dialogue sur la gestion des ressources
10h30-11h Pause-café 11h00-11h30 Présentation des participants Rappel des objectifs et règles de jeu de l'ECID Examen du programme  ETAT DES LIEUX 11h30-12h20 THIOMBIANO Adjima, Université de Ouagadougou Panorama général de l'évolution des ressources naturelles dans la région de l'Est 12h20-13h30 Pause déjeuner 13h30-14h30 SANGLI Alassane et NABA Télidjiéba des villages de Kompienbiga et de Djora Etat des lieux de la gestion des ressources naturelles 14h30-15h20 M. SENGHOR, CEPAPE, Université de Ouagadougou Etat des lieux des espaces de dialogue sur la gestion des ressources
11h00-11h30 Présentation des participants Rappel des objectifs et règles de jeu de l'ECID Examen du programme  ETAT DES LIEUX  11h30-12h20 THIOMBIANO Adjima, Université de Ouagadougou Panorama général de l'évolution des ressources naturelles dans la région de l'Est  12h20-13h30 Pause déjeuner  13h30-14h30 SANGLI Alassane et NABA Télidjiéba des villages de Kompienbiga et de Djora Etat des lieux de la gestion des ressources naturelles  14h30-15h20 M. SENGHOR, CEPAPE, Université de Ouagadougou Etat des lieux des espaces de dialogue sur la gestion des ressources
Rappel des objectifs et règles de jeu de l'ECID Examen du programme  ETAT DES LIEUX  11h30-12h20 THIOMBIANO Adjima, Université de Ouagadougou Panorama général de l'évolution des ressources naturelles dans la région de l'Est  12h20-13h30 Pause déjeuner  13h30-14h30 SANGLI Alassane et NABA Télidjiéba des villages de Kompienbiga et de Djora Etat des lieux de la gestion des ressources naturelles  14h30-15h20 M. SENGHOR, CEPAPE, Université de Ouagadougou Etat des lieux des espaces de dialogue sur la gestion des ressources
EXAMEN du programme  ETAT DES LIEUX  11h30-12h20  THIOMBIANO Adjima, Université de Ouagadougou Panorama général de l'évolution des ressources naturelles dans la région de l'Est  12h20-13h30  Pause déjeuner  SANGLI Alassane et NABA Télidjiéba des villages de Kompienbiga et de Djora Etat des lieux de la gestion des ressources naturelles  14h30-15h20  M. SENGHOR, CEPAPE, Université de Ouagadougou Etat des lieux des espaces de dialogue sur la gestion des ressources
ETAT DES LIEUX  11h30-12h20 THIOMBIANO Adjima, Université de Ouagadougou Panorama général de l'évolution des ressources naturelles dans la région de l'Est  12h20-13h30 Pause déjeuner  13h30-14h30 SANGLI Alassane et NABA Télidjiéba des villages de Kompienbiga et de Djora Etat des lieux de la gestion des ressources naturelles  14h30-15h20 M. SENGHOR, CEPAPE, Université de Ouagadougou Etat des lieux des espaces de dialogue sur la gestion des ressources
11h30-12h20 THIOMBIANO Adjima, Université de Ouagadougou Panorama général de l'évolution des ressources naturelles dans la région de l'Est  12h20-13h30 Pause déjeuner  13h30-14h30 SANGLI Alassane et NABA Télidjiéba des villages de Kompienbiga et de Djora Etat des lieux de la gestion des ressources naturelles  14h30-15h20 M. SENGHOR, CEPAPE, Université de Ouagadougou Etat des lieux des espaces de dialogue sur la gestion des ressources
Panorama général de l'évolution des ressources naturelles dans la région de l'Est  12h20-13h30 Pause déjeuner  13h30-14h30 SANGLI Alassane et NABA Télidjiéba des villages de Kompienbiga et de Djora Etat des lieux de la gestion des ressources naturelles  14h30-15h20 M. SENGHOR, CEPAPE, Université de Ouagadougou Etat des lieux des espaces de dialogue sur la gestion des ressources
région de l'Est  12h20-13h30 Pause déjeuner  13h30-14h30 SANGLI Alassane et NABA Télidjiéba des villages de Kompienbiga et de Djora Etat des lieux de la gestion des ressources naturelles  14h30-15h20 M. SENGHOR, CEPAPE, Université de Ouagadougou Etat des lieux des espaces de dialogue sur la gestion des ressources
12h20-13h30 Pause déjeuner  13h30-14h30 SANGLI Alassane et NABA Télidjiéba des villages de Kompienbiga et de Djora Etat des lieux de la gestion des ressources naturelles  14h30-15h20 M. SENGHOR, CEPAPE, Université de Ouagadougou Etat des lieux des espaces de dialogue sur la gestion des ressources
13h30-14h30  SANGLI Alassane et NABA Télidjiéba des villages de Kompienbiga et de Djora  Etat des lieux de la gestion des ressources naturelles  14h30-15h20  M. SENGHOR, CEPAPE, Université de Ouagadougou  Etat des lieux des espaces de dialogue sur la gestion des ressources
Kompienbiga et de Djora Etat des lieux de la gestion des ressources naturelles  14h30-15h20 M. SENGHOR, CEPAPE, Université de Ouagadougou Etat des lieux des espaces de dialogue sur la gestion des ressources
Etat des lieux de la gestion des ressources naturelles  14h30-15h20 M. SENGHOR, CEPAPE, Université de Ouagadougou Etat des lieux des espaces de dialogue sur la gestion des ressources
14h30-15h20 M. SENGHOR, CEPAPE, Université de Ouagadougou Etat des lieux des espaces de dialogue sur la gestion des ressources
Etat des lieux des espaces de dialogue sur la gestion des ressources
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
. ,,
naturelles
15h20-15h40 Pause-café
IMPACT DE LA CULTURE DU COTON
15h40-16h40 LOMPO. K Etienne et OUEDRAOGO Jéremie des villages de
Logoubou et Bouotou
Impacts de la production du coton
16H40-17h40 LOMPO Panpani et MANO Marceline des villages de Boudiéri et
Kossougdou
Impacts de la culture du coton pour les maraîchers
17H40-18h30 Point de la journée au sein des commissions du panel

### Vendredi 16 mai 2008

8h-8h50	SOCOMA
	Impact de la production de coton
8h50-9h40	ILBOUDO Jean de Dieu, Union Internationale pour la Conservation de la Nature - UICN
	Impacts des aires protégées et la culture du coton
9h40-10h30	TOE Adama, Institut de Recherche en Sciences de la Santé - IRSS
9n40-10n30	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	Impacts sur la santé de l'utilisation des pesticides dans la culture cotonnière
10h30-10h45	Pause café
10h45-11h45	ONADJA Larbaba et COMBARY Yempabou des villages de
	Nadiagou et Barpoa
	Impacts de la culture du coton pour les apiculteurs
11h45-12h45	LOMPO Yendié et BOURGOU Odile des villages de
	Tapoadjagbabli et Manni
	Impacts de la culture du coton pour les éleveurs
12h45-14h00	Pause déjeuner
14h00-15h00	KABORE Philippe et KOIDIMA Yaya des villages de Kompienbiga et Namouyouri
	Impacts de la culture du coton pour les pêcheurs
ALTENATIVES, SA	AVOIRS LOCAUX ET TECHNIQUES AMELIOREES
15h00-16h00	OUEDRAOGO Jéremie et OUOBA Ousmane des villages de
	Bouotou et Kougla
	Alternatives paysannes au coton
16h00-16h15	Pause-café
16h15-17h05	M. TEMBELY, Conseiller au développement de l'Assemblée
	Régionale de Sikasso
	Promotion de filières alternatives au coton dans la région de Sikasso, Mali
17h05-18h00	Point de la journée au sein des commissions du panel

### Samedi 17 mai 2008

8h-8h50	OUEDRAOGO Elisée, CEAS - Centre Ecologique Albert Schweitzer
	Impacts des méthodes culturales et pastorales sur la fertilité des sols
8h50-9h40	GBANBOU Malata et GNADA Idissa des villages de
	Komadougou et Natiaboani.
	Savoirs locaux en matière de gestion des ressources naturelles
9h40-10h30	KAMBOU Sié, Centre National de Semences Forestières - CNSF
	Présentation des techniques améliorées en restauration du couvert végétal
10h30-10h45	Pause-café
PROBLEMATIQUE	E DES ORGANISMES GENETIQUEMENT MODIFIES – OGM
	OUOBA Souleymane et TANKOANO Mano producteurs des
10h45-11h35	villages de Kougla et Nassougou.
	Besoins d'information des producteurs sur les OGM
11h35-12h30	SANGARE Abdouramane, Programme Biotechnologie et
	Biosécurité du CORAF
	Qu'est-ce qu'un OGM ?
12h30-13h30	Pause déjeuner
13h30-14h20	SAWADOGO Moussa, Agence Nationale de Biosécurité – ANB
	Cadre réglementaire relatif à la biosécurité
14h20-15h10	Ouola TRAORE et Gaspard VOGNAN, Programme Coton, INERA
	Aspects sanitaires, environnementaux et socio-économiques des essais de coton Bt au Burkina Faso
15h10-15h30	Pause-café
15h30-16h20	SERE Alassane, Burkina Biotech Association - BBA
	Les enjeux et conséquences de l'adoption du coton Bt en Afrique de l'Ouest. Position de la BBA
16h20-17h10	OUEDRAOGO Ousséini, ROPPA sous-régional
	Les enjeux et conséquences de l'adoption du coton Bt en Afrique de l'Ouest. Position du ROPPA
17h10-18h00	NEBIE Bali, CV-OGM - Coalition de Veille face aux OGM
	OGM et essais de coton Bt effectués au Burkina Faso
16h-17h	Point de la journée au sein des groupes thématiques

### Dimanche 18 mai 2008

TRAVAUX EN COMMISSION				
8h30-10h30	Travaux des commissions du panel			
10h30-11h	Pause-café			
11h-12h30	Poursuite des travaux des commissions			
12h30-13h30	Déjeuner			
13h30-16h30	Poursuite des travaux des commissions			

### Lundi 19 mai 2008

RESTITUTION	
9h00-10h30	Présentation de la méthodologie de conduite du forum
10h30-10h45	Pause café
10h45-11h15	Présentation de la première série de recommandations
11h15-12h00	Présentation de la deuxième série de recommandations
12h00-12h15	Intervention de Monsieur le Président du Conseil Régional
12h15-12h30	Discours de clôture de Monsieur le Gouverneur
	Animation

### ANNEXE 2 : ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FADA N'GOURMA A LA CEREMONIE D'OUVERTURE

Mesdames, Messieurs

C'est un honneur et un plaisir pour moi de prendre la parole au nom de l'ensemble du Conseil municipal de Fada N'Gourma pour souhaiter la bienvenue à tous ceux que nous accueillons aujourd'hui dans notre cité à l'occasion de la tenue du forum sur la gestion des ressources naturelles et la culture du coton dans notre région. Rappelons que la Commune de Fada N'Gourma ne se limite pas à la ville de Fada. Au-delà des 11 secteurs de la ville, la commune couvre 51 villages. C'est dire que la commune est essentiellement rurale et qu'elle est donc concernée par les questions de développement rural. Le thème du forum intéresse le Conseil municipal à plus d'un titre. En tant que ville abritant le siège d'une des sociétés cotonnières du pays, les retombées de la filière coton sont considérables en termes d'emplois pour la population et de recettes pour le budget communal. La production du coton occupe la majorité de la population rurale de la commune, elle tient une place particulière dans la dynamique économique générale de l'espace communal.

Parallèlement, les avantages économiques offerts par la valorisation des zones de chasse concédées et des zones communautaires de faune sont précieux pour les projets de développement du Conseil municipal et des Conseils villageois de développement. Hors des aires protégées, la qualité des ressources et leur disponibilité sont le support pour des activités essentielles pour le tissu économique de la commune, telles que la production céréalière, l'élevage, le maraîchage, l'apiculture. Concilier la production cotonnière et la gestion durable des ressources naturelles est donc vital pour nous et c'est pourquoi nous sommes heureux d'accueillir le forum dans notre commune. A tous ceux qui viennent dans ce cadre qu'ils se sentent la bienvenue et qu'ils profitent de l'hospitalité légendaire de la population de Fada N'Gourma.

Excellent séjour à toutes et à tous !

Je vous remercie

# ANNEXE 3 : DISCOURS D'OUVERTURE DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE L'EST

Plus d'une année après l'atelier initial de mars 2007, nous voici à l'étape tant attendue, celle du forum tel que l'a voulu la diversité des acteurs associés. Tout au long de cette période en effet, le Comité de pilotage que j'ai eu l'honneur de présider en tant que président du Conseil Régional, a travaillé sans relâche pour impliquer au processus les acteurs les plus pertinents à l'échelle de toute la région, ainsi qu'au niveau national et international.

S'il s'inspire fortement de l'expérience dénommée Espace Citoyen d'Interpellation Démocratique (ECID) mise en œuvre avec succès à Sikasso au Mali sous l'égide de l'Assemblée Régionale de Sikasso, le forum de Fada est propre à notre région, tant sur le plan des thématiques traitées que de la méthodologie. Nous appelons d'ailleurs notre forum ECID aussi, mais ici le sigle prend une autre signification : il signifie Espace Citoyen d'Information et de Dialogue.

Le thème du forum couvre les thématiques identifiées par les participants aux différentes rencontres préparatoires comme étant les plus importants concernant la gestion des ressources naturelles en rapport avec une des plus grandes cultures de rente de notre région, à savoir le coton. Ces rencontres ont impliqué les institutions représentatives telles l'Union régionale des producteurs du coton, la Chambre régionale d'agriculture, les directions régionales chargées de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement, des institutions nationales comme l'Agence Nationale de Biosécurité. Bien d'autres structures gouvernementales et non gouvernementales ont participé, d'une manière ou d'une autre, à l'ensemble du travail préparatoire.

De même, c'est à l'unanimité que les participants aux différentes rencontres ont confié au Conseil Régional la présidence du Comité de pilotage du forum.

A l'actif du Comité de pilotage, instance décisionnelle, il faut mettre la conception de la démarche et le suivi du travail de terrain effectué par la Commission Restreinte de Travail, instance exécutive chargée de la mise en œuvre des principes de base et de la méthodologie adoptés. Notons que cette Commission est un démembrement du Comité pilotage.

Deux principes majeurs ont guidé notre travail : la transparence et l'équité.

La même transparence qui a guidé le choix des thématiques et des acteurs à associer a guidé la sélection des quarante six villages que nous avons touchés et des producteurs choisis dans ces villages comme invités au forum. Tout le travail de sélection a été réalisé avec l'appui des services déconcentrés de l'Etat de chacune des cinq provinces de la région.

Les seize villages sont représentés au forum par un producteur par village venu pour exposer la synthèse des animations qui y ont été menées. Des animations conduites dans les villages par une équipe de consultants indépendants avec le respect scrupuleux des thématiques du forum et les principes de l'expression libre pour les participants.

Les trente autres villages, identifiés sur la base de critères objectifs comme l'importance démographique, sont représentés par les trente producteurs devant former le panel de participants chargés de formuler, à partir des exposés et de leurs propres expériences, les recommandations pour le mieux être de nos populations.

Dans l'objectif de garantir autant que possible l'équité, nous avons veillé à prendre en compte les différentes composantes sociales de la région en diversifiant les producteurs invités au regard des critères de l'âge, du sexe, du secteur d'activité et de position sociale de la personne au sein de sa communauté. C'est cette diversité qui caractérise le public que nous avons l'honneur et le plaisir d'accueillir pour toute la semaine que durera le forum.

Aux seize producteurs venus comme témoins-experts pour présenter des communications, s'ajoutent quatorze témoins-experts de haut niveau scientifique et de grande expérience sollicités pour des communications sur les thématiques du forum également.

Enfin, des personnalités de renom prendront part au forum en tant que observateurs externes chargés de donner un point de vue sur la qualité du processus dans son ensemble.

A l'issue des trois jours d'exposés, la journée des travaux en commissions permettra aux trente producteurs participants de faire la synthèse des réflexions présentées et de formuler les recommandations qui constituent un des principaux résultats attendus de l'ECID du Gulmu.

Au vu de l'importance du travail abattu et des soutiens, combien essentiel, dont nous avons fait l'objet, permettez-moi, Mesdames Messieurs, d'exprimer la reconnaissance du Comité de pilotage à Monsieur le Gouverneur et à toutes les structures déconcentrées de l'Etat pour leur disponibilité constante à nos côtés.

Je remercie les membres du Comité d'observateurs et les témoins-experts pour avoir répondu favorablement à nos sollicitations.

Quant aux premiers concernés que sont les producteurs, je les félicite d'avoir pu effectuer le déplacement de Fada. Je souhaite qu'ils saisissent l'opportunité que leur est offerte pour acquérir le maximum d'informations et d'idées nouvelles, qu'ils partagent leurs propres connaissances avec les autres afin que la suite que sera donnée au forum reflète ce qu'ils souhaitent qu'elle soit.

Je vous remercie.

# ANNEXE 4 : DISCOURS D'OUVERTURE DE MONSIEUR LE GOUVERNEUR DE LA REGION DE L'EST

### Mesdames, Messieurs

Je voudrais, à la suite de Monsieur le Maire de la Commune de Fada N'Gourma, souhaiter la bienvenue dans notre région à tous ceux qui sont venus d'autres régions du Burkina Faso ou d'autres pays dans le cadre du présent forum. Soyez la bienvenue dans la région de l'Est qui, avec ses cinq provinces (la Tapoa, le Gourma, la Komandjari, la Kompienga et la Gnagna), est une des plus vastes des 13 régions qui constituent le territoire national.

Une des particularités de la région tient surtout à l'importance de son potentiel en ressources naturelles. Elle concentre à elle seule la moitié des aires de faune et des populations d'animaux sauvages du Burkina Faso et constitue une des principales régions pourvoyeuses du pays en poisson grâce à d'importants plans d'eau comme la Kompienga et l'Arly. Son couvert végétal relativement dense fait de la région une des plus fournies en matière de produits forestiers, des produits forestiers d'une extrême diversité et d'un grand intérêt pour le développement des économies nationale et locale. L'arrivée sans cesse d'importantes populations migratoires pour l'agriculture est un indicateur visible de la disponibilité de terres fertiles et de l'attrait qu'exerce cette partie du Burkina. En somme, la région de l'Est est reconnue pour ses richesses en ressources naturelles.

Cependant, certains modes d'usages des ressources que permet cette relative abondance peuvent, en retour, lui porter préjudice et compromettre la capacité du milieu naturel à répondre aux besoins des générations à venir et même de celles d'aujourd'hui. Les risques de dégradation de ce potentiel vital doivent être prévenus.

C'est en cela que l'initiative d'organiser un espace d'informations et de dialogue sur les interactions entre les pratiques culturales et la gestion durable des ressources naturelles mérite d'être saluée. L'initiative est d'autant plus louable qu'elle attire notre attention sur une des activités les plus importantes qu'est la production du coton. Seulement une décennie après la relance du secteur dans l'Est, elle est passée au rang de première culture de rente dans la plus grande partie de la région. L'importance économique de la filière cotonnière pour l'Etat et les populations n'est plus à démontrer.

Mais il y a plusieurs manières de produire du coton, et il y a probablement d'autres manières à explorer encore. C'est pourquoi, tout le mérite du forum sera de parvenir à la formulation d'idées pertinentes et réalistes pour une valorisation durable des ressources naturelles. Pour cela, la transparence et la rigueur qui ont marqué la conduite du processus préparatoire du forum est un gage de succès. En effet,

l'implication de tous les niveaux de l'administration gouvernementale et des collectivités décentralisées et l'association d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux spécialisés, offrent à la démarche des bases solides pour un dialogue constructif et des actions pertinentes.

Autrement dit, je vous exhorte, maintenant que nous sommes au forum, à réfléchir particulièrement à la suite qui sera donnée au processus. Le cas de la culture du coton autour s'est préparé le forum peut, au-delà de sa pertinence et de son caractère actuel, offrir l'opportunité pour mettre en évidence, dans une vision plus large, d'une part, les pratiques qui menacent le potentiel naturel et, du même coup, le bien être des populations et de l'économie nationale et, d'autre part, les pratiques compatibles avec le souci de durabilité. Dans la perspective de toute initiative concourant à l'intérêt de l'économie nationale et des populations, le Gouvernorat et les structures placées sous son autorité administrative se tiennent disponibles pour continuer d'apporter tout appui relevant de leur ressort.

D'ores et déjà, permettez-moi de féliciter tous ceux qui ont œuvré plus d'une année durant sans relâche pour l'aboutissement de cet important travail. Je tiens à féliciter le Conseil Régional pour avoir conduit avec succès ce projet. Je remercie les ONG ARFA, ADAP et RIBios pour la qualité du travail abattu. De même, l'engagement des autres membres du Comité de Pilotage et de la Commission Restreinte de Travail mérite d'être salué à sa juste valeur.

Tout en souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouvert le Forum « Espace Citoyen d'Information et de Dialogue sur la gestion durable des ressources naturelles et la filière coton dans la région de l'Est du Burkina Faso »

Je vous remercie.

# ANNEXE 5 : ALLOCUTION DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE L'EST A LA CEREMONIE DE CLOTURE

Le Comité de Pilotage vient ainsi de présenter la méthodologie sur laquelle s'est reposé tout le travail de préparation et la tenue du forum. Les producteurs quant à eux vous ont présenté leurs visions quant aux mesures à prendre face aux préoccupations qu'ils vivent dans le cadre de certains secteurs d'activité vitaux pour eux. Nous tirons donc vers la fin de notre rencontre.

Vous me permettrez une fois de plus, et ce au nom du Conseil Régional et de l'ensemble du comité de pilotage notre gratitude au Gouvernement et à l'ensemble des structures déconcentrées de l'Etat pour tout l'appui dont le projet forum a fait l'objet.

Je ne saurai passer sous silence la grande mobilisation et le gros travail abattu par les structures représentées au sein du Comité Restreint de Travail ; à toutes je dis grand merci.

Je voudrai ici remercier sincèrement les partenaires Techniques et Financier que sont : RIBios, la Coopération Suisse de la ville de Genève en Suisse et la Coopération Allemande (GTZ) pour leur appui. Appui sans lequel ce forum n'aurait pu se tenir. Grand merci.

Je dis merci aux ONG: ARFA et ADAP représenté respectivement par Monsieur SAWADOGO Mathieu et Monsieur KABORE Alexis pour l'initiative.

Je tiens à dire merci encore à tous ceux qui ont bien voulu répondre à nos invitations. J'aimerais faire une mention spéciale aux participants producteurs, aux témoins experts producteurs et scientifiques et aux membres du Comité d'Observateurs. Nous notons avec satisfaction en effet, que sur 46 producteurs

invités, seulement 3 n'ont pas pu effectuer le déplacement. Sur 14 experts scientifiques sollicités, seule la SOCOMA et l'INERA n'ont pu nous rejoindre. Vu l'importance de ces structures pour le thème de l'ECID, nous pensons pouvoir collaborer avec elles pour la valorisation des produits de la rencontre.

A cette étape ultime du processus, permettez-moi de dire un mot sur le positionnement du Conseil Régional de l'Est dans la conduite de l'activité et en particulier dans la perspective de la suite à lui donner.

Lorsque l'idée du forum sur la gestion durable des ressources naturelles en rapport avec la culture du coton nous a été proposée, le bureau du Conseil a pris le temps de la réflexion. Des commentaires externes au Conseil nous parvenaient également. Si la majorité soutenait l'initiative, parce qu'étant louable, certains estimaient que l'engagement du Conseil Régional était trop osé du fait que la culture du coton était une option nationale de l'Etat et qu'un tel forum pourrait être interprété comme une remise en question de cette politique.

Mais la réflexion de fonds a eu lieu au sein du Conseil lui-même. Rappelons que celui-ci est constitué de Conseillers représentants les 27 communes de la Région de l'Est, à raison de deux Conseillers par Commune, soit 54 personnes. Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour vous présenter le Conseil au complet en demandant à l'ensemble des Conseillers de se lever.

L'inscription du sujet à l'ordre du jour d'une session ordinaire du Conseil, a permis à l'ensemble des Conseillers de comprendre l'enjeu de l'initiative et de ce qu'elle peut représenter pour le Conseil Régional. Le Conseil a alors en toute sérénité considéré que, à l'instar, des autres régions du pays, notre Région a ses spécificités qu'il convient de prendre en compte dans la mise en œuvre des politiques nationales. Le forum est une opportunité pour instaurer un dialogue informé sur ces spécificités pour préserver celles qui sont ; pour parler comme les économistes, des avantages comparatifs de notre région, et rechercher des solutions à celles qui se posent comme des contraintes. Pour les populations, le potentiel en ressources naturelles et l'activité cotonnière qu'il permet sont des atouts de la région. Tout comme, la dégradation avérée de ce potentiel et les impacts négatifs du coton sont des contraintes.

Face à cela, le Conseil Régional doit assumer les responsabilités qui sont les siennes, à savoir faire en sorte que les préoccupations des populations qu'il représente puissent d'abord être exprimées, dans la transparence et sans pression aucune ; ensuite qu'elles soient prises en compte par les autres acteurs intervenant dans la région. C'est pourquoi, en sa session des 28 et 29 septembre 2007, le Conseil a délibéré favorablement pour une présidence du forum par le Conseil. Toutefois, le Conseil Régional ne saurait se satisfaire d'un forum sans suite. Le débat doit pouvoir continuer d'une manière ou d'une autre. Les résultats de l'ECID peuvent être vus comme une interpellation des populations à l'intention des instances décisionnelles, y compris le Conseil Régional. A ce titre, ils constituent

une base pour que le Conseil poursuive les réflexions en son sein en vue de définir la suite qu'il entend donner à l'ECID. La balle est donc dans notre camp.

En attendant que des voix encore mieux autorisées viennent très prochainement et nous le souhaitons, lancer le débat à tout autre niveau sur la Gestion Durable des Ressources Naturelles, nous disons que dans la Région de l'Est, la porte est déjà bien et belle ouverte et nous en tiendrons compte dans notre plan de développement Régional en élaboration.

Je vous remercie.

# ANNEXE 6: ALLOCUTION DE M. LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE AU COURS D'UNE VISITE A L'ECID DU GULMU LE 18 MAI 2008

### Mesdames et Messieurs,

Je suis en tournée depuis 4 jours dans la région de l'Est et j'ai pu parcourir certaines zones. Mes services m'ont effectivement fait part de la tenue de cette rencontre. J'ai pu également avoir l'information par le président du Conseil Régional de l'Est. Le thème en lui-même nous intéresse, en ce sens que vous mettez face à face deux secteurs qui sont d'une grande importance : la culture du coton et la gestion des ressources naturelles.

Le coton qui nous rapporte beaucoup en tant que culture de rente avait été jadis pratiqué dans cette région, et à un moment donné s'était déporté dans d'autres régions. Finalement, je puis dire que le coton avait disparu de cette partie du Burkina avant de revenir et j'allais dire avec force.

Les ressources naturelles de la région sont véritablement une grande richesse pour notre pays. Je parle sous le contrôle des grands experts qui sont là, comme le Professeur Séré et M. Djiri Dakar, ancien ministre de l'Environnement qui connaît très bien les réalités. J'ai choisi de faire ma première sortie à l'Est en tant que ministre de l'Environnement pour diverses raisons. J'ai voulu visiter les concessions de chasse, et la saison devant se clôturer d'ici au 31 mai, il y avait urgence à venir. Mais aussi, il fallait le faire avant que les pluies ne s'installent et que les pistes ne soient plus praticables. Indépendamment de cela, j'ai choisi de venir à l'Est parce que nous avons beaucoup de potentialités dans cette région, aussi bien en faune qu'en foresterie. Il importait véritablement et il y avait urgence pour moi, de venir comprendre davantage ces aspects-là.

La problématique abordée dans le cadre précis de ce forum est une aubaine pour nous. Nous avons à la fois des paysans agriculteurs, des éleveurs, des pêcheurs, et tous les profils qui ont été cités ici; mais aussi des cadres qui peuvent donner l'information sur les grandes tendances, les orientations au plan national mais aussi au plan international, et mettre tout cela en confrontation avec les réalités : je veux parler de ce que les acteurs du terrain ont comme préoccupations sur le terrain.

Avec la réapparition du coton dans cette région, comme partout ailleurs, il vous faut des espaces. Et les espaces, dans cette partie de notre pays, c'était véritablement la forêt pour nous et aussi la faune. La culture du coton, c'est une très bonne chose, mais il faut que nous ayons à l'esprit que cette culture se fait en défaveur de nos ressources, de nos aires protégées. Dans certaines zones, c'est véritablement une déforestation à grande échelle que nous avons constaté dans la région. Et la déforestation, c'est pour la production du coton.

Je pense que le cadre actuel de réflexion va vous permettre de trouver l'équilibre nécessaire pour que nous puissions faire à la fois cette culture de rente qui procure des revenus pour les populations, mais aussi veiller à préserver notre environnement. C'est cet équilibre, difficile à trouver qu'il vous faut avoir. Il faut que l'Est reste encore une région à fortes potentialités fauniques et forestières. La qualité des participants ici m'autorise à penser que ces aspects là seront pris en compte.

La thématique des OGM et du coton Bt qui est évoquée est également importante et mon département suit le dossier. Le Burkina a opté d'aller dans ce sens et naturellement il faut le faire en prenant toutes les précautions. Il n'y a pas de technologie sans risque, et c'est à nous de prendre le meilleur possible de ces technologies et de réduire au maximum les effets négatifs. Et c'est à cela que nous nous exerçons avec les chercheurs, mais aussi avec les acteurs, dont les producteurs, mais aussi les sociétés cotonnières. Je pense que nous sommes dans la bonne voie, nous avançons progressivement, avec toutes les précautions nécessaires et ces précautions vont depuis le sommet jusqu'au niveau communauté.

C'est autant d'éléments qui sans nul doute seront bien perçus au cours de vos travaux. Alors je vais m'arrêter là, simplement pour vous dire que pour nous c'est un message d'encouragement pour le travail qui se mène ici. Et je vais également féliciter les deux ONG qui ont soutenu donc l'initiative : l'ARFA et ADAP. Les dénominations en elles-mêmes montrent que ces ONG sont à nos côtés et travaillent à ce que notre environnement soit mieux protégé. Merci à tous ceux qui ont cette perception.

Nous attendons les conclusions pour voir comment nous allons, vous accompagner dans cette dynamique d'ensemble. Merci à tous, bonne journée et bonne continuation.

# ANNEXE 7 : COMPOSITION DU PANEL DE PRODUCTRICES/TEURS

	Province/ Commune	Nom et Prenom	Village	Sexe	Taille de l'activi té	Commissio n	Facilitateur
1	Gourma/ Yamba	Lompo Alima	Doualgou	F	0.5 Ha		
2	Tapoa/ Namouno	Lompo Folpoa	Kodjodi	F	2 Ha	Coton I	Joseph THIOMBIAN
3	Tapoa/ Tansarga	Couldiati Lariba	Katela	F	1 Ha		О
4	Tapoa/ Tambaga	Mandobiga Kalmani	Pentinga	F	1.5 Ha		
5	Gourma/ Fada	Thiombian o Mandja	Ganyèla	M	3 На		
6	Gourma/ Diapangou	Naba Jean- Pierre	Diapangou	M	3 На	Coton II	Gisèle SECHAUD
7	Kompienga/ Kompienga	Noula Boundja	Kodjoari	M	4 Ha	Coton II	
8	Tapoa/ Logbou	Lompo Kambanbol i	Mouabou	M	3 На		
9	Tapoa/ Partiaga	Ouoba Souleyman e (Abscent)	Partiaga	М	7 Ha		
10	Gourma/ Diabo	Gniada Vincent	Tangaye	M	1 Ha		
11	Gourma/ Diabo	Lankoandé Alidou (Abscent)	Lantago	M	0.5 Ha	Maraîchage	Panguindamba
12	Kompienga/ Kompienga	Sawadogo Mahamadi	Toutourgo u	M	2 Ha	I	TANKOANO
13	Tapoa/ Kantchari	Combary Oliga	Sapkani	M	0.18 Ha		
14	Gnagna/ Bogandé	Harro Seydou	Bogandé	M	0.21 Ha		
			•				
15	Komandjari/ Bartiébouogo u	Ouoba Rebecca	Haba	F	0.02 Ha	Maraîchage II	Ibrahim SAWADOGO

16	Gnagna/ Bilanga	Namoano Mariam	Bilanyang a	F	0.12 Ha		
17	Gnagna/ Piéla	Damiba Bilardé Ohadikoaga	Thiongo- pani	F	2 Ha		
18	Gourma/ Tibga	Niada Ousmane	Ligiditeng a	M	6 Bovins		
19	Tapoa/ Botou	Lompo Diamoadi	Fobri	M	100 Bovins	Elevage	Frédéric
20	Komandjari/ Foutouri- Peulh	Sondé Adrou	Foutouri- Peulh	M	30 Bovins		THIOMBIAN O
21	Gnagna/ Thion	Kobissi Songili	Folbougou	M	60 Bovins		
22	Gnagna/ Koala	Tindano B. Germaine (Abscente)	Koala	F	7 Bovins		
23	Gnagna/ Liptougou	Naba Laya	Liptougou	M	13 Ruches		
24	Gourma/ Matiacoali	Thiombian o Ounténi	Boaligou	M	65 Ruches	Apiculture	Adamou NASSOURI
25	Tapoa/ Botou	Sagna Foldja	Afini	M	25 Ruches		
26	Komandjari/ Gayéri	Lompo Moussa	M'Bina	M	40 Ruches		
27	Gnagna/ Bilanga	Oûoba Kouka	Moadega	M	Pêcheu r moyen		
28	Gnagna/ Manni	Bourgou Pogniagou	Kamissi	F	Grande transfor matrice de poisson s	Pêche	Clémentine DIABOUGA
29	Kompienga/ Pama	Koanda Seydou	Ounpound éni	М	Grand pêcheur		
30	Tapoa/ Diapaga	Tankoano Foldja	Tapoa- Barrage	M	Pêcheu r moyen		

# ANNEXE 8 : LISTE DES TEMOINS-EXPERTS PRODUCTEURS

	PROVINCE	COMMUNE	VILLAGE	NOM et PRENOMS	ACTIVITE	SEX E
1	GOURMA	FADA	Komadougou	GBANGOU Malata	Coton biologique	F
2	GOURMA	FADA	Natiaboani	GNADA Idrissa	Coton conventionne 1	M
3	GOURMA	MATIACOA LI	Nassougou	TANKOANO Mano	Zone de faune/ Coton	M
4	GOURMA	DIABO	Kougla	OUOBA Souleymane	Coton conventionne 1	М
5	GNAGNA	BILANGA	Bouotou	OUEDRAOG O Jéremie	Coton conventionne 1	M
6	GNAGNA	BOGANDE	Kossougoudo u	MANO Marceline	Maraîchage	F
7	GNAGNA	MANNI	Manni	BOURGOU Odile	Embouche/ Elevage	F
8	KOMANDJA RI	GAYERI	Djora	OUOBA Télidjiéba	DRS/CES	M
9	KOMPIENG A	KOMPIENG A	Kompienga	SANGLI ALassane	Maraîchage	M
10	KOMPIENG A	PAMA	Nadiagou	ONADJA Larbaba	Apiculture	M
11	KOMPIENG A	PAMA	Kompienbiga	KABORE Phillipe	Pêche	M
12	KOMPIENG A	MADJOARI	Namouyouri	KOIDIMA Yaya	Zone de faune/ Coton	M
13	TAPOA	LOGBOU	Logbou	LOMPO K Etienne	Coton conventionne 1	M
14	TAPOA	DIAPAGA	Barpoa	COMBARI Yempabou	Zone de faune/ Coton	M
15	TAPOA	KANTCHAR I	Boudieri	LOMPO Panpani	Maraîchage	M
16	TAPOA	BOUTOU	Tapoadiajbabl i	LOMPO Yendié	Embouche/ Elevage	M

# ANNEXE 9 : GROUPES DE TRAVAIL DES TEMOINS - EXPERTS PRODUCTEURS

NOMS et PRENOMS DES TEMOINS-EXPERTS PRODUCTEURS	ТНЕМЕ	NOM et PRENOMS DU FACILITATEUR
Alassane SANGLI Télidjiéba NABA	Etat actuel des ressources Naturelles	Gisèle SECHAUD
Etienne LOMPO Jérémie OUEDRAOGO	Impacts du coton	Ibrahim SAWADOGO
Odile BOURGOU Yendié LOMPO	Impacts du coton sur l'élevage	Clémence DIABOUGA
Panpani LOMPO Marceline MANO	Impacts du coton sur le maraîchage	Joseph THIOMBIANO
Larbaba ONADJA Yempabou COMBARY	Impacts du coton sur l'apiculture	Frédéric THIOMBIANO
Phillipe KABORE YAYA KOIDIMA	Impacts du coton sur la pêche	Frédéric THIOMBIANO
Souleymane OUOBA Mano TANKOANO	Problèmatique des OGM	Panguidamba TANKOANO
Idrissa GNADA Malata GBANGOU	Savoirs locaux	Adamou NASSOURI
Jérémie OUEDRAOGO Souleymane OUOBA	Alternatives au coton	Panguindamba TANKOANO

# ANNEXE 10 : LISTE DES TEMOINS-EXPERTS DE LA RECHERCHE, D'ONG ET OP – DETAIL DES THEMATIQUES A TRAITER

### Thiombiano Adjima, professeur de botaniste, Université de Ouagadougou

- Panorama général de l'évolution des ressources naturelles dans la région de l'Est (sol, semences, eau, forêt, diversité faune et flore) depuis 20 ans.
- Mise en évidence des principales causes de cette évolution.
- Les opportunités et les dangers de cette évolution.

## Abdourahamane Senghor, Centre d'Etudes, de Protection et d'Aménagement de l'Environnement - Université de Ouagadougou (CEPAPE)

- Etat des lieux des institutions et espaces de dialogues et de débat sur la gestion des ressources naturelles et de la filière cotonnière.
- Etat des lieux de la participation des productrices/teurs dans la prise de décision sur la gestion des ressources naturelles et de la filière cotonnière.
- Quelles améliorations sont souhaitables et/ou nécessaires ?

### Moussa Sawadogo, Agence Nationale de Biosécurité (ANB)

Etat des lieux en matière de cadre légal sur la biosécurité au Burkina Faso.

## Jean de Dieu Ilboudo, Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)

- Les apports économiques, sociaux et culturels des aires protégées, ainsi que les contraintes qu'elles imposent aux populations.
- L'impact de la culture du coton sur les aires protégées dans la région de l'Est, notamment en terme de diversité de la faune et la flore, de défrichage/déforestation, de ressources hydriques, et de ressources pour les populations (apiculture, pêche, bois chauffage/construction, etc.).
- Les modalités et conditions (si existantes) de cohabitation durable entre la culture du coton et le maintien/développement des aires protégées.
- Les orientations de développement les plus prometteuses pour la région, en lien avec la question des aires protégées et de la culture cotonnière (l'une ou l'autre option, les deux, comment ?).
- Les apports de la culture cotonnière dans l'Est en termes économiques et sociaux ainsi que leur évolution jusqu'à ce jour (crise de la filière, baisse des prix, difficultés de paiement, etc).

Les perspectives d'évolution/développement de cette filière dans l'Est.

### Adama TOE, Professeur à Institut de recherche en sciences de la santé, Bobo-Dioulasso

- Les impacts sur la santé de l'utilisation des pesticides dans la culture cotonnière.
- Mesures de prévention disponibles et alternatives (produits moins dangereux, lutte intégrée, coton bio).

#### Socoma

- Les impacts de la culture cotonnière dans la région de l'Est en termes économiques et sociaux ainsi que leur évolution jusqu'à ce jour (crise de la filière, baisse des prix, difficultés de paiement, etc).
- Les perspectives d'évolution/développement de cette filière dans l'Est.

### M. TEMBELY Lyegoly, Conseiller au développement, Assemblée Régionale de Sikasso

- Présentation du travail sur les filières alternatives au coton dans la région de Sikasso: pourquoi cette diversification est-elle importante? quel potentiel de développement pour la région? quel apport pour les producteurs? quelles conditions de succès?
- En quoi cette diversification serait-elle pertinente également pour la région de l'Est du Burkina?

### Elysée Ouédraogo, Centre Ecologique Albert Schweitzer (CEAS)

- Impacts des méthodes culturales et pastorales sur la fertilité des sols.
- Techniques de conservation et de restauration des sols agricoles.
- Réflexions sur les conditions d'introduction et d'appropriation des méthodes culturales et pastorales protectrices de la productivité des sols.

### Sié Kambou, Centre National des Semences Forestières (CNSF)

- Présentation des principales techniques améliorées développées ces dernières années pour la restauration du couvert végétal et qui pourraient intéresser les producteurs de l'Est.
- Réflexions sur les problèmes d'accès (ou d'introduction) et d'appropriation de ces techniques par les populations ?
- Dans quelles conditions les techniques préconisées pour la région de l'Est pourraient-elles être intégrées par les producteurs ?

Abdouramane Sangare, Coordinateur du Programme Biotechnologie et Biosécurité du CORAF/WECARD, Côte d'Ivoire

 Qu'est ce qu'un OGM? Présentation vulgarisée des bases techniques nécessaires à la compréhension de ce qu'est un OGM.

## Oula traoré et Gaspard Vognan, Programme coton, Institut de l'environnement et de la recherche agricole (INERA), Bobo-Dioulasso

- Présentation des principaux résultats des essais de coton Bt au Burkina (en station et en milieu paysan): rendement, utilisation pesticides, qualité fibre, impact sur faune, flore et santé humaine.
- Développement envisagé par l'INERA pour les prochaines années.
- Coût de la technologie et accès aux semences.

### Alassane Séré, Burkina Biotech Association (BBA)

- En quoi est-ce que l'Afrique de l'Ouest a besoin ou non du coton Bt ? Qu'est-ce que le coton Bt va amener aux producteurs ? la position de la BBA
- Quelles conséquences sous-régionales de l'adoption du coton Bt au Burkina Faso ?

## Ousséini Ouedraogo, Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA)

- En quoi est-ce que l'Afrique de l'Ouest a besoin ou non du coton Bt ? Qu'est-ce que le coton Bt va amener aux producteurs ? la position du ROPPA
- Quelles conséquences sous-régionales de l'adoption du coton Bt au Burkina Faso ?

### Bali Nebie, Coalition de Veille face aux OGM (CV-OGM)

- Regard critique sur les essais de coton Bt effectués au Burkina Faso.
- Autres types de résultats par rapport au coton Bt (Afrique du Sud, Inde).

### ANNEXE 11 : LISTE DES ANIMATEURS DE L'ECID

N° D'ORDRE	NOM et PRENOMS	TACHES
1	Alexis KABORE	Modérateur
2	Adélaïde DOAMBA	Modératrice
3	Frédéric THIOMBIANO	Facilitateurs des Travaux des producteurs
4	Gisèle SECHAUD	Facilitateurs des Travaux des producteurs
5	Paguindamba TANKOANO	Facilitateurs des Travaux des producteurs
6	Adamou NASSOURI	Facilitateurs des Travaux des producteurs
7	Ibrahim SAWADOGO	Facilitateurs des Travaux des producteurs
8	Clémentine DIABOUGA	Facilitateurs des Travaux des producteurs
9	Joseph THIOMBIANO	Traducteur en Gulmancema
10	SINA	Traducteur en Mooré

# ANNEXE 12 : EVALUATION DE L'ECID PAR LES PRODUCTEURS

### Ce qui a marché

- La restauration et l'hébergement étaient satisfaisants
- La santé des participants a été bien prise en charge
- Les débats/ réflexion préparatoires dans les villages ont été une étape importante du forum
- Le respect des organisateurs envers les participants
- Le partage d'informations entre les producteurs de diverses localités et avec les intellectuels
- Les informations / nouvelles connaissances reçues de la part des témoins experts
- La modération du forum et la traduction dans les langues ont été bien assurées
- Les communications étaient accessibles à l'ensemble des participants
- Les femmes ont pu donner leur opinion sur la gestion des ressources naturelles
- Des réponses satisfaisantes ont été données aux différentes questions.
- Les gens ont participé aux débats et ont donné leur point de vue sans être interrompu.
- D'une manière générale, le forum s'est bien tenu.
- Nous souhaitons la pérennisation de cet espace de dialogue dans le Gulmu.

### Ce qui n'a pas marché

- Les points de vue divergents sur les OGM par les témoins experts scientifiques
- Le Forum n'a pas abordé la question de la santé humaine en relation avec les nouveaux aliments que nous consommons aujourd'hui.
- Le forum a beaucoup parlé du coton mais le volet pêche n'a pas été suffisamment abordé

### Ce qu'il faut améliorer

- Pour une prochaine fois, informer largement les participants du thème qui sera débattu au cours du forum afin qu'ils puissent se préparer à l'avance.
- Tenir le forum dans la période de Mars à Avril
- Associer plus de participants au moins deux participants par village pour faciliter la restitution
- Donner des supports pour faciliter les restitutions.

Tenir compte du jour de départ des participants de chez eux et du jour de retour pour la prise en charge des frais d'hébergement et de restauration

# ANNEXE 13 : EVALUATION DE L'ECID PAR LES TEMOINS EXPERTS PRODUCTEURS

### Acquis

- L'organisation du forum a été réussie
- Le thème du forum était bien choisi
- Les informations reçues vont nous aider à bien gérer nos ressources
- Ces informations vont nous aider à faire un bon choix de la culture ou des spéculations à exploiter
- Nous avons eu de nouvelles connaissances sur comment traiter notre coton
- Le lieu de la rencontre est bien approprié
- Nous avons eu des connaissances pour mieux gérer nos ressources
- Nous avons pris connaissance des impacts des pesticides du coton

### Insuffisances

- La période de tenue du Forum n'est pas adaptée
- Le nombre de jours a été insuffisant
- Le temps accordé aux présentations a été insuffisant.
- Le manque de support adéquat pour pouvoir restituer au village.

Dans la même collection:

### Les Cahiers du RIBios – n° 1

« Introduction to GMO: technique and safety » Barbara Bordogna Petriccione

« Introduction aux OGM: aspects techniques et sécurité » Barbara Bordogna Petriccione

### Les Cahiers du RIBios – n° 2

« Approaches of risk: an introduction »

Horace Perret, Marc Audétat, Barbara Bordogna Petriccione, Claude Joseph & Alain Kaufmann

« Approches du risque : une introduction » Horace Perret, Marc Audétat, Barbara Bordogna Petriccione, Claude Joseph & Alain Kaufmann

### Les Cahiers du RIBios - n° 3

« Biosafety regulation : the Cartagena protocol » Ezra Ricci & Philippe Cullet

### Les Cahiers du RIBios - n° 4

« Le principe de précaution : quelques éléments de base » Pascal van Griethuysen

### Les Cahiers du RIBios - n° 5

Rapport à la Commission fédérale d'éthique pour le génie génétique dans le domaine non humain - CENH

 $\ll$  Les impacts des plantes transgéniques dans les pays en voie de développement et les pays en transition »

Mirko Saam, Barbara Bordogna Petriccione & Andràs November

### Les Cahiers du RIBios - n° 6

« Food Security and Intellectual Property Rights in Developing Countries » Philippe Cullet

### Les Cahiers du RIBios - n° 7

 ${\it ~~w The future of Plant Biotechnology in Switzerland. Forum with researchers, experts and public actors \it ~~w}$